

Royaume du Maroc



Projet de Loi de Finances
pour l'année budgétaire
2024



RAPPORT SUR LE FONCIER
PUBLIC MOBILISE POUR
L'INVESTISSEMENT

**RAPPORT SUR LE FONCIER
PUBLIC MOBILISE POUR
L'INVESTISSEMENT**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

CHAPITRE I : MOBILISATION DU DOMAINE PRIVE DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

I. MOBILISATION DU FONCIER AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT (HORS PARTENARIAT AGRICOLE)

1. Données globales

2. Ventilation par Régime

2.1 Régime Conventionné

2.2 Gestion Déconcentrée de l'Investissement

3. Ventilation par Mode de mobilisation du Foncier

4. Ventilation par Secteur d'activité

4.1 Secteur de l'Energie

4.2 Secteur des Mines

4.3 Secteur de l'Agro-industrie

4.4 Secteur de l'Habitat

4.5 Secteur de l'Industrie

4.6 Secteur de l'Enseignement et Formation

4.7 Secteur du Tourisme

4.8 Secteur du Sport

4.9 Secteur des Services

4.10 Secteur de la Santé

5. Ventilation par Région

5.1 Dakhla-Oued Eddahab : Mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Energie

5.2 Laâyoune -Sakai El Hamra : Mobilisation du foncier au profit du secteur de l'Energie

5.3 Guelmim-Oued Noun : Mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Energie

5.4 Marrakech-Safi : Mobilisation du foncier au profit du secteur de l'Habitat

5.5 Tanger-Tétouan-Al Hoceïma : Mobilisation du foncier en appui aux secteurs de l'Agro-industrie et de l'Industrie

5.6 Rabat-Salé-Kénitra : Mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Enseignement et de la Formation

5.7 Souss-Massa : Mobilisation du foncier en faveur du secteur Industriel

5.8 Casablanca-Settat : Mobilisation du foncier en appui aux secteurs des Mines et de l'Enseignement et de la Formation

5.9 L'Oriental : Mobilisation du foncier en appui aux secteurs du Tourisme et des Services

5.10 Fès-Meknès : Mobilisation du foncier en faveur des secteurs du Sport et de l'Enseignement et de la Formation

5.11 Béni Mellal-Khénifra : Mobilisation du foncier au profit des secteurs des Services et de la Santé

II. MOBILISATION DU FONCIER DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AGRICOLE – ANNEE 2022-

1. Données globales

2. Déclinaison Régionale

2.1 Casablanca-Settat (Oléiculture)

1
2
2
2
3
4
6
7
9
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
24
26
26
28
29
31
32
33
34
36
36
37
39

2.2 Rabat-Salé-Kénitra (Arboriculture)	40
2.3 Fès-Meknès (Arboriculture fruitière)	41
2.4 Tanger-Tétouan-Al Hoceima (Maraîchages)	42
2.5 Béni Mellal -Khénifra (Culture fourragères)	43
2.6 L'Oriental (Arboriculture fruitière)	44
2.7 Souss -Massa (Viticulture)	45
2.8 Marrakech -Safi (Oléiculture)	45
3. Ventilation par filière	46
3.1 Oléiculture	47
3.2 Arboriculture fruitière	48
3.3 Maraîchages	49
CHAPITRE II : MOBILISATION DU DOMAINE PRIVE DE L'ETAT AU TITRE DU 1^{er} SEMESTRE 2023	50
I. MOBILISATION DU FONCIER AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT (HORS PARTENARIAT AGRICOLE)	50
1. Données globales	50
2. Ventilation par Mode de Mobilisation du Foncier	51
3. Ventilation par secteur d'activité	52
3.1 Secteur des Mines	54
3.2 Secteur de l'Habitat	55
3.3 Secteur de l'Industrie	56
3.4 Secteur de l'Agro-industrie	57
3.5 Secteur du Tourisme	58
3.6 Secteur des Services	59
3.7 Secteur du Sport	60
3.8 Secteur de l'Enseignement et de la Formation	61
2.9 Secteur de la Santé	62
4. Déclinaison Régionale	63
4.1 Dakhla-Oued Eddahab: Mobilisation du foncier en appui aux secteurs des Mines et de l'Habitat	65
4.2 Laâyoune-Sakia El Hamra: Mobilisation du foncier en appui aux secteurs de l'Habitat et des Mines	66
4.3 Tanger-Tétouan-Al Hoceima : Mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'Industrie	67
4.4 Guelmim-Oued Noun : Mobilisation du foncier en faveur du secteur des Mines	68
4.5 L'Oriental : Mobilisation du foncier en appui aux secteurs des Service, de l'Agro-Industrie et de l'Industrie	69
4.6 Casablanca-Settat : Mobilisation du foncier en faveur du secteur du Sport	70
4.7 Souss -Massa : Mobilisation du foncier en appui au secteur des Services	71
4.8 Marrakech-Safi : Mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'Industrie	71
4.9 Fès- Meknès : Mobilisation du foncier en appui au secteur du Tourisme	71
4.10 Rabat-Salé-Kénitra : Mobilisation du foncier en faveur du secteur des Services	71
4.11 Béni Mellal-Khénifra: Mobilisation du foncier en appui au secteur du Tourisme	71

II. MOBILISATION DU FONCIER DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AGRICOLE – 1 ^{er} SEMESTRE 2023-	72
1. Données globales	72
2. Déclinaison Régionale	72
2.1 Fès-Meknès (<i>Arboriculture fruitière</i>)	74
2.2 Tanger- Tétouan- Al Hoceima (<i>Arboriculture fruitière</i>)	75
2.3 Casablanca -Settat (<i>Arboriculture fruitière</i>)	76
2.4 Rabat-Salé-Kenitra (<i>Agrumiculture</i>)	77
2.5 L'Oriental (<i>Agrumiculture</i>)	78
2.6 Souss-Massa (<i>Agrumiculture</i>)	79
2.7 Béni Mellal -Khénifra (<i>Oléiculture</i>)	80
3. Ventilation par filière	81
3.1 <i>Arboriculture fruitière</i>	82
3.2 <i>Filières Céréalière</i>	82
3.3 <i>Oléiculture</i>	83
ANNEXES	84
Synthèse sur la Nouvelle Loi-Cadre n°03.22 formant Charte de l'Investissement promulguée par le Dahir n° 1-22-76 du 9 décembre 2022	84
Tableaux récapitulatifs des bilans de <i>mobilisation du foncier pour l'investissement – année 2022 & 1^{er} semestre 2023</i>	86
LISTE DES ABREVIATIONS	90

INTRODUCTION

Le Domaine Privé de l'Etat est constitué de l'ensemble des biens et droits, à caractère immobilier ou mobilier, dont l'Etat est propriétaire et ne faisant pas partie de son Domaine Public, ni de régimes particuliers tels les habous et les terres collectives. Il est subdivisé en deux catégories de biens soumis à des régimes juridiques distincts :

- Le Domaine qualifié d'ordinaire géré par le Ministère de l'Economie et des Finances (Direction des Domaines de l'Etat) ;
- Le Domaine Forestier géré par l'Agence Nationale aux Eaux et Forêts.

La Direction des Domaines de l'Etat, en tant qu'agent foncier de l'Etat, contribue activement au développement socio-économique du pays. Elle vise, à travers la mobilisation du foncier privé de l'Etat, les objectifs suivants :

- Donner une impulsion aux politiques d'investissement productif et aux stratégies sectorielles de l'Etat ;
- Contribuer au développement des équipements publics et des services sociaux ;
- Accompagner la réalisation des projets de l'Habitat Social et le recasement des bidonvilles.

Depuis l'année 2002, date de la déconcentration de l'Investissement et la création des Centres Régionaux d'Investissement, le patrimoine foncier de l'Etat a été fortement sollicité pour la promotion de l'investissement privé, ainsi que les stratégies sectorielles créatrices de richesses et des emplois.

De ce fait, le foncier de l'Etat (Domaine Privé) constitue un levier pour le soutien et la promotion des investissements productifs. En effet, durant les 3 dernières années, la Direction des Domaines de l'Etat a mobilisé (hors partenariat agricole) près de 1.608.706 Ha couvrant l'essentiel des chantiers de mise à niveau des infrastructures de base et des grands projets de développement pour un investissement global projeté de l'ordre de 877,4 MMdh permettant la création de 100.318 emplois escomptés.

Le présent rapport, préparé par la Direction des Domaines de l'Etat, conformément aux dispositions de la loi organique n°130-13 relative à la loi de finances, dresse le bilan de la mobilisation, pour investissement, du patrimoine foncier de l'Etat au titre des exercices 2022 et 2023 (1^{er} semestre).

CHAPITRE I : MOBILISATION DU DOMAINE PRIVE DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

I. MOBILISATION DU FONCIER AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT (HORS PARTENARIAT AGRICOLE)

La mobilisation du DPE est effectuée conformément aux dispositions de l'article 82 du décret Royal du 21 avril 1967 portant règlement général de la comptabilité publique, tel qu'il a été complété et modifié, du décret relatif aux attributions du ministère de l'économie et des finances, et de l'arrêté n°367-02 portant délégation de pouvoirs aux walis des régions, et ce par le biais des autorisations de cession ou de location des terrains relevant du domaine privé de l'Etat.

Les modalités de traitement et d'approbation des demandes de cession et/ou de location des terrains du DPE pour la réalisation des projets d'investissements, sont accomplies conformément aux dispositions de la Loi 47.18 « portant Réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement », considérés désormais comme les seuls organes de décision et de coordination de l'action des administrations compétentes en matière d'investissement au niveau déconcentré.

1. Données globales

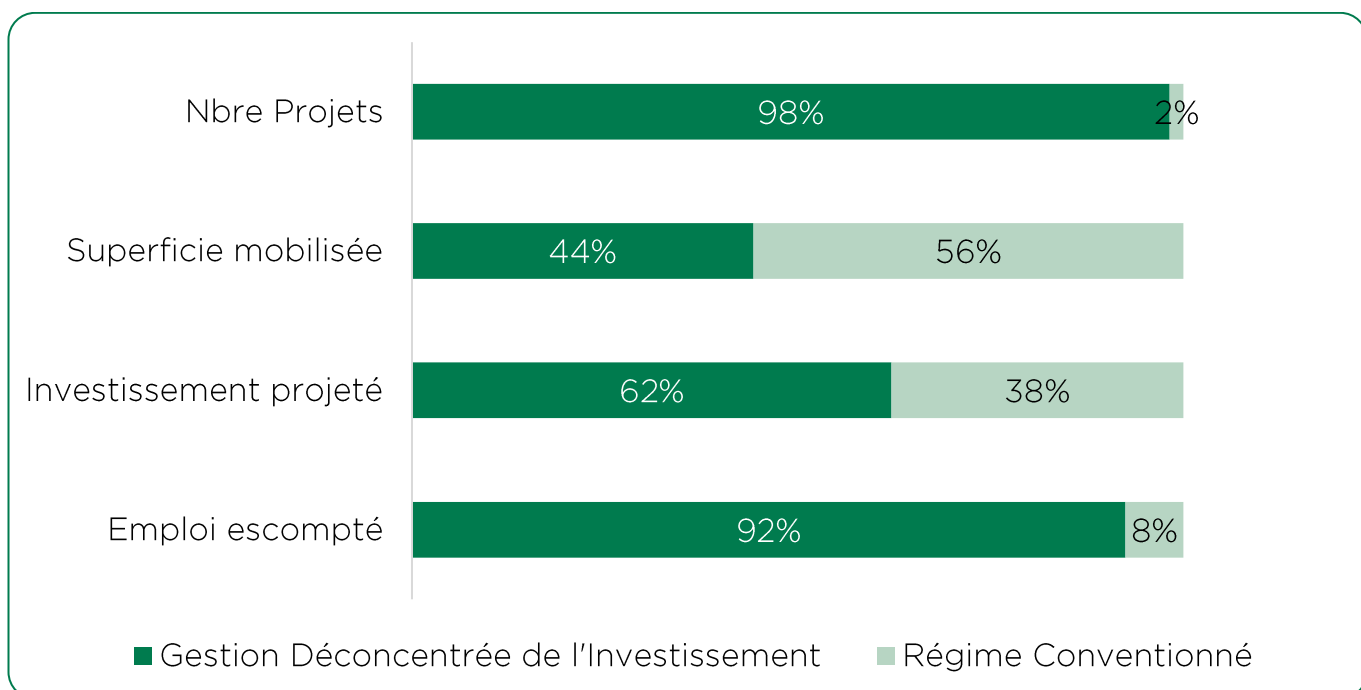
Le nombre de projets, ayant pour support un foncier domanial, approuvés au titre de l'exercice 2022, est de 452 projets, pour une superficie globale de 1.447.045 Ha et un investissement projeté de l'ordre de 591.798 Mdh permettant la création de 56.854 emplois escomptés.

	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Année 2022	452	1.447.045ha 97a 06ca	591.798.219.791	56.854

2. Ventilation par Régime

- Au cours de l'année 2022, 98% des projets ont été approuvés dans le cadre de la Gestion Déconcentrée des Investissements, concentrant plus de 44% de la superficie globale mobilisée, pour une enveloppe globale de l'ordre de 367 MMdh et la création de 52.588 postes d'emploi escomptés.
- Huit dossiers d'investissement, ayant pour support un foncier domanial, ont été examinés dans le cadre du régime Conventionné correspondant à 56% de la superficie globale mobilisée, au titre de l'année 2022.

Mode	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Gestion Déconcentrée	444	640.576ha 24a 72ca	367.800.219.791	52.588
Régime Conventionné	8	806.469ha 72a 34ca	223.998.000.000	4.266
Total général	452	1.447.045ha 97a 06ca	591.798.219.791	56.854



2.1 Régime Conventionné

Dans le cadre du régime conventionné, les instances gouvernementales compétentes ont poursuivi l'examen et l'approbation des projets de conventions et d'avenants devant être conclus avec des investisseurs marocains et étrangers.

Ces conventions d'investissements octroient un certain nombre d'avantages et d'exonérations sur les plans fiscal et douanier, ainsi que le bénéfice de la contribution de l'Etat aux coûts d'infrastructures externes, de la formation professionnelle et d'acquisition des terrains, en application de la Loi-Cadre n° 18-95 formant charte de l'Investissement et de l'article 7.1 de la loi de finances pour l'exercice budgétaire 1998-1999 tel qu'il a été modifié.

A signaler qu'une Nouvelle Loi-Cadre n°03.22 formant charte de l'Investissement a été promulguée par le Dahir n° 1-22-76 du 9 décembre 2022 et publiée dans le BO n° 7152 du 15-12-2022.

Au titre de l'année 2022, huit dossiers d'investissement, ont été examinés dans ce cadre et concerne dans leur totalité le secteur de l'Energie.

Ces investissements, d'une valeur totale de 224 MMdh, seront réalisés sur une superficie globale de l'ordre de 806.469 Ha et devraient générer, à terme, la création de 4.266 postes d'emploi.

Région	Porteur du projet	Superficie mobilisée	Investissement (dh)	Emploi escompté
Dakhla-Oued Eddahab	DAHAMCO SA	553.435ha 12a 35ca	254.000.000	3.100
	Sté Falcon	150.446ha 53a 75ca	100.000.000.000	350
	Sté TAQA MOROCCO	70.000ha00a 00ca	96.000.000.000	56
		7.940ha16a 84ca	4.500.000.000	20
	Sté POWER SUR SARL	15.000ha 00a 00ca	19.550.000.000	650
Laâyoune-Sakia El Hamra	Sté BOUJDOUR WIND FARM	3.869ha 13a 66ca	1.454.000.000	70
	EEM (Filiale Nareva)	2.934ha 00a 00ca	740.000.000	10
		2.844ha 75a 74ca	1.500.000.000	10
Total général		806.469ha 72a 34ca	223.998.000.000	4.266

2.2 Gestion Déconcentrée de l'Investissement

Dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires encadrant la Gestion Déconcentrée de l'Investissement, les Centres Régionaux d'Investissement (CRI) ont procédé, à travers «la Commission Régionale Unifiée d'Investissement », de concert avec les services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat, à l'examen de plusieurs projets d'investissement ayant pour support des terrains relevant du Domaine Privé de l'Etat, situés dans diverses régions du Royaume.

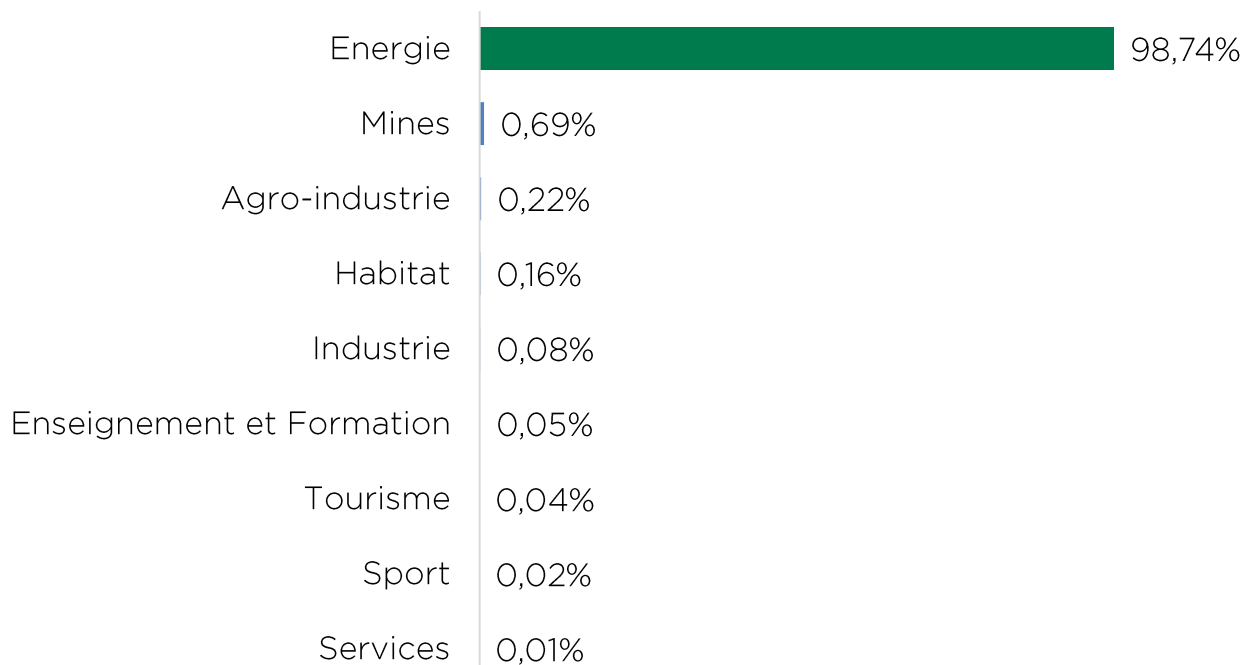
A cet égard, 444 projets ont été agréés, au titre de l'année 2022, pour une superficie totale de 640.576 Ha, et une enveloppe globale de plus de 367,8 MMdh correspondant à la création, à terme, de 52.588 postes d'emploi, A cet effet, il y a lieu de préciser que :

- Plus de 99% de la superficie globale mobilisée, est concentrée au niveau de deux régions : 57% au niveau de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et 42% au niveau de la région de Guelmim-Oued Noun.

Région	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Laâyoune- Sakia El Hamra	101	362.026ha 76a 87ca	224.657.870.000	13.577
Guelmim- Oued Noun	10	272.025ha 80a 16ca	100.106.735.321	10.614
Dakhla-Oued Eddahab	243	5.609ha 46a 16ca	11.208.723.000	12.906
Marrakech-Safi	4	570ha 30a 97ca	3.436.050.000	2.200
Tanger- Tétouan-Al Hoceima	17	145ha 21a 93ca	5.180.100.000	5.984
Rabat- Salé- Kenitra	8	79ha 43a 01ca	19.195.321.000	2.582
Souss-Massa	8	43ha 41a 18ca	1.085.490.000	1.182
Casablanca-Settat	10	42ha 84a 48ca	1.863.095.050	829
L'Oriental	20	15ha 09a 17ca	470.940.000	931
Fès- Meknès	15	12ha 04a 18ca	385.209.000	1.288
Béni Mellal-Khénifra	6	5ha 74a 24ca	204.580.280	479
Deraa- Tafilalet	2	12a 37ca	6.106.140	16
Total général	444	640.576ha 24a 72ca	367.800.219.791	52.588

- Au cours de l'année 2022, environ 99% de la superficie mobilisée est dominée par le secteur de l'Energie.

Superficie mobilisée/Secteur d'activité



3. Ventilation par Mode de mobilisation du Foncier

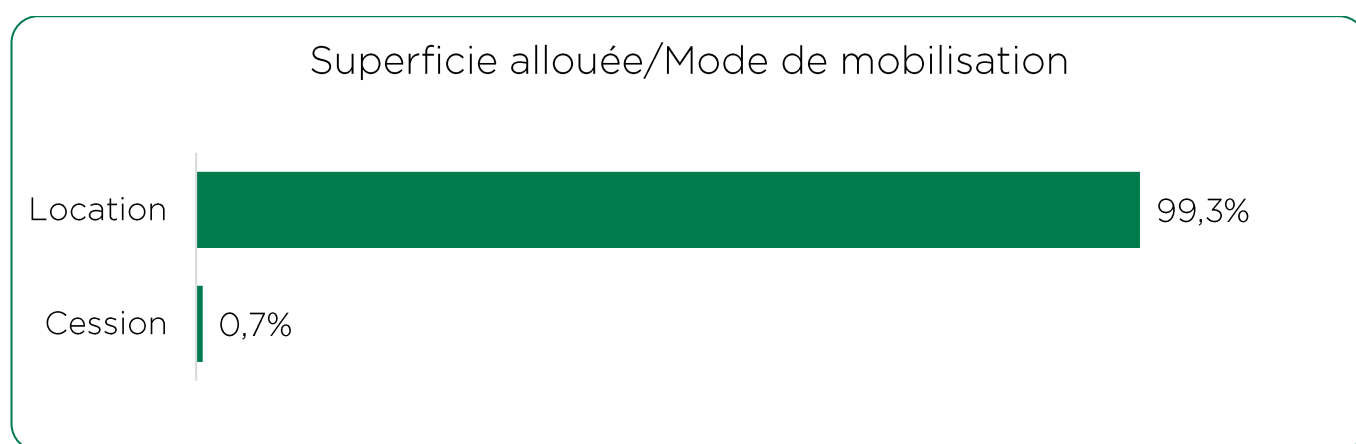
Dans le cadre de l'optimisation de l'allocation du foncier mobilisé au profit de l'Investissement, l'Etat (Domaine Privé) adopte une stratégie visant, entre autres, la valorisation de sa réserve foncière moyennant la normalisation et la diversification du mode de mobilisation du foncier, suivant la nature et la vocation du projet d'investissement (Industriel, Habitat, Tourisme, Energie...).

Ainsi, et dans le cadre de l'allocation rationnelle du foncier domanial, en fonction de la dimension et de la portée des projets d'investissement, la Direction des Domaines de l'Etat privilégie l'option de la mobilisation du foncier par voie de location, destiné à abriter les grands projets nécessitant des assiettes foncières très étendues.

Cette normalisation aura pour objectif, d'éviter la mobilisation de superficie surdimensionnée par rapport à la portée des projets à réaliser.

De même, et afin d'encourager les investissements et réduire le coût du foncier destiné à recevoir les projets dans le secteur Industriel, l'Etat (Domaine Privé) opte plus pour la mobilisation, par voie de location, des lots des Zones Industrielles aménagées au profit des investisseurs.

- Ainsi, 99,3% du foncier domanial a été mobilisé, au cours de l'année 2022, par l'Etat (Domaine Privé), par voie de location.



- De plus, c'est le secteur de l'Energie qui s'accapare la quasi-totalité de la superficie mobilisée par voie de location (soit 99,6%), au titre de l'année 2022, destinée à recevoir des projets dans le secteur des Energies renouvelables, en particulier la production de l'hydrogène vert.

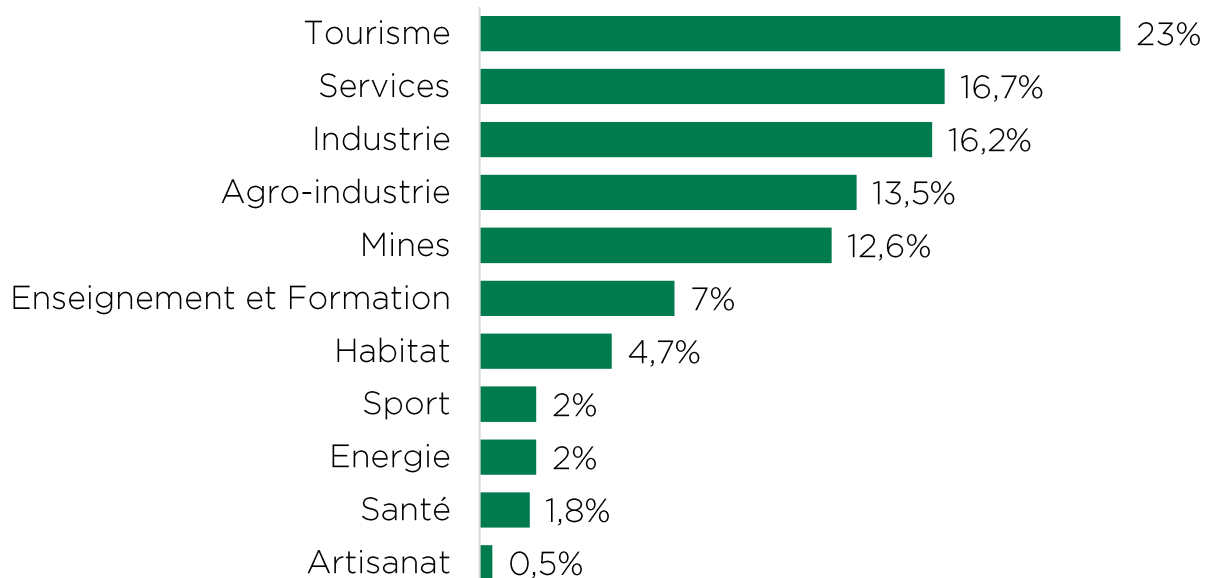
Superficie mobilisée par voie de location/Secteur d'activité



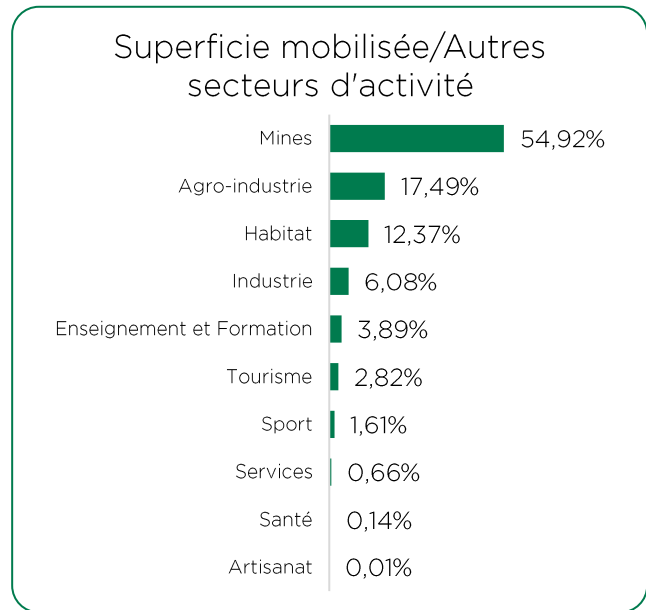
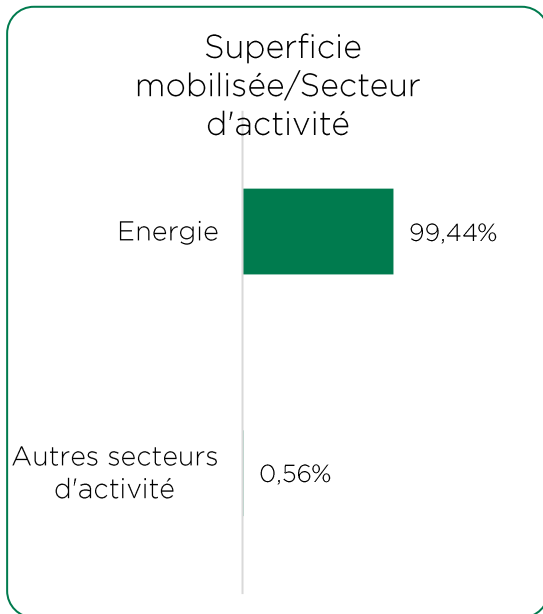
4. Ventilation par secteur d'activité

Au titre de l'exercice 2022, sur le plan sectoriel, environ 82% des projets d'investissement sont concentrés au niveau de cinq secteurs d'activité (Tourisme, Services, Industrie, Agro-Industrie et Mines).

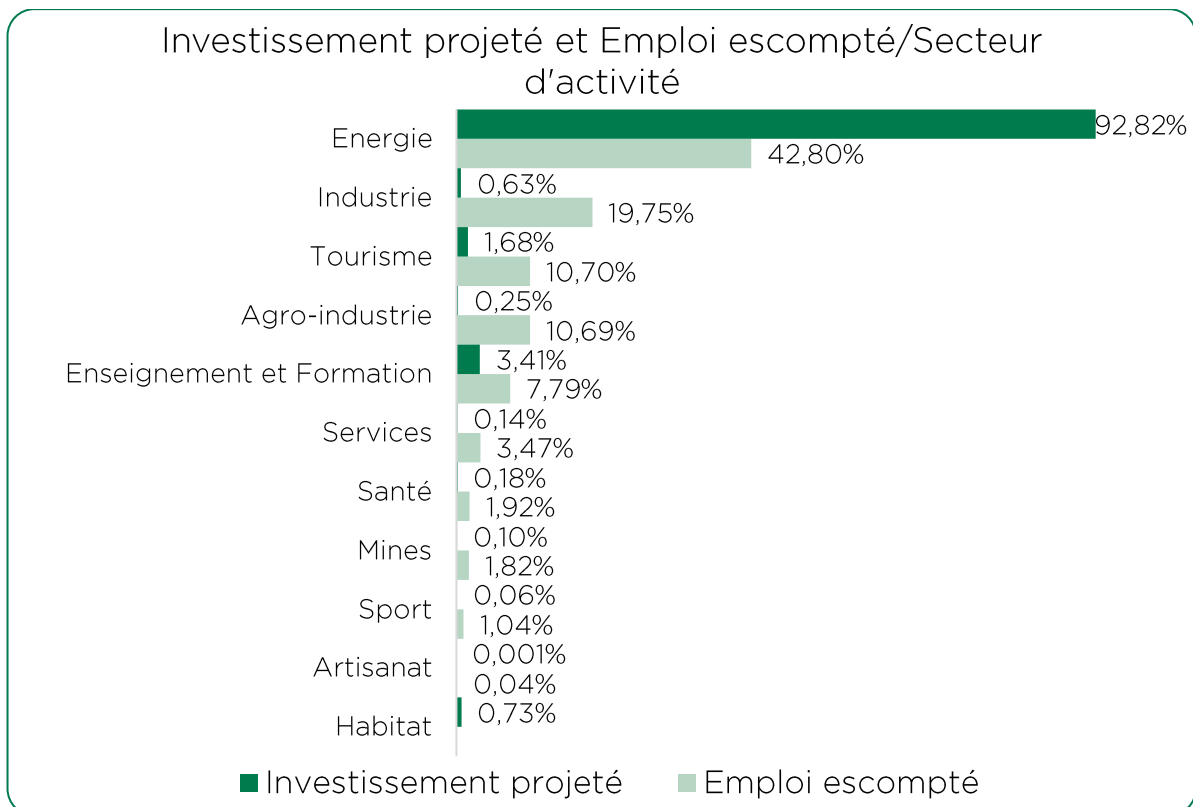
Nb projets/Secteur d'activité



- Plus de 99% de la superficie mobilisée, au cours de l'année 2022, est dominée par le secteur de l'Energie.



- De même, environ 93% des investissements, au titre de l'année 2022, sont orientés vers le secteur de l'Energie.
- Et pour les emplois, 84% des créations de postes devraient, à terme, profiter aux secteurs de l'Energie, de l'Industrie, du Tourisme et de l'Agro-Industrie.



4.1 Secteur de l'Énergie

D'après le rapport du Conseil Mondial de l'Énergie Éolienne (GWEC)¹ dévoilé en mois du mars 2023, le Maroc fait partie des cinq (5) pays en développement (plus de l'Argentine, la Colombie, l'Égypte et l'Indonésie) qui, dans les 5 prochaines années, pourraient installer 3,5 GW de capacité supplémentaire en énergie éolienne, générant ainsi 12,5 milliards de dollars pour leurs économies et 130.000 emplois.

En outre, le Royaume du Maroc fait partie des états au Monde qui présentent les meilleures conditions et la meilleure compétitivité pour la production d'énergie propre.

Ainsi, à travers la vision éclairée de Sa Majesté le Roi, que Dieu l'Assiste, le Maroc a pu initier une dynamique de grandes ambitions de production d'énergie propre, suivant une feuille de route spécifique ayant comme objectif de créer une filière économique et industrielle autour de molécules vertes, particulièrement l'hydrogène, l'ammoniac et le méthanol.

Afin de consolider cette transition énergétique, le Maroc a adopté une Stratégie Énergétique Nationale² visant, entre autres, le renforcement des partenariats et des coopérations internationales en matière d'énergie propre.

Depuis lors, plusieurs pays ont exprimé leur disposition pour consolider leur partenariat énergétique avec le Royaume du Maroc considéré, ainsi, comme un futur leader de l'Énergie propre³.

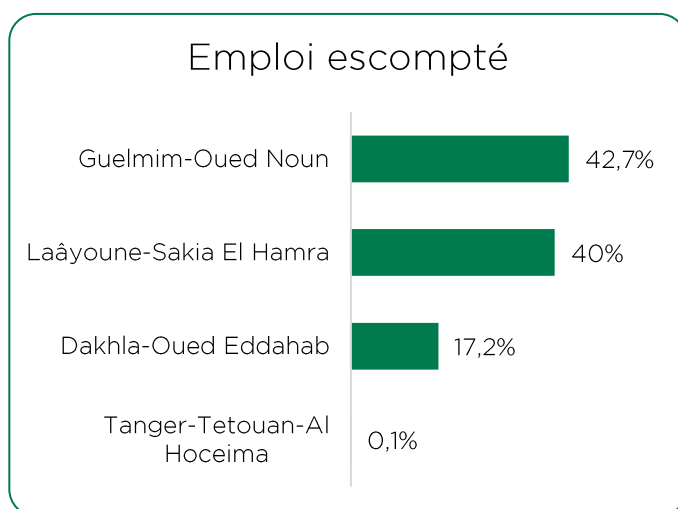
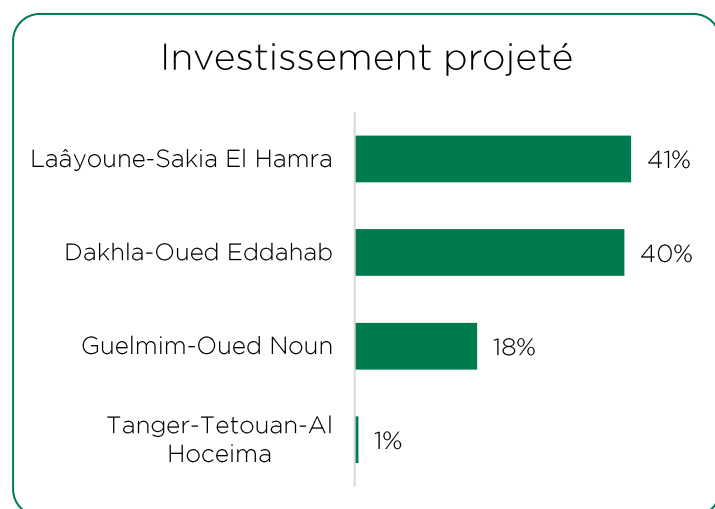
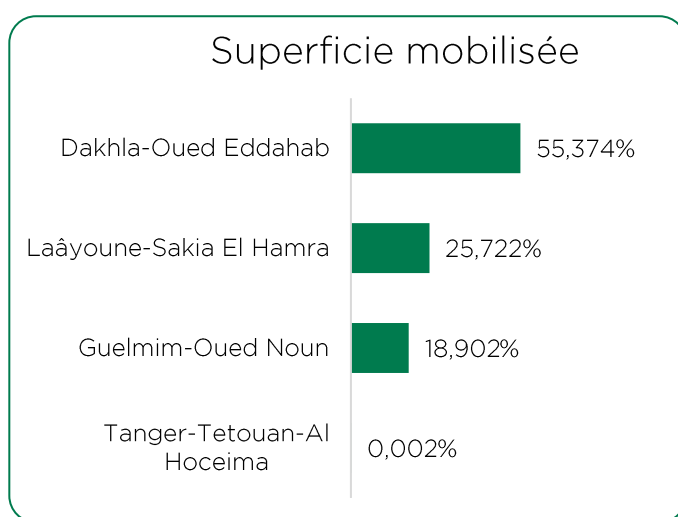
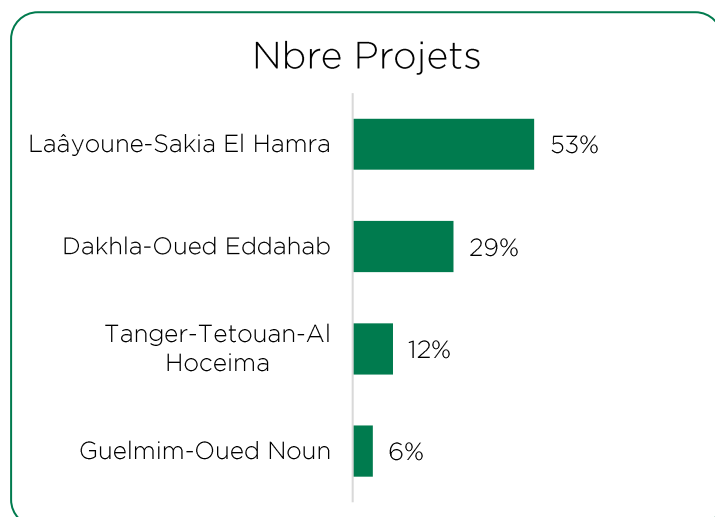
Au titre de l'année 2021, l'Etat (Domaine Privé) a réservé, une superficie de l'ordre de 1500 km² (soit environ 54% de la superficie globale mobilisée pour l'Investissement, au cours de la période 2002-2021) dédiée à la réalisation d'un projet pharamineux au profit du secteur de l'Énergie, envisagé par la société «Xlinks Morocco», portant sur la mise en place d'un Complexe solaire et éolien à Guelmim et le déploiement du plus long câble électrique au monde (quatre câbles sous-marins haute tension de 1,8 GW qui seront installés sur environ 3.800 kilomètres), reliant le Maroc au Royaume-Uni et qui devrait être opérationnel d'ici 2030.

¹ www.gwec.net

² www.mem.gov.ma

S'inscrivant dans la même stratégie visant la diversification des sources d'énergie et le développement des énergies renouvelables, et compte tenu de l'énorme potentiel du Maroc en énergies propres, l'Etat (Domaine Privé) a réservé, au titre de l'année 2022, des assiettes foncières, d'une superficie globale de plus de 1,44 millions d'hectares, dédiées à la réalisation des projets de grande ampleur au profit de l'Énergie renouvelable, spécialement dans la production de l'hydrogène vert.

Ces investissements d'une valeur globale de plus de 549 MMdh correspondant à la création de 24.331 postes d'emploi, seront implantés, principalement, au niveau des régions de Dakhla-Oued Eddahab et de Laâyoune-Sakia El Hamra qui totalisent 81% de la superficie globale mobilisée au profit de secteur de l'Energie, au titre de l'année 2022.

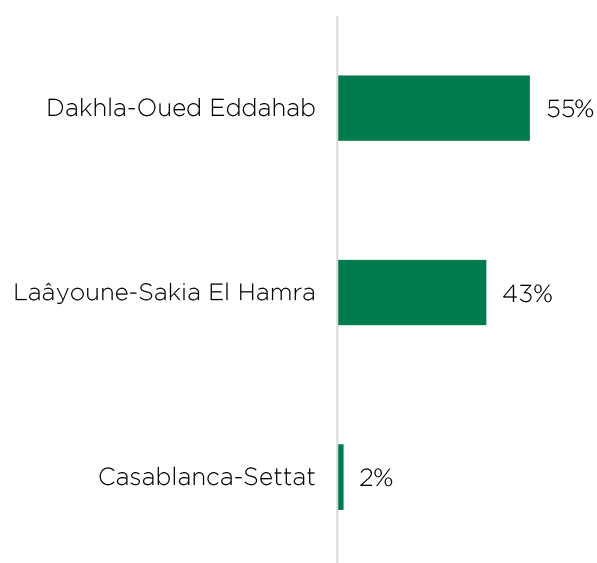


4.2 Secteur des Mines

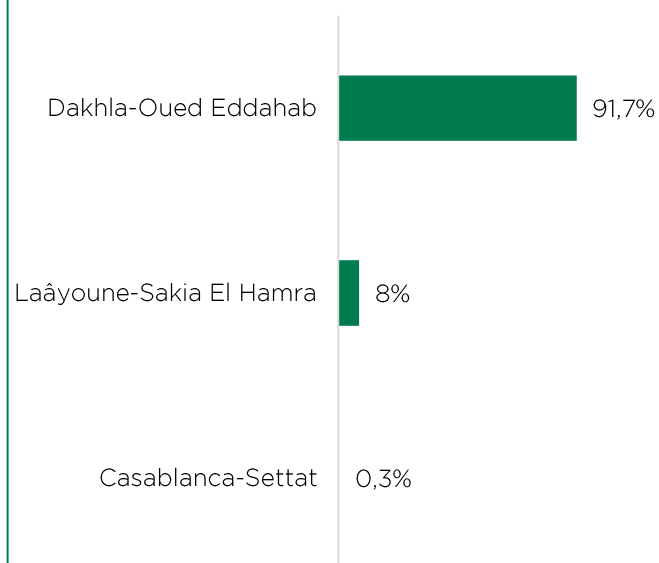
L'année 2022 est marquée, aussi, par l'approbation de 56 projets dans le secteur des Mines, à réaliser sur une superficie globale d'environ 4.423 Ha et devraient drainer un investissement global de l'ordre de 567 Mdh permettant la création, à terme, de 1.032 postes d'emploi.

Environ 92% de la superficie mobilisée au profit de ce secteur, est située au niveau de la région de Dakhla-Oued Eddahab.

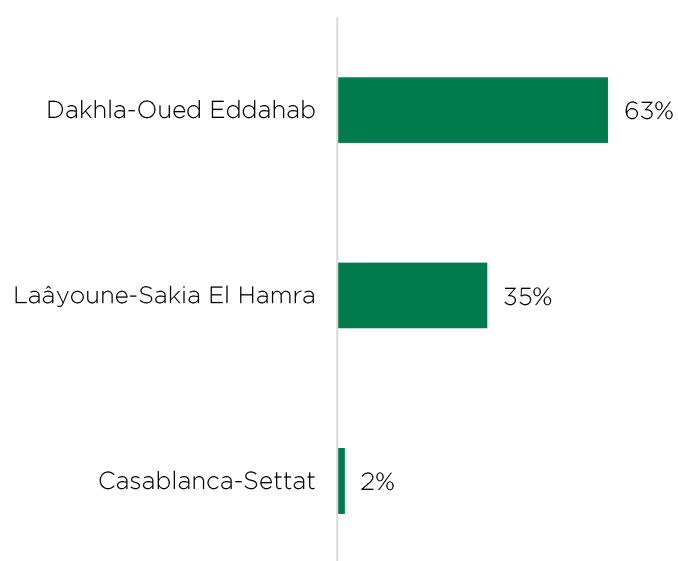
Nbre Projets



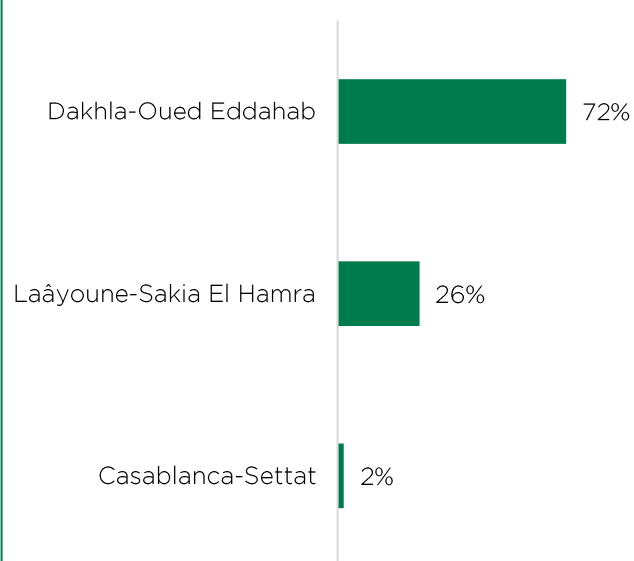
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emploi escompté

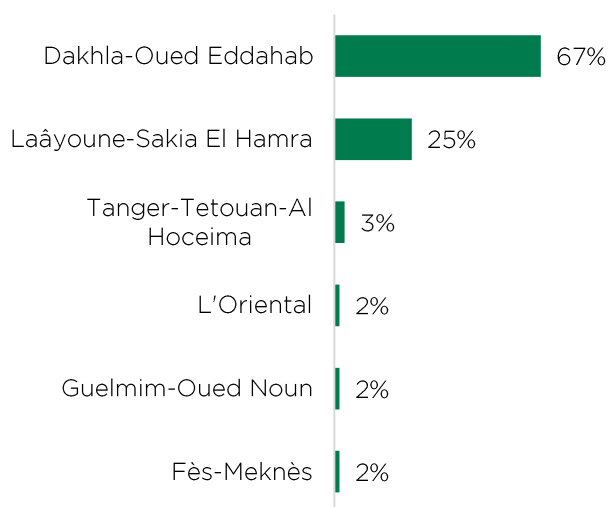


4.3 Secteur de l'Agro-industrie

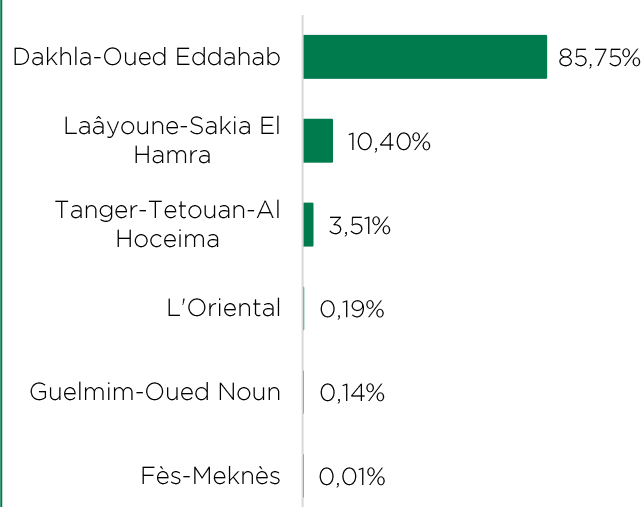
Au cours de l'année 2022, l'Etat (Domaine Privé) a mobilisé une superficie globale d'environ 1.409 Ha, au profit de 60 projets d'investissement dans le secteur de l'Agro-industrie, pour une enveloppe totale de plus de 1,4 MMdh correspondant à la création, à terme, de 6.076 postes d'emploi.

Environ 86% de la superficie mobilisée au profit de ce secteur, au titre de l'année 2022, est située à la région de Dakhla -Oued Eddahab.

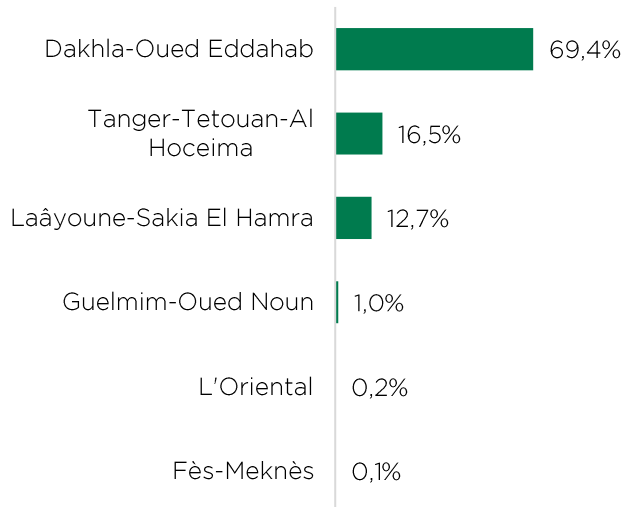
Nbre Projets



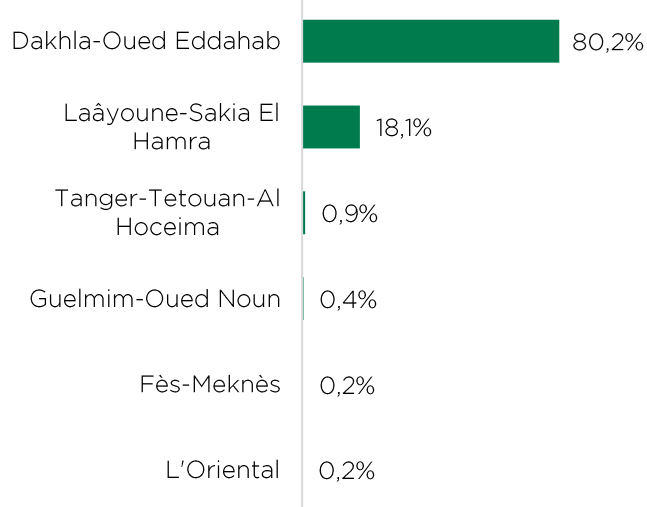
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emploi escompté

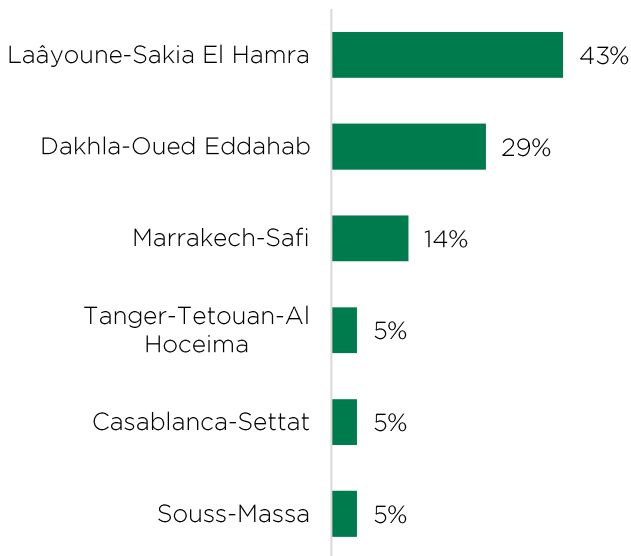


4.4 Secteur de l'Habitat

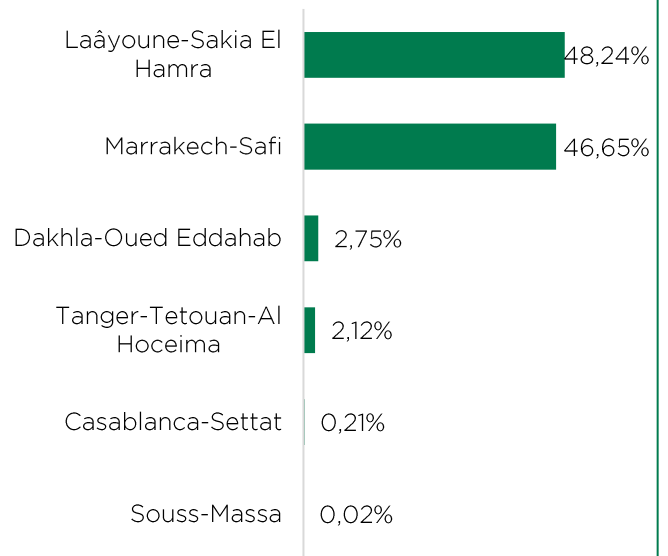
L'Etat (Domaine Privé) a mobilisé, au cours de l'année 2022, une superficie globale de 997 Ha au profit de 21 projets d'investissement dans le secteur de l'Habitat, pour une valeur totale de plus de 4,3 MMdh.

Environ 95% de la superficie globale mobilisée au profit de ce secteur, est concentrée au niveau de deux régions : Laâyoune -Sakia El Hamra et Marrakech-Safi.

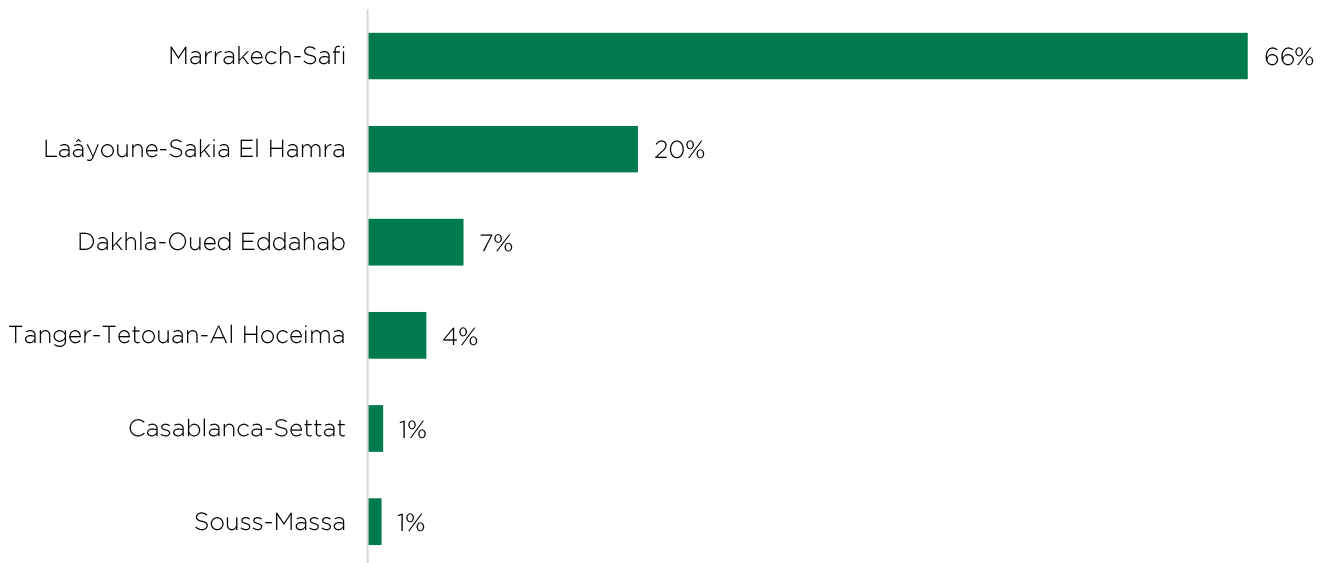
Nbre Projets



Superficie mobilisée



Investissement projeté

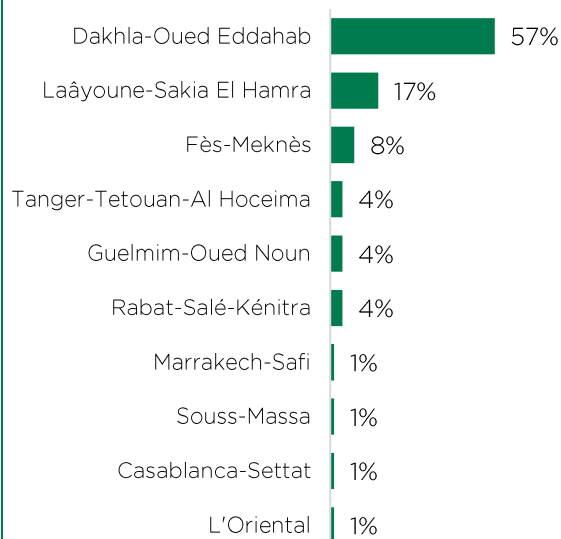


4.5 Secteur de l'Industrie

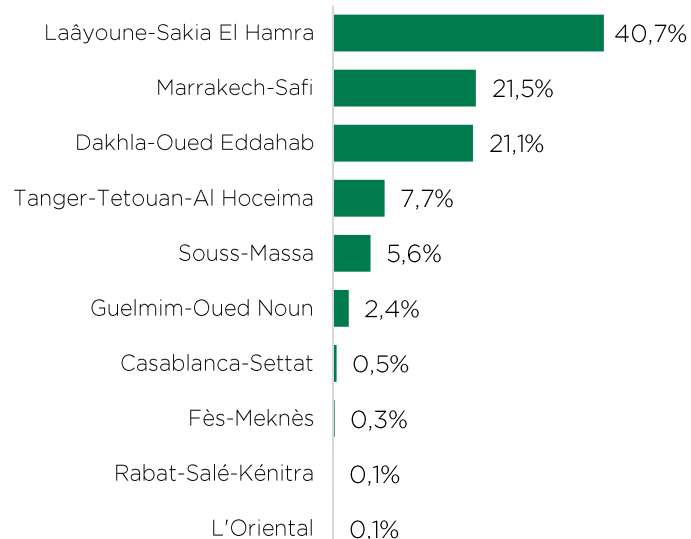
Au titre de l'année 2022, l'Etat (Domaine Privé) a mobilisé environ de 490 Ha au profit de 72 projets dans le secteur de l'Industrie, pour un investissement global de l'ordre de 3,7 MMdh permettant la création de 11.226 postes d'emploi.

Plus de 83% de la superficie mobilisée en faveur de ce secteur, est concentrée au niveau de trois régions : Laâyoune-Sakia El Hamra, Marrakech-Safi et Dakhla-Oued Eddahab.

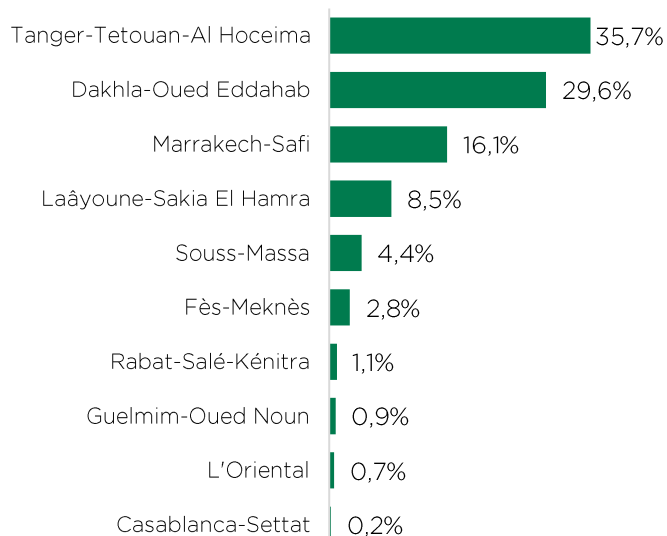
Nbre Projets



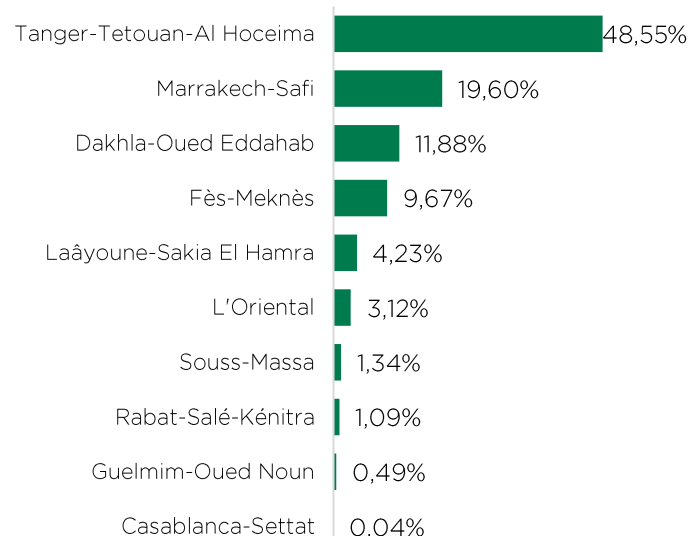
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emploi escompté



4.6 Secteur de l'Enseignement et de la Formation

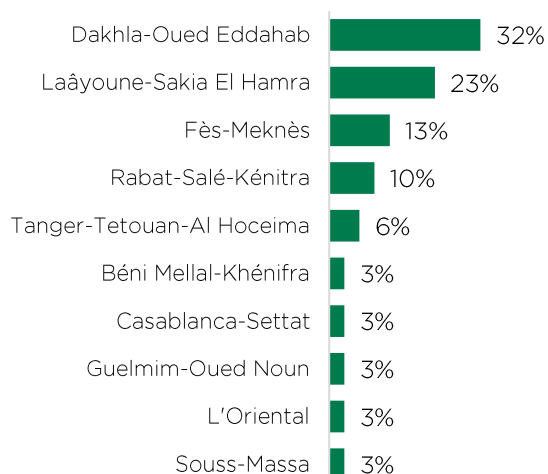
31 projets d'investissement dans le secteur de l'Enseignement et de la Formation ont bénéficié, au titre de l'année 2022, de la mobilisation, par l'Etat (Domaine Privé), d'une superficie globale d'environ de 314Ha.

Ces investissements d'une enveloppe globale de 20,1 MMdh, devraient générer la création, à terme, de 4.430 postes d'emploi.

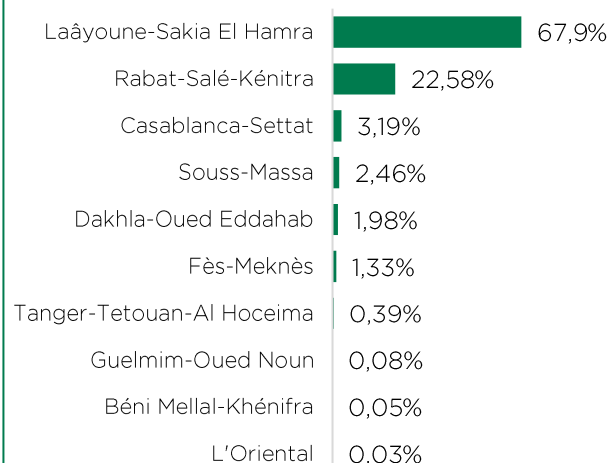
De plus, près de 68 % de la superficie mobilisée au profit de ce secteur concerne la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

En termes des investissements et des emplois, au titre de l'année 2022, c'est la région de Rabat-Salé-Kénitra qui s'accapare près de 93% du montant global investi et de la moitié des postes d'emploi à créer.

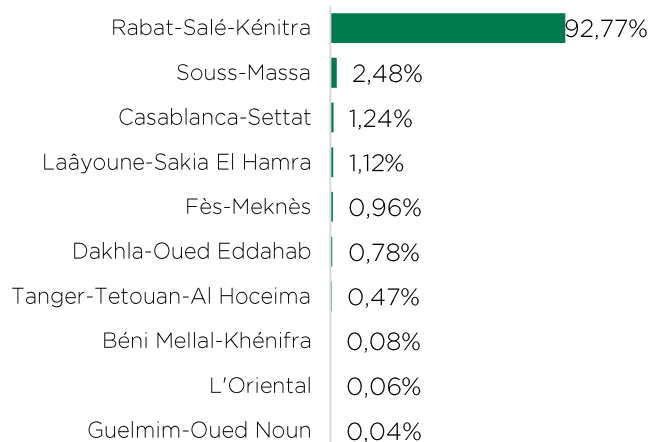
Nbre Projets



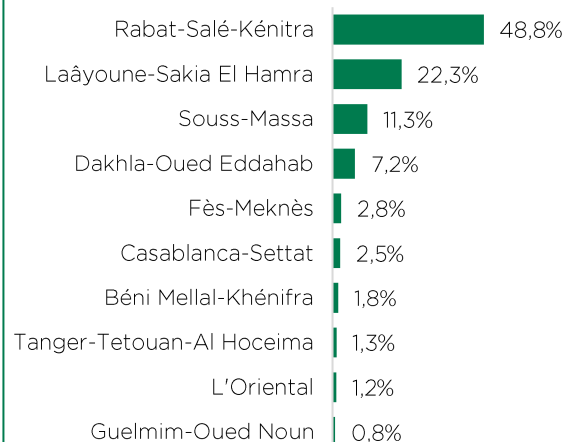
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emploi escompté

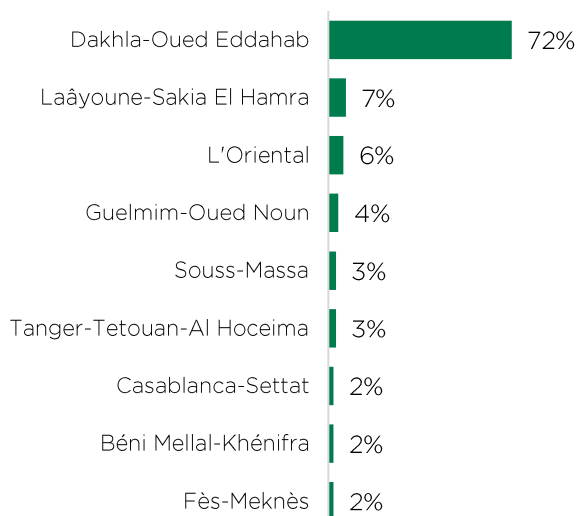


4.7 Secteur du Tourisme

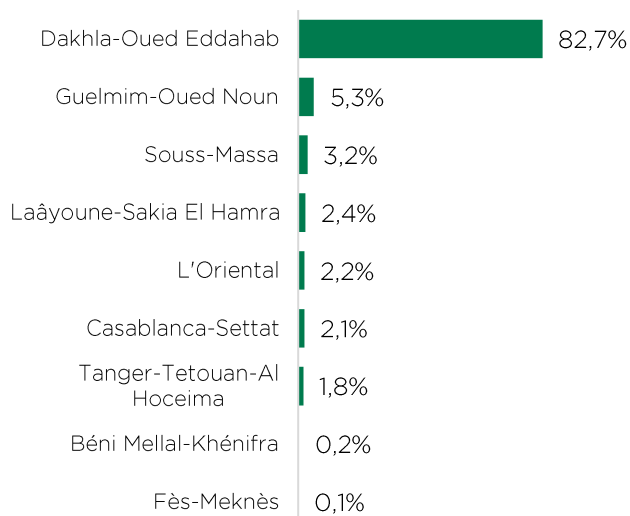
Le secteur du Tourisme a bénéficié, au titre de l'année 2022, de la mobilisation de près 227 Ha, en vue de réaliser 102 projets d'investissement, pour une valeur totale de plus de 9,9 MMdh correspondant à la création, à terme, de 6.083 postes d'emploi.

De plus, c'est la région de Dakhla-Oued Eddahab qui en a été la principale bénéficiaire avec 83% de la superficie mobilisée, 81% du montant global investi et 83% des postes d'emploi à créer, au profit de ce secteur.

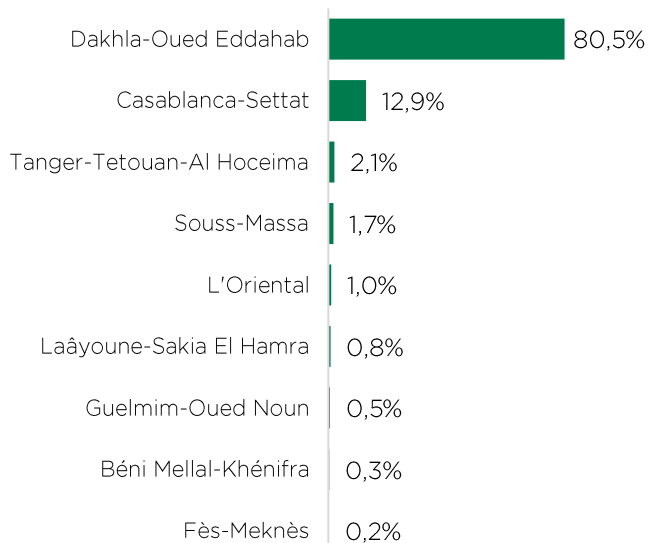
Nbre Projets



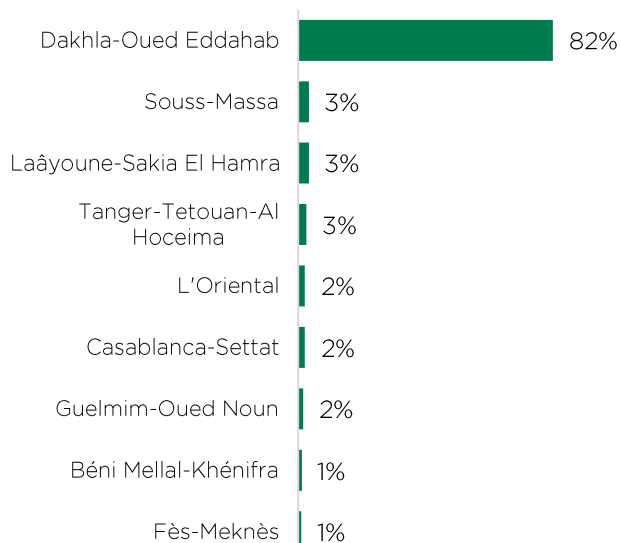
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emploi escompté



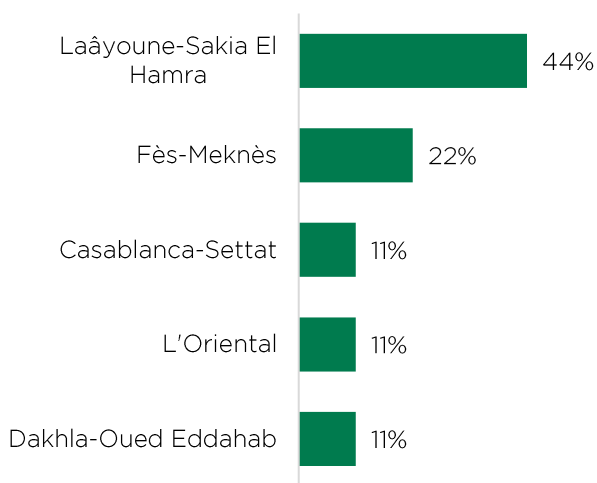
4.8 Secteur du Sport

Au titre de l'année 2022, l'Etat (Domaine Privé) a mobilisé une superficie de 130 Ha, au profit de 9 projets dans le secteur du Sport pour un investissement global de l'ordre de 374Mdh correspondant à la création, à terme, de 592 postes d'emploi.

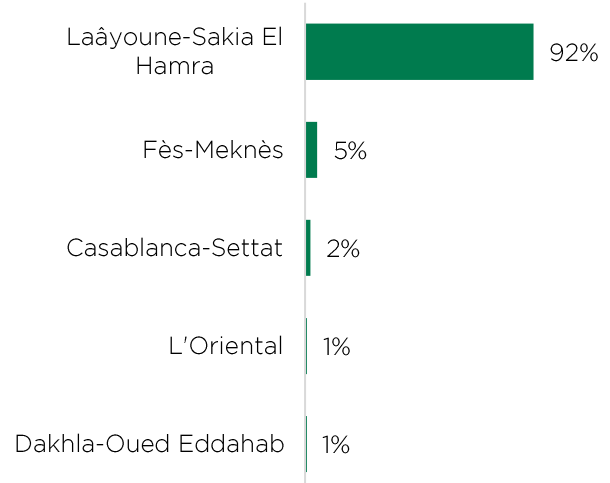
Au cours de cette période, c'est la région de Laâyoune-Sakia El Hamra qui a fourni plus de 92% de la superficie mobilisée au profit de ce secteur.

S'agissant des investissements projetés et des postes d'emploi à créer, c'est la région de Casablanca-Settat qui arrive en 2^{ème} rang, après la région de Laayoune -Sakia El Hamra.

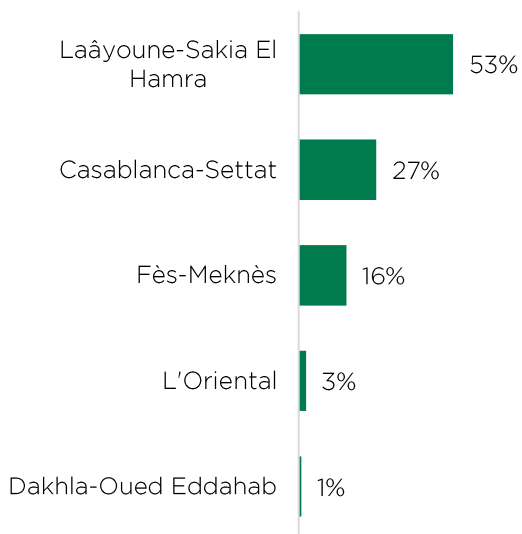
Nbre Projets



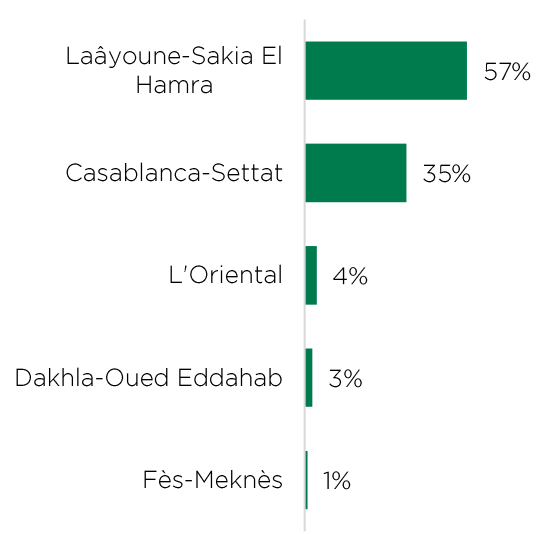
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emploi escompté

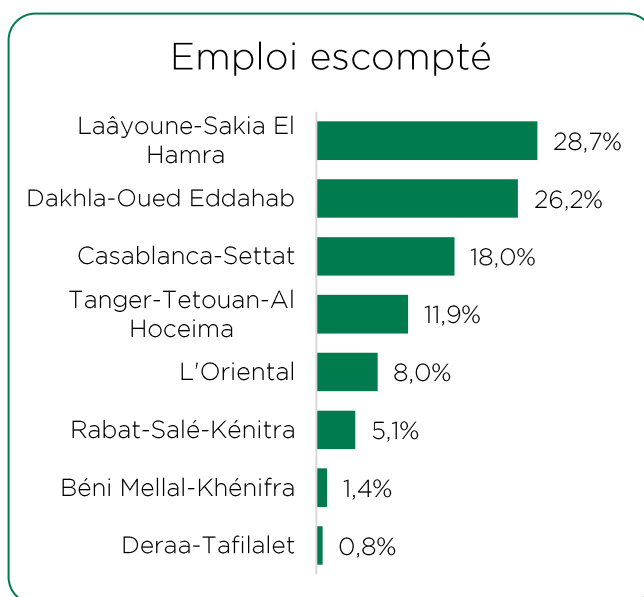
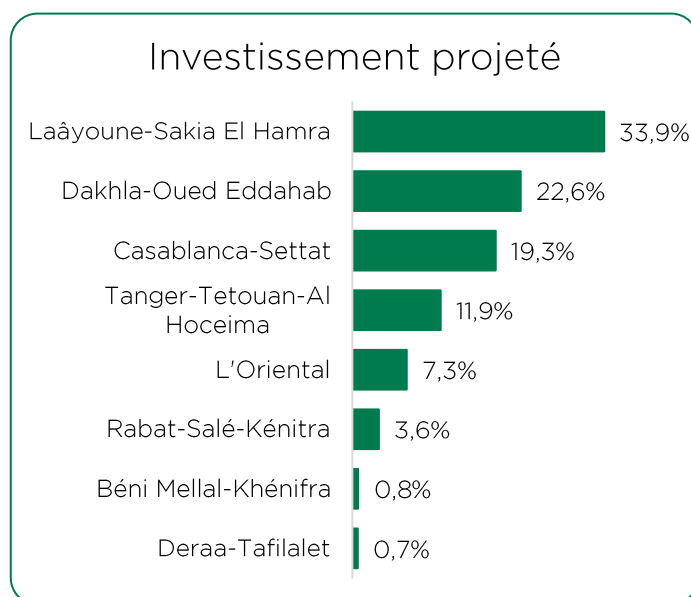
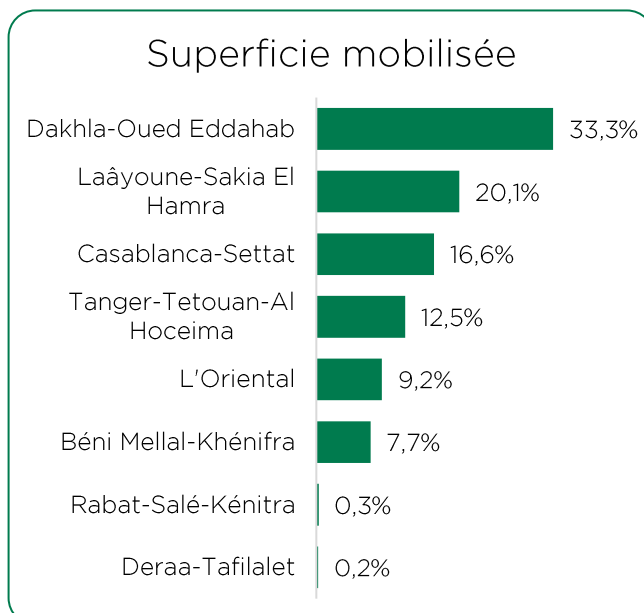
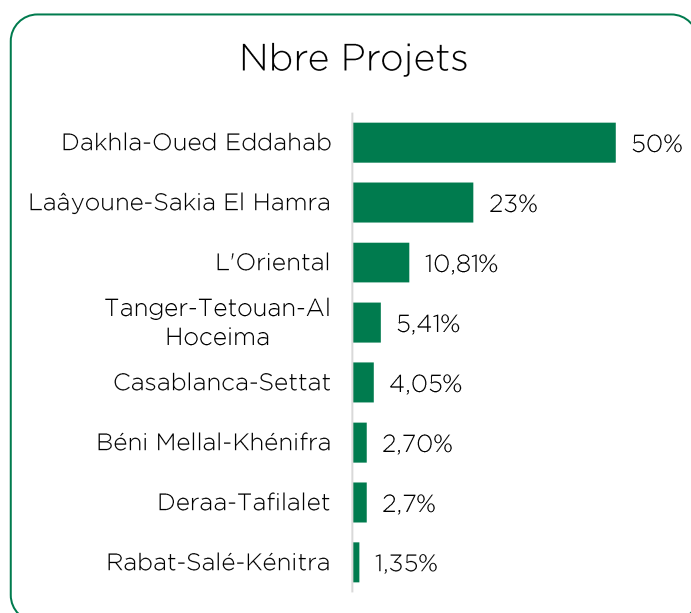


4.9 Secteur des Services

Au cours de l'année 2022, le secteur des Services a bénéficié de la mobilisation, par l'Etat (Domaine Privé) d'une superficie globale de 53Ha, au profit de 74 projets d'investissement pour une enveloppe globale de l'ordre de 840 Mdh correspondant à la création de 1.972 postes d'emploi.

Environ 70 % de la superficie mobilisée au profit de ce secteur, est concentrée au niveau de trois régions : Dakhla-Oued Eddahab, Laâyoune-Sakia El Hamra et Casablanca-Settat.

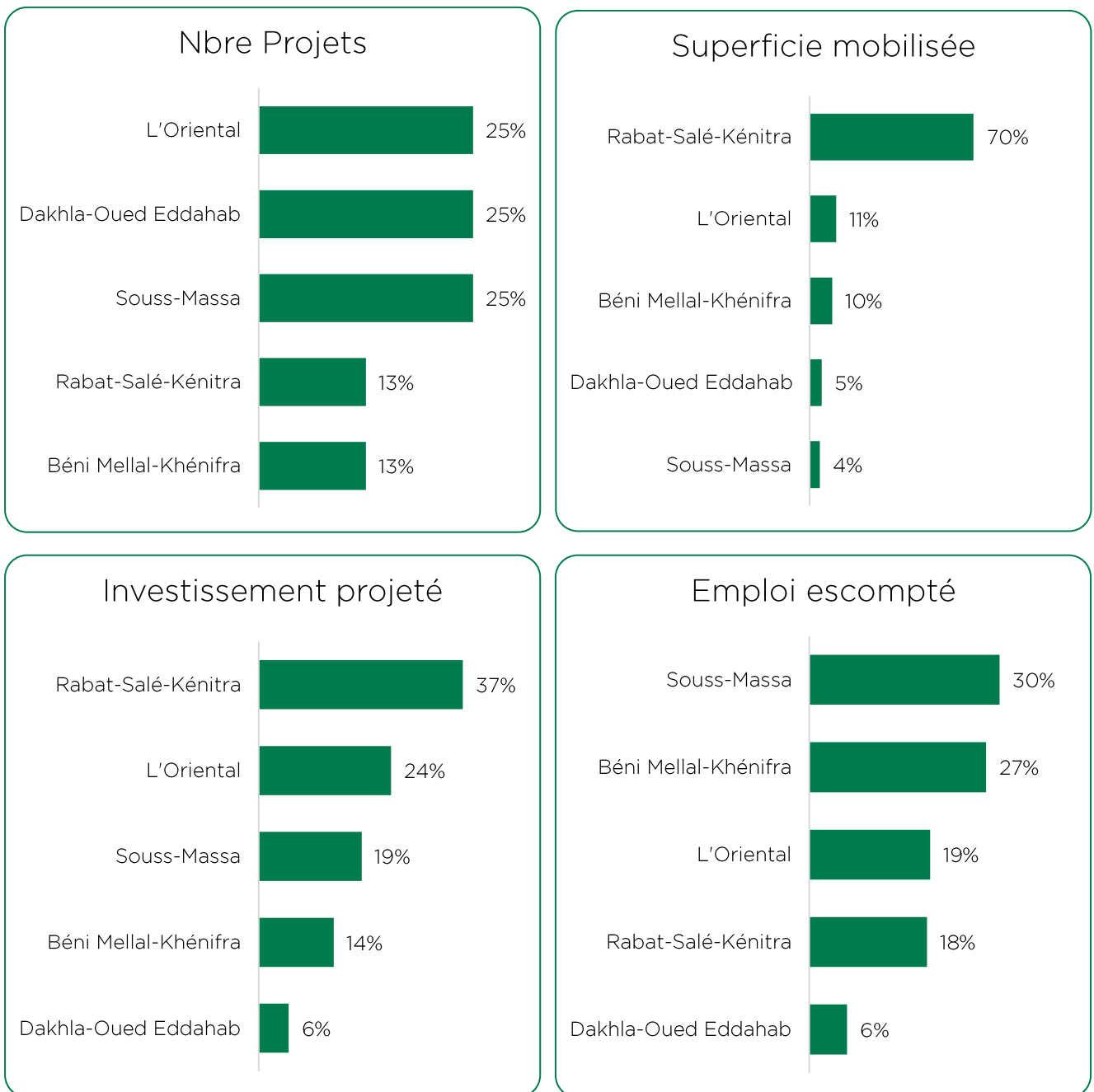
En termes de montant global des investissements, ainsi que des emplois, la région de Laâyoune-Sakia El Hamra a bénéficié, respectivement, de plus de 34% des investissements et de 29% des postes à créer.



4.10 Secteur de la Santé

L'Etat (Domaine privé) a accompagné les investissements dans le secteur de la Santé, au titre de l'année 2022, par la mobilisation d'une superficie de 11 Ha, en vue de réaliser 8 projets d'investissement pour une enveloppe globale de 1.088 Mdh correspondant à la création, à terme, de 1.092 postes d'emploi.

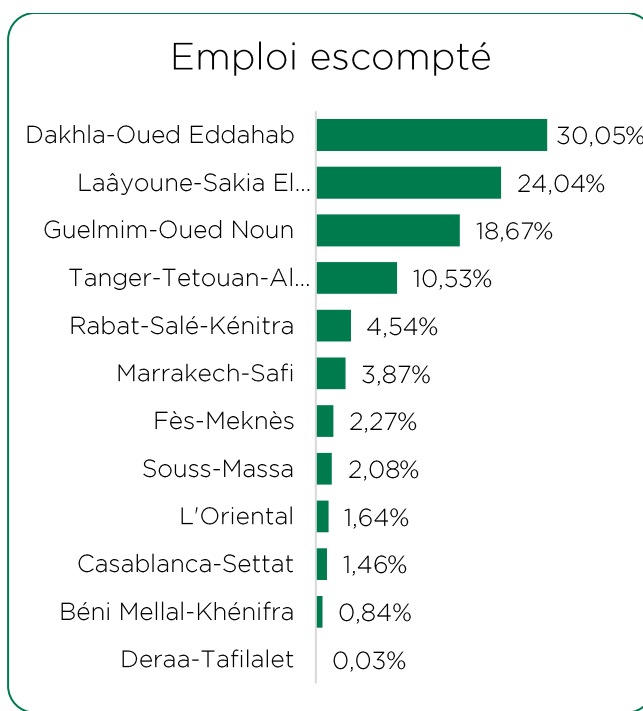
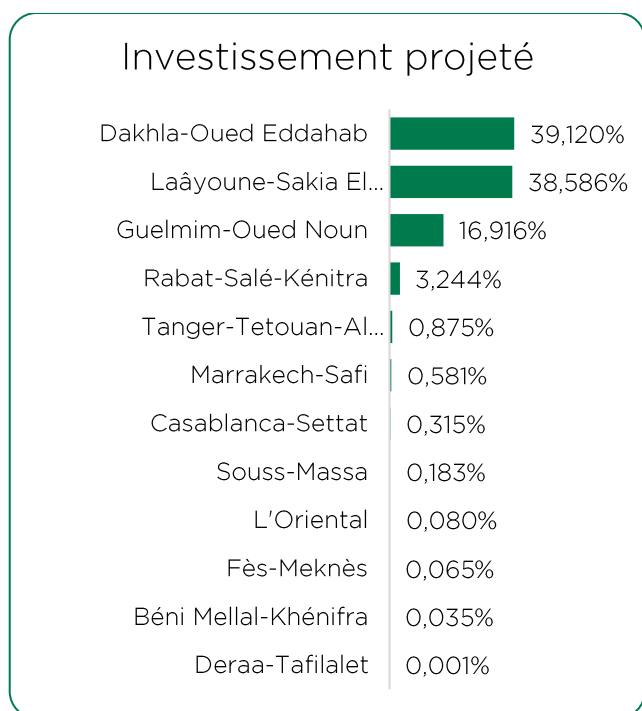
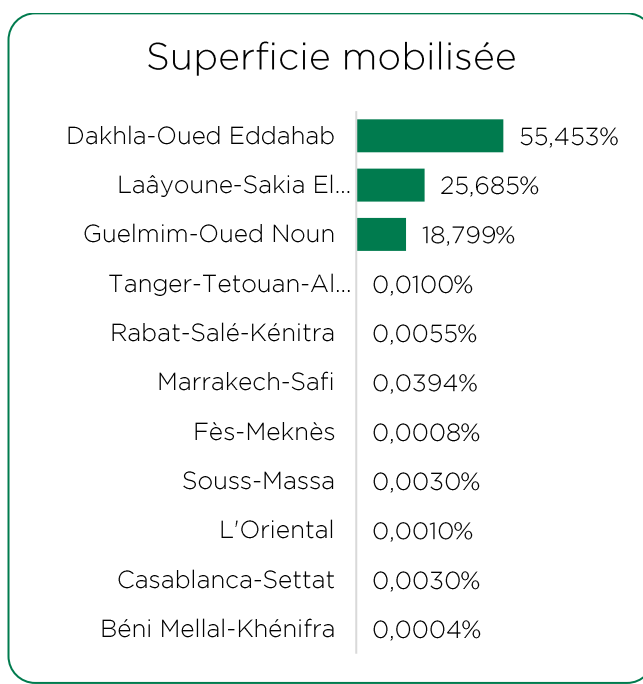
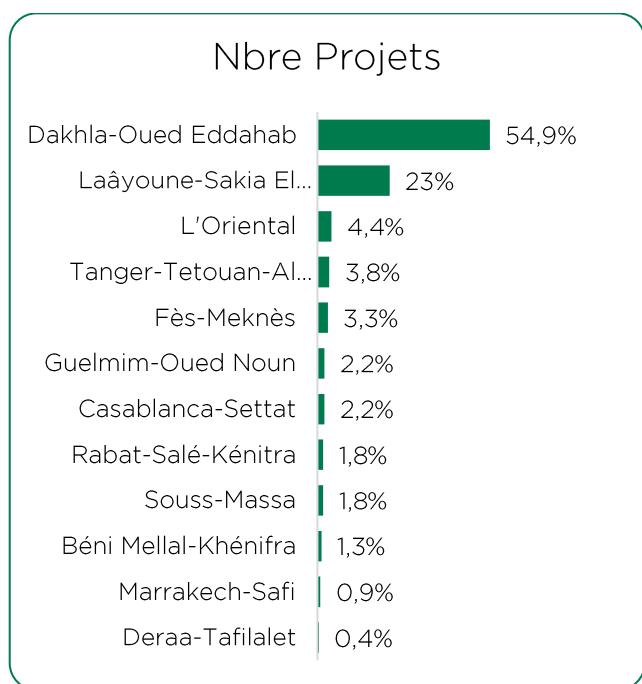
Presque 70% de cette superficie, est opérée au profit du Conseil Provincial de Sidi-Slimane en vue de réaliser un projet dans le cadre social, d'une valeur de 408 Mdh permettant la création de 200 postes d'emploi.



5. Ventilation par Région

La répartition régionale du foncier, fait ressortir, qu'au titre de l'année 2022, les régions de Dakhla-Oued Eddahab, Laâyoune-Sakia El Hamra et Guelmim-Oued Noun s'accaparent plus de 99,94% de la superficie globale mobilisée.

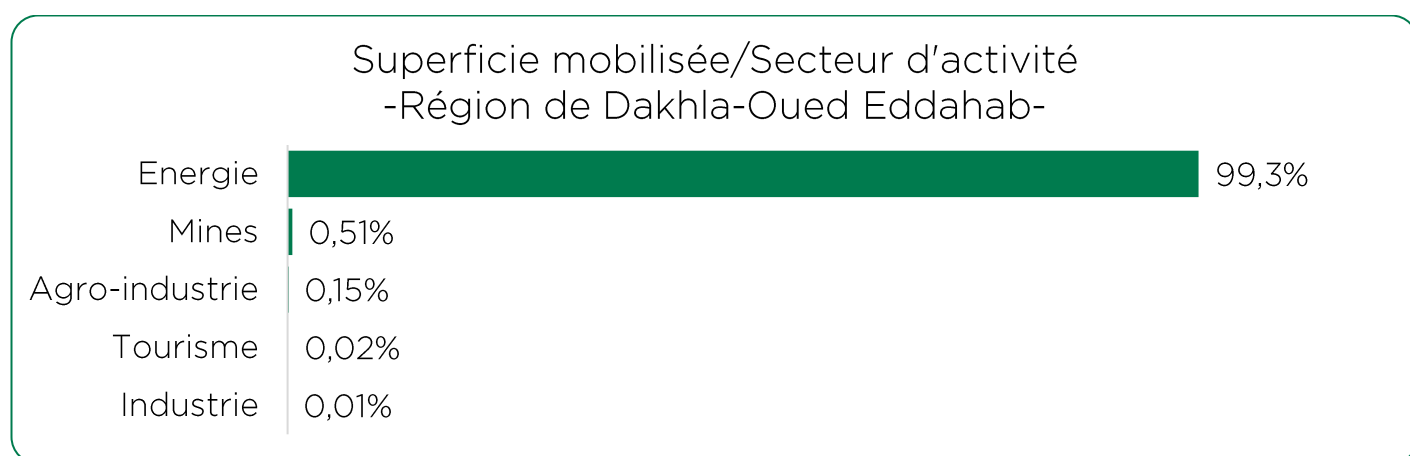
En termes de nombre de projets, ce sont les régions de Dakhla-Oued Eddahab et de Laâyoune-Sakia El Hamra qui ont profité, respectivement, de plus de 55% et 23% des projets approuvés, au titre de l'année 2022.



5.1 Dakhla-Oued Eddahab : Mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Energie

La région de Dakhla-Oued Eddahab a bénéficié de la mobilisation d'une superficie de 802.431 Ha (soit 55% de superficie mobilisée au titre de l'année 2022), en vue de réaliser 248 projets d'investissements, dominés principalement par le secteur de l'Energie (soit 99,3% de la superficie mobilisée au profit de cette région).

Ces investissements pour une enveloppe globale de l'ordre de 231 MMdh devraient générer la création, à terme, de 17.082 postes d'emploi.



En effet, cette région permettra l'établissement d'une industrie nationale, basée sur l'hydrogène vert, en garantissant tout d'abord le remplacement des importations d'ammoniac par une production locale de cette importante matière première indispensable dans le secteur des engrais.

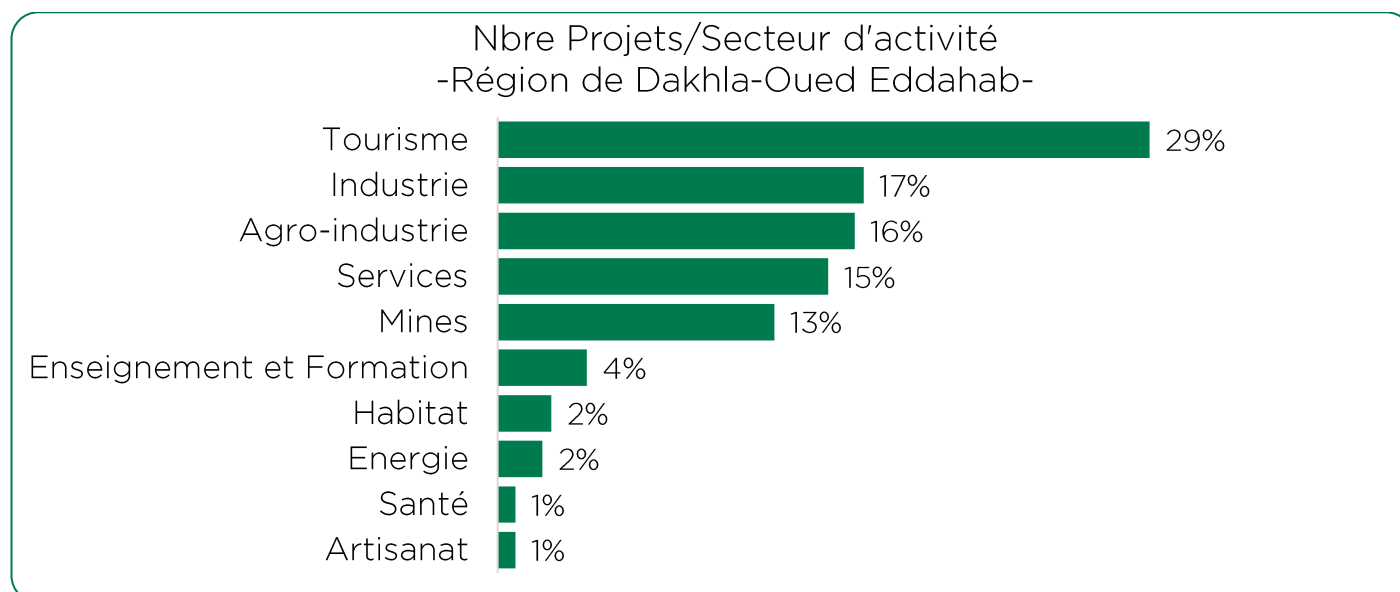
Il en est de même pour les exportations de produits issus de l'Hydrogène Vert vers des pays engagés dans les objectifs ambitieux de décarbonisation.

Cet effort est traduit par la mobilisation des assiettes foncières astronomiques totalisant une superficie de l'ordre de 8000 Km², dédiées à la réalisation des projets d'investissement consistant en :

- Une unité pour la production d'Hydrogène Vert et d'Ammoniac, sur un foncier d'une superficie globale de 553.435 ha, envisagée par la société "DAHAMCO SA", pour un investissement global de l'ordre de 254 Mdh permettant la création, à terme, de 3.100 postes d'emploi.
- Une unité pour la production d'Hydrogène Vert, sur une superficie globale de 150.446 ha, envisagée par la société "Falcon", pour une valeur totale de 100.000 Mdh correspondant à la création, à terme, de 350 postes d'emploi.

- Une centrale d’Energie renouvelable pour la production d’Hydrogène Vert et produits dérivés, est programmée par la société "TAQA Morocco", sur un foncier domanial d’une superficie de 70.000 ha, pour une enveloppe globale de l’ordre de 96.000 Mdh correspondant à la création de 56 postes d’emploi.
- Un Parc Eolien de 300 MW, sur un foncier domanial d’une superficie globale de 7.940 ha, sollicité la société "TAQA Morocco", pour une valeur totale de l’ordre de 4.500 Mdh et devraient générer la création, à terme, de 20 postes d’emploi.
- Une unité de production d’Hydrogène Vert sera construite par la société "POWER SUR SARL", sur un foncier domanial d’une superficie de 15.000 ha, pour un investissement total de l’ordre de 19.550 Mdh permettant la création, à terme, de 650 postes d’emploi.

En termes de nombre de projets, au cours de l’année 2022, c’est le secteur du Tourisme qui a bénéficié de 29% des projets approuvés au niveau de cette région suivi, respectivement, par le secteur de l’Industrie (17%), le secteur de l’Agro-industrie (16%), le secteur des Services (15%) et le secteur des Mines (13%).



5.2 Laâyoune -Sakia El Hamra : Une mobilisation du foncier au profit du secteur de l’Energie

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra a bénéficié, au titre de l’année 2022, de la mobilisation de 371.675 Ha en vue de réaliser 104 projets d’investissement, soit 26% de la superficie globale mobilisée. Ces investissements d’une enveloppe globale de 228 MMdh devraient générer, à terme, la création de 13.667 postes d’emploi.

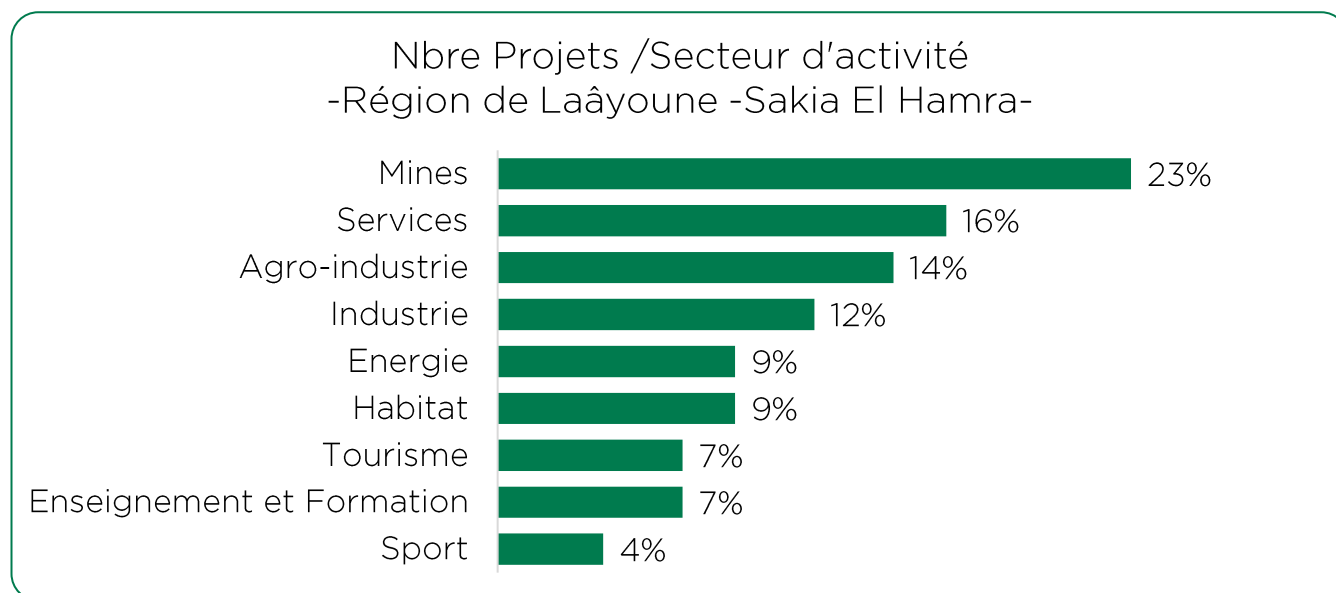
Au titre de l'année 2022, c'est le secteur de l'Energie qui s'accapare plus de 99,5% de la superficie globale mobilisée au niveau de cette région, soit une superficie totale de 370.144 Ha.

Superficie mobilisée/Secteur d'activité -Région de Laâyoune -Sakia El Hamra-		
Energie		99,59%
Habitat	0,13%	
Mines	0,10%	
Enseignement et Formation	0,06%	
Industrie	0,05%	
Agro-industrie	0,04%	
Sport	0,03%	

Dans ce sillage, la région de Laâyoune-Sakia El Hamra bénéficiera de la réalisation de 9 projets d'investissement dans le secteur de l'Energie (des Parcs Eoliens et des Unités de production de l'Hydrogène Vert (voir tableau ci-après) qui devraient drainer un investissement global de 226 MMdh et générer la création, à terme, de 9.730 postes d'emploi.

Société	Projet	Superficie mobilisée	Investissement (Mdh)	Emploi escompté
Sté ORNX BOUJDOUR	Parc Eolien et Hydrogène Vert	145.331ha 98a 80ca	73.500	3500
Sté ORNX LAAYOUNE	Parc Eolien et Hydrogène Vert	100.000ha 17a 37ca	73.500	3500
Sté OCP (SA)	Unité de Production de l'Hydrogène Vert	100.350ha 89a 65ca	70.000	2.500
Sté ACWA POWER MAROC	Parc Eolien 100 Mw	5.890ha 55a 57ca	1.500	20
Sté ACWA POWER MAROC	Parc Eolien 100 Mw	4.451ha 41a 32ca	1.300	20
Sté TAROUMA WIND	Parc Eolien	4.471ha 09a 00ca	2.500	100
Sté BOUJDOUR WIND FARM	Parc Eolien 100mw	3.869 ha13a 66ca	1.454	70
EEM (Filiale NAREVA)	Parc Eolien Akhfennir	2.934ha 00a 00ca	740	10
EEM (Filiale NAREVA)	Parc Eolien	2.844ha 75a 74ca	1.500	10

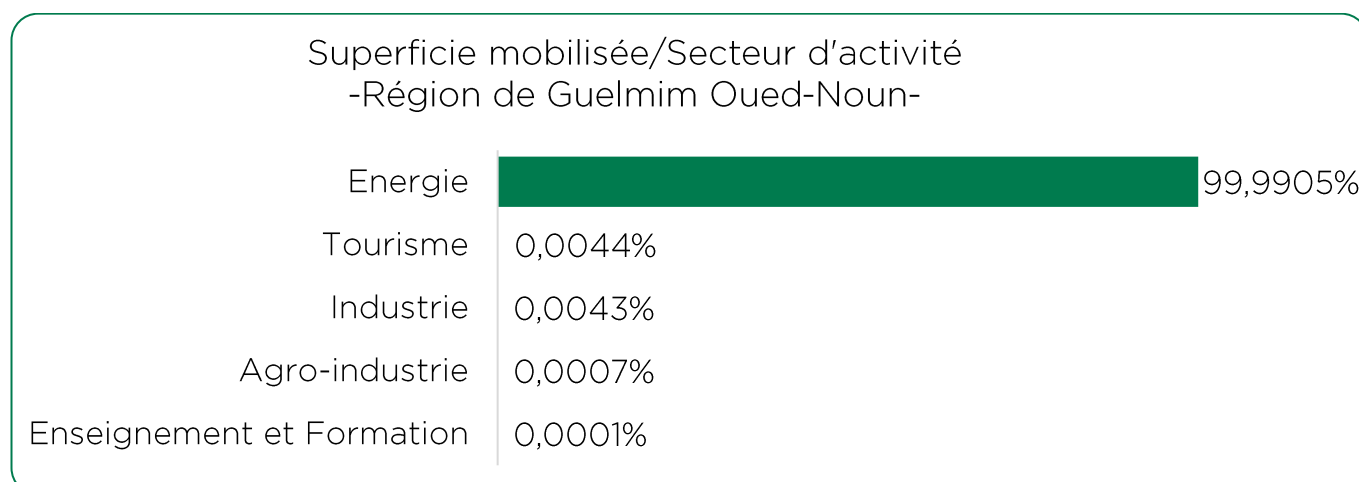
En termes de nombre de projets, au cours de l'année 2022, c'est le secteur des Mines qui a bénéficié de plus de 23% des projets accordés au niveau la région, suivi, respectivement, par le secteur des Services (16%), le secteur de l'Agro-industrie (14%) et le secteur de l'Industrie (12%).



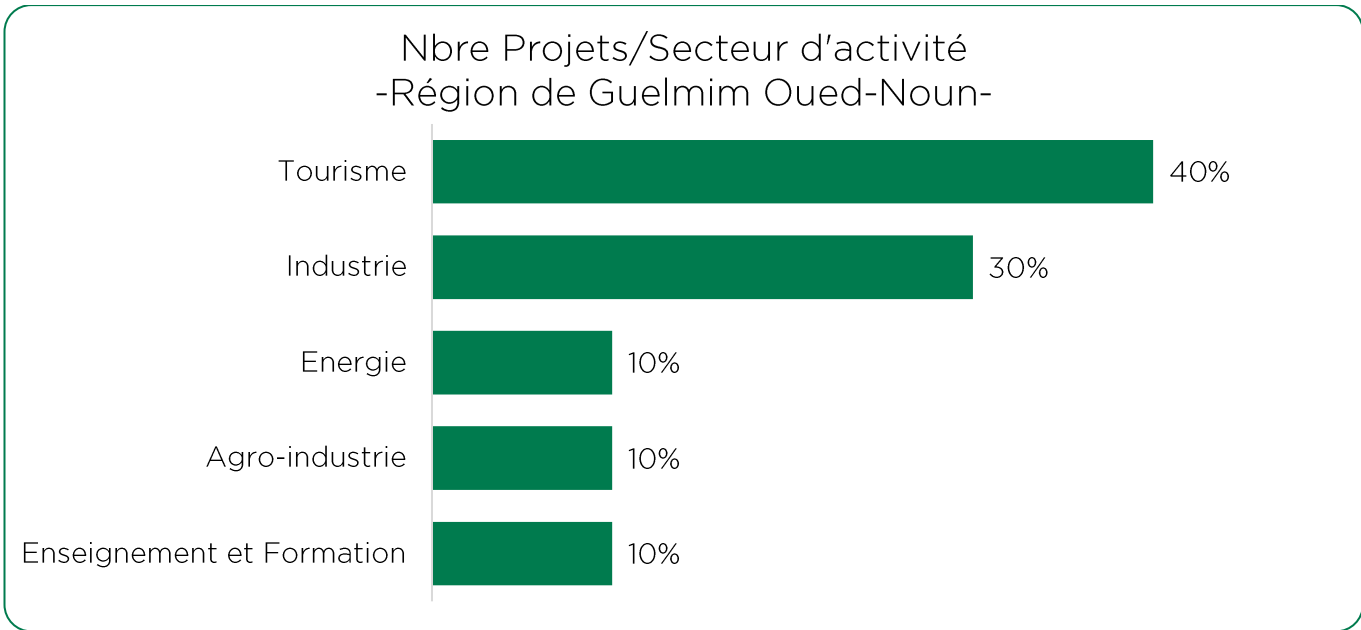
5.3 Guelmim Oued-Noun : Mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Energie

La région de Guelmim Oued-Noun a bénéficié, au titre de l'année 2022, de 19% de la superficie mobilisée (soit 272.026 Ha), destinée à recevoir 10 projets d'investissement pour une valeur totale de plus de 100 MMdh correspondant à la création, à terme, de 10.614 postes d'emploi.

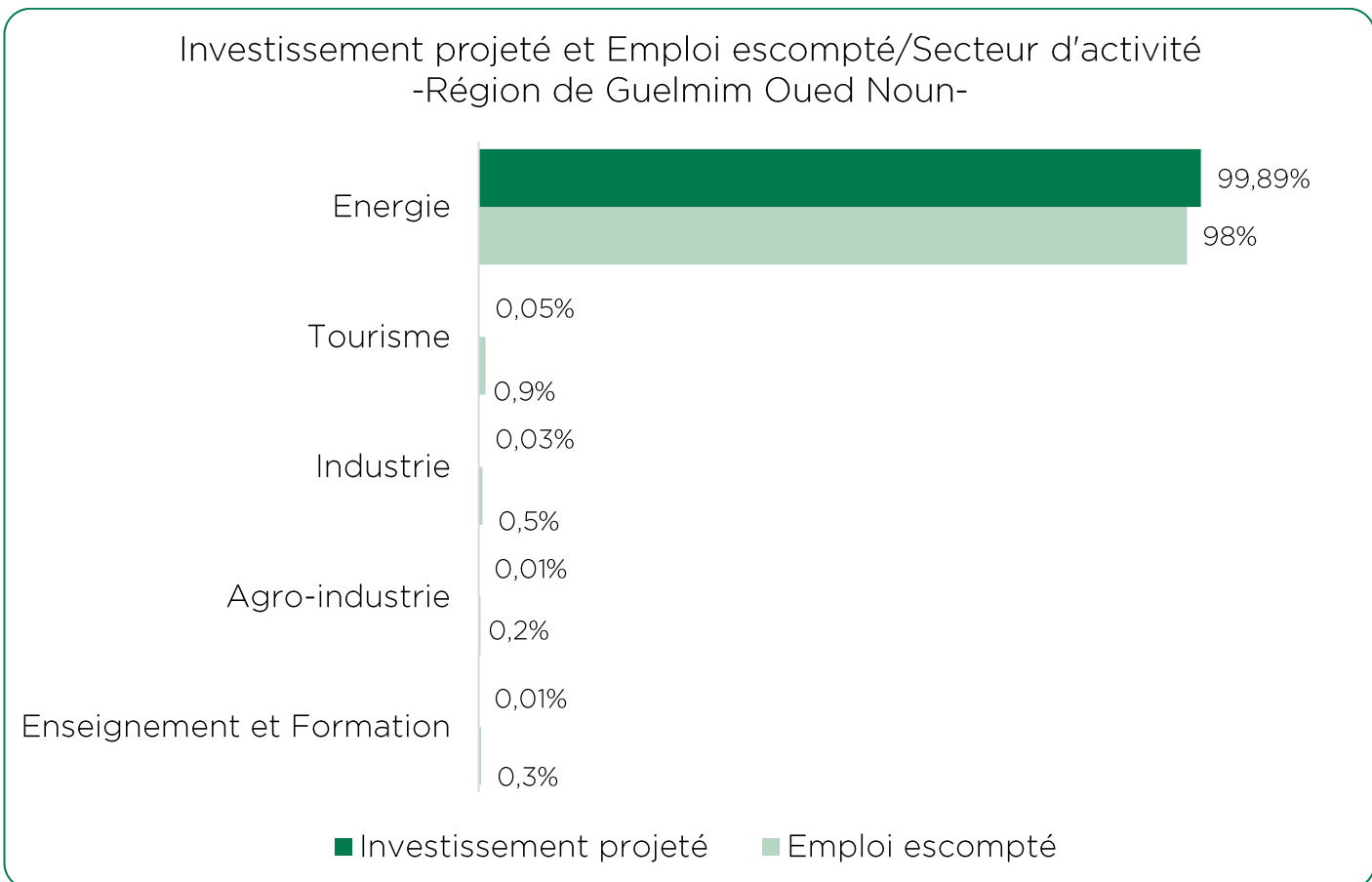
En effet, 99,9% de la superficie mobilisée au profit de cette région, est dominée par le secteur de l'Energie, porté par le Groupement Copenhagen Infrastructure Partner et AP Moller Capital, en corrélation étroite avec la mise en œuvre de la Stratégie Energétique Nationale.



En termes de nombre de projets, c'est le secteur du Tourisme qui a bénéficié de 40% des projets accordés au niveau de cette région, suivi par le secteur de l'Industrie (30%).



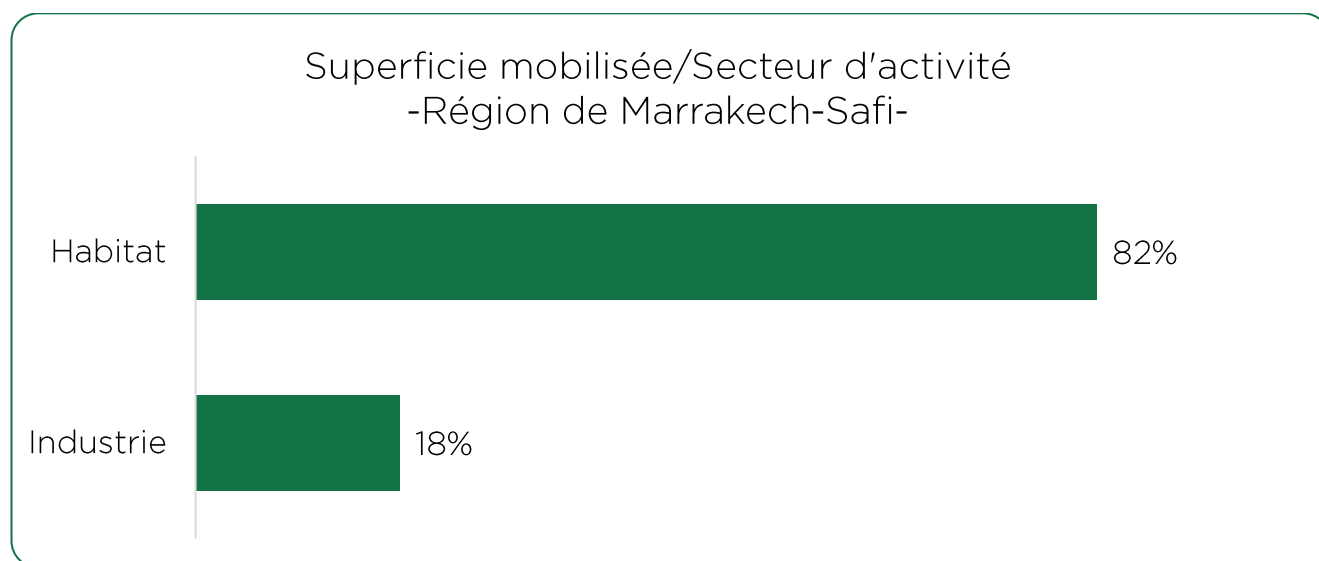
De même pour les investissements et les emplois, c'est le secteur de l'Energie qui s'impose avec, respectivement, 99,89% du montant global investi au niveau de la région de Guelmim Oued-Noun et 98% des emplois à créer, au titre de l'année 2022.



5.4 Marrakech-Safi : Mobilisation du foncier au profit du secteur de l'Habitat

Cette région a bénéficié, au titre de l'année 2022, de la mobilisation d'une superficie globale d'environ 570,3 Ha, dédiée à la réalisation de 4 projets d'investissement, d'une valeur totale de plus de 3 MMdh correspondant à la création, à terme, de 2.200 postes d'emploi.

En effet, c'est le secteur de l'Habitat qui a profité seul de presque la totalité de la superficie mobilisée au profit de cette région (soit 464 Ha), destinée à recevoir 3 projets d'investissement dont celui de l'extension de la ville de "Tamensourt", envisagé par la société "AL OMRANE" pour une enveloppe globale de l'ordre de 2.836 Mdh.

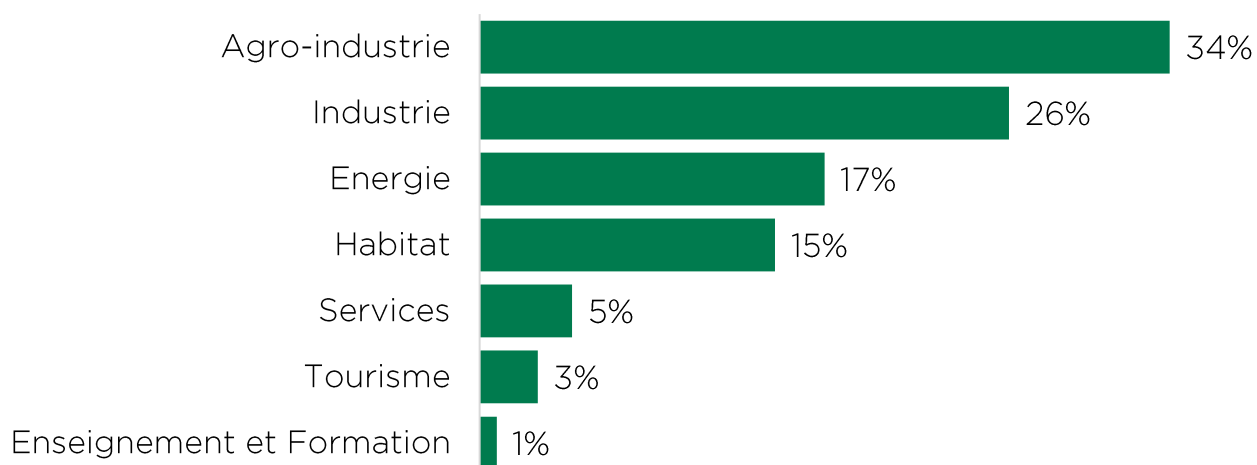


5.5 Tanger-Tétouan-Al Hoceima : Mobilisation du foncier en appui aux secteurs de l'Agro-industrie et de l'Industrie

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima a bénéficié, au titre de l'année 2022, de la mobilisation d'une superficie globale de 145 Ha, dédiée à la réalisation de 17 projets d'investissement d'une enveloppe globale de 5 MMdh permettant la création, à terme, de 5.984 des postes d'emploi.

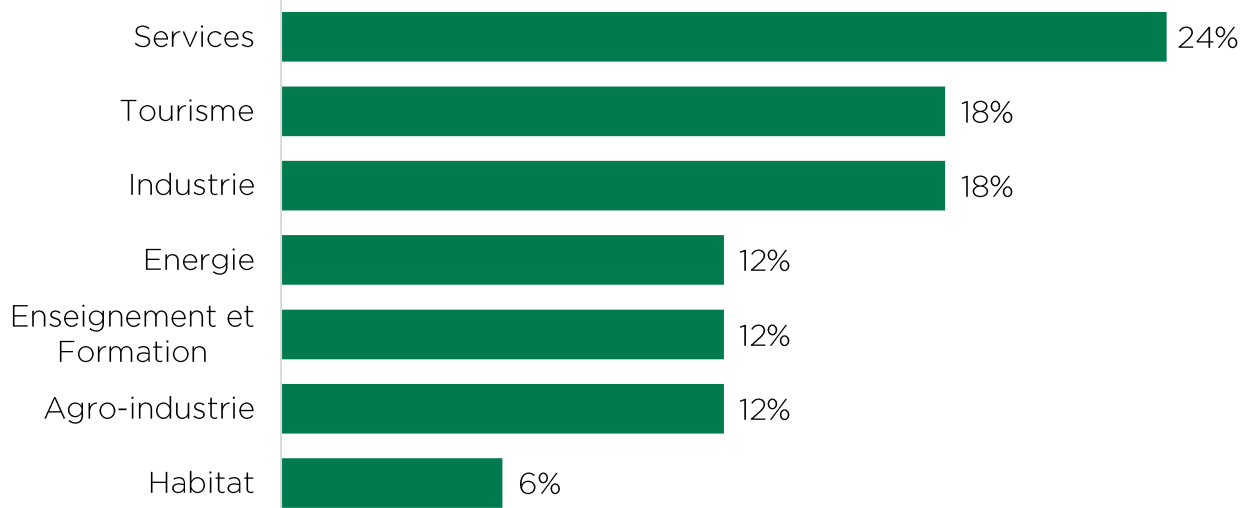
Sur le plan sectoriel, ce sont les secteurs de l'Agro-industrie et de l'Industrie qui ont profité de 60% de la superficie globale mobilisée au profit de cette région, au titre de l'année de l'année 2022.

Superficie mobilisée/Secteur d'activité
-Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima-



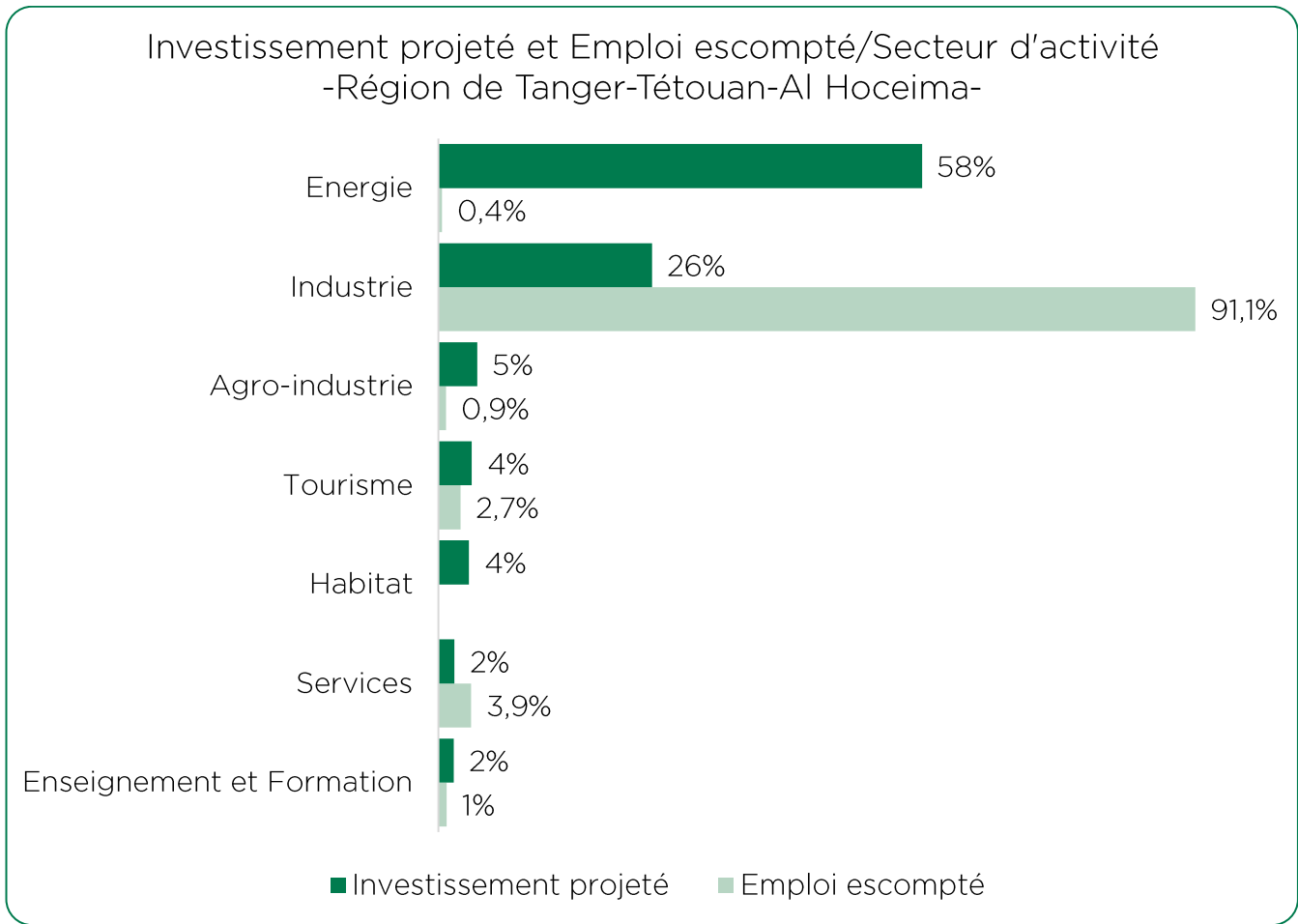
En termes de nombre de projets, c'est le secteur des Services qui a bénéficié de plus de 24% des projets approuvés, au titre de l'année 2022, suivi, à parts égales, par les secteurs du Tourisme et de l'Industrie (18% des projets approuvés).

Nbre Projets/Secteur d'activité
-Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima-



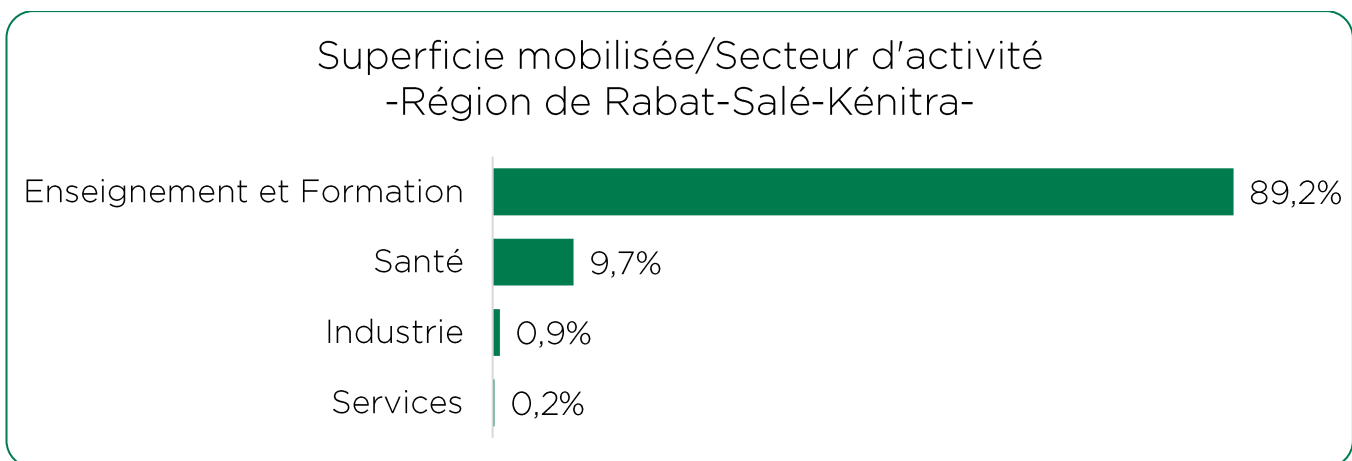
En ce qui concerne les montants d'investissements, c'est le secteur de l'Energie qui a profité de 58% du montant global investi, suivi par le secteur de l'Industrie de 26%.

Pour les emplois, c'est le secteur de l'Industrie qui a bénéficié de presque de la totalité des postes à créer au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (soit 91%).

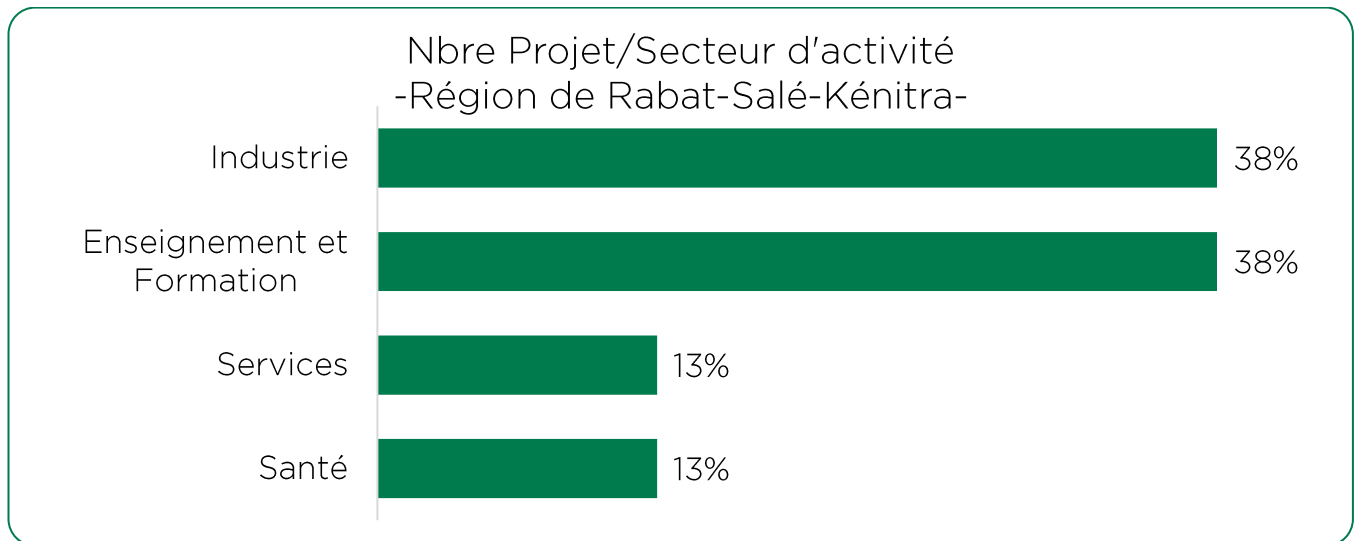


5.6 Rabat-Salé-Kénitra : Mobilisation du foncier au profit du secteur de l'Enseignement et de la Formation

Au titre de l'année 2022, cette région a profité de la mobilisation d'une superficie globale de 79 Ha, dédiée à la réalisation de 8 projets d'investissement, principalement dans le secteur de l'Enseignement et de la Formation, pour une enveloppe globale de l'ordre de 19 MMdh et devraient générer la création, à terme, de 2.582 postes d'emploi.



En termes de nombre de projets approuvés au niveau de cette région, ce sont les secteurs de l'Enseignement et de la Formation et de l'Industrie qui ont bénéficié, à parts égales, de 76% des projets accordés (soit 38% chacun), au titre de l'année 2022.

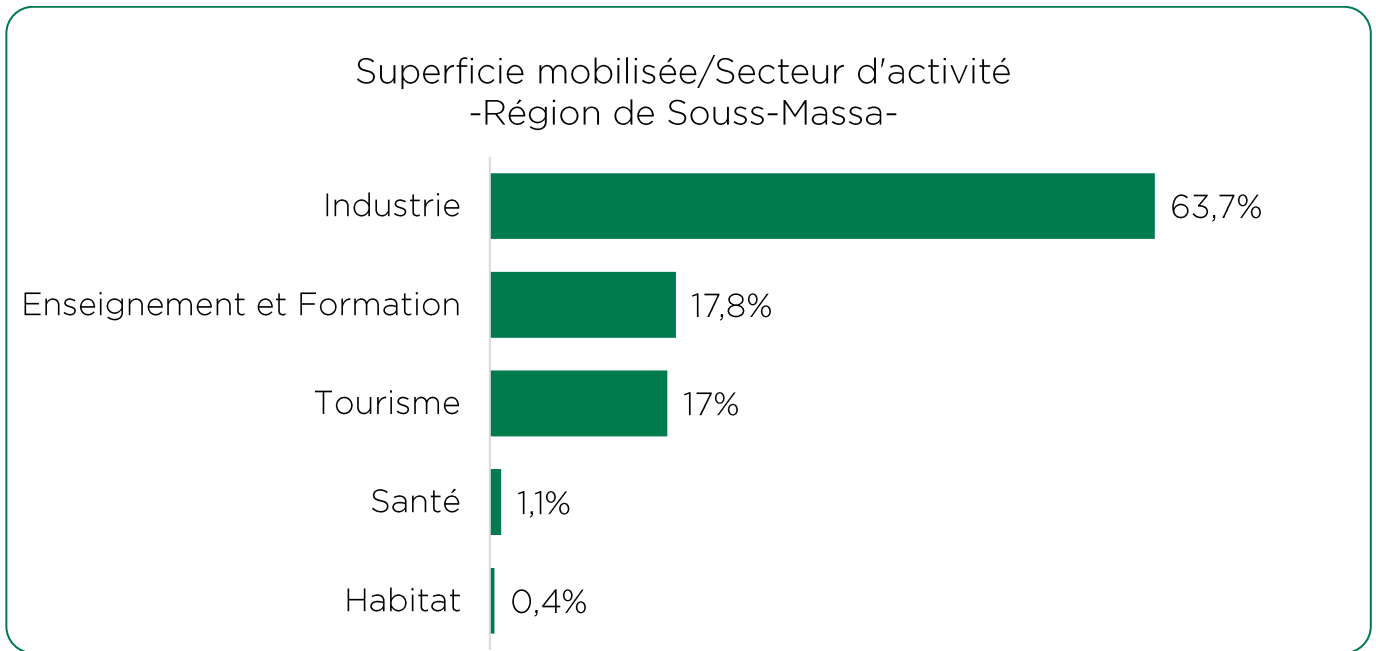


En outre, c'est le secteur de l'Enseignement et de la Formation qui s'accapare, seul, au titre de l'année 2022, plus de 97% des investissements et 84% des postes d'emplois à créer, au niveau de la région de Rabat-Salé-Kénitra.

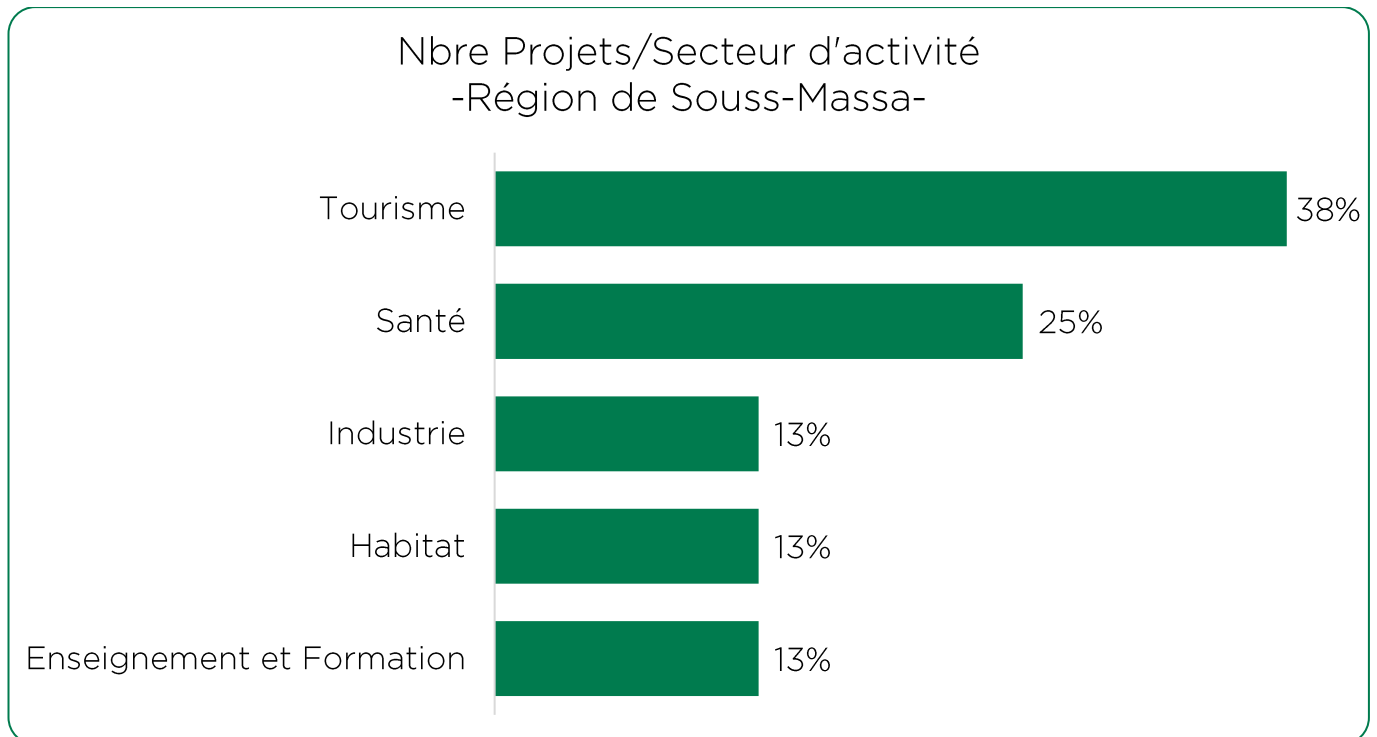
5.7 Souss-Massa : Mobilisation du foncier en faveur du secteur Industriel

Au titre de l'année 2022, la région de Souss-Massa a bénéficié de la mobilisation d'une superficie globale de 43Ha, en vue de réaliser 8 projets pour un investissement total de l'ordre de 1,08 MMdh permettant la création, à terme, de 1.182 postes d'emploi.

L'appui a été particulièrement apporté au secteur de l'Industrie qui a profité de la mobilisation de l'assiette foncière de la troisième tranche du Parc Industriel Intégré d'Agadir, au profit du Holding AI OMRANE, d'une superficie totale de 27,6 Ha (soit plus de 63% du foncier mobilisé au niveau de la région de Souss-Massa), pour une enveloppe globale de plus de 165 Mdh correspondant à la création de 150 postes d'emploi.



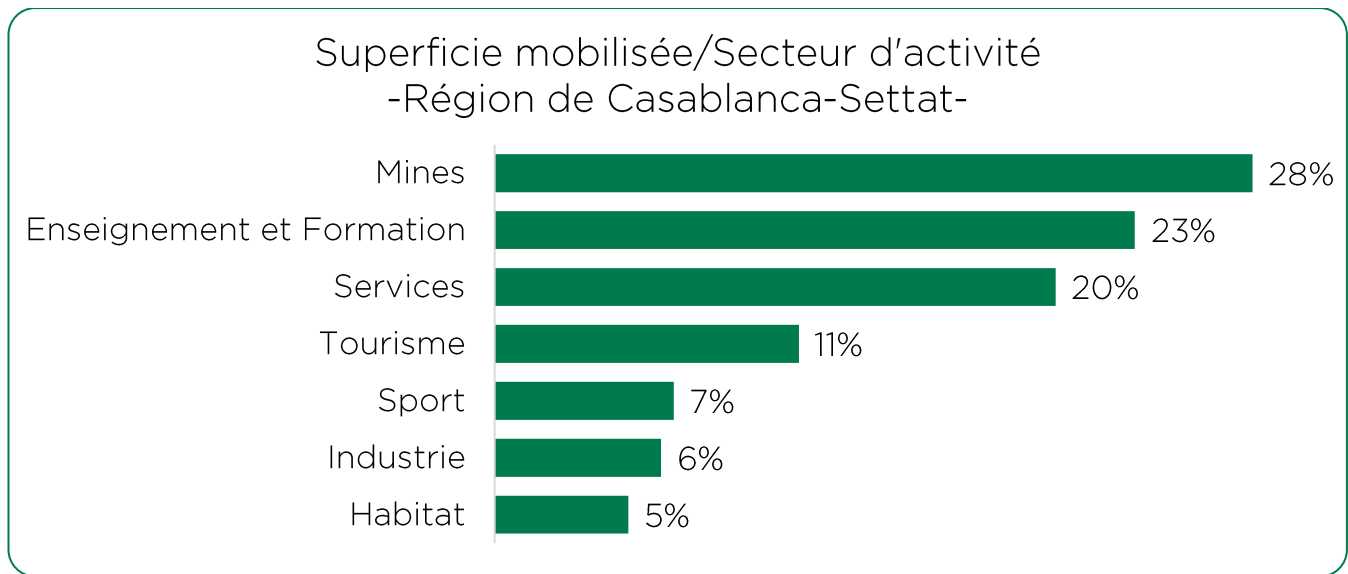
En termes de nombre de projets, au titre de l'année 2022, c'est le secteur du Tourisme qui a bénéficié de 38% des projets approuvés au niveau de la région de Souss-Massa, suivi par le secteur de la Santé de 25%.



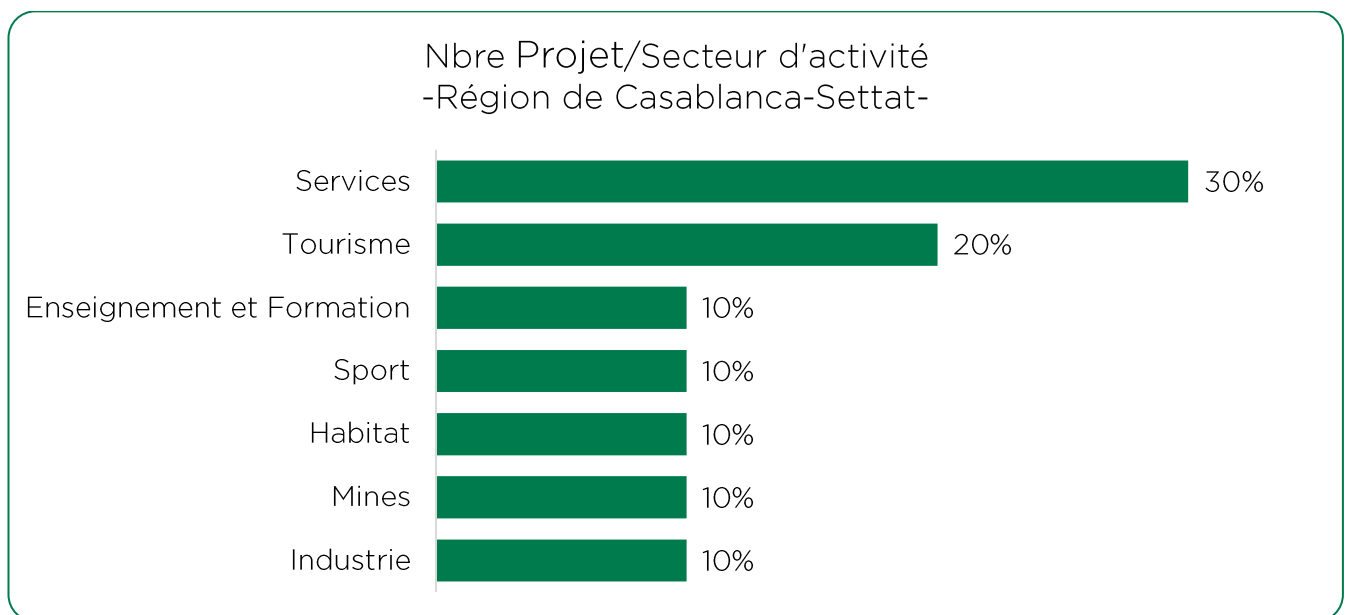
En ce qui concerne les investissements envisagés et les emplois à créer au niveau de la région de Souss-Massa, le secteur de l'Enseignement et de la Formation a bénéficié de 46% du montant global investi et de 42% des postes à créer, au titre de l'année 2022.

5.8 Casablanca-Settat : Mobilisation du foncier en appui aux secteurs des Mines et de l'Enseignement et de la Formation

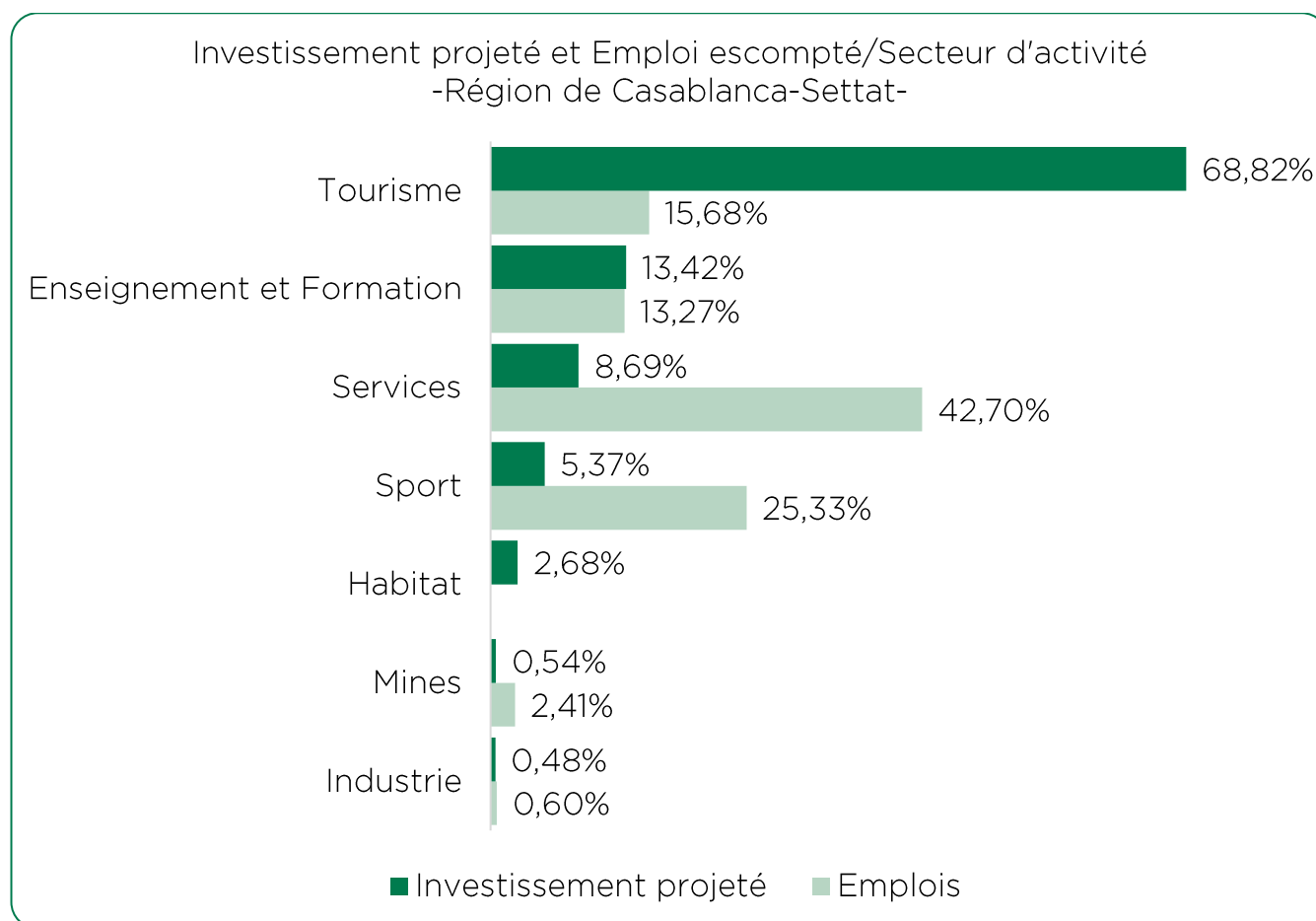
Au titre de l'année 2022, la région de Casablanca-Settat a bénéficié de la mobilisation d'une superficie globale d'environ de 43 Ha, en vue de réaliser 10 projets d'investissement pour une valeur globale de l'ordre de 1,8 MMdh permettant la génération, à terme, de 829 postes d'emploi. Environ 51% de la superficie mobilisée au profit de cette région est destinée pour soutenir les secteurs des Mines et de l'Enseignement et de la Formation.



En termes de nombre de projets, c'est le secteur des Services qui a profité, au titre de l'année 2022, de 30% des projets approuvés, suivi par le secteur du Tourisme (20%).



Concernant le montant global à investir et les postes à créer, au niveau de la région de Casablanca-Settat, c'est le secteur du Tourisme qui a bénéficié de 69% des investissements, et de 16% des emplois, au titre de l'année 2022.

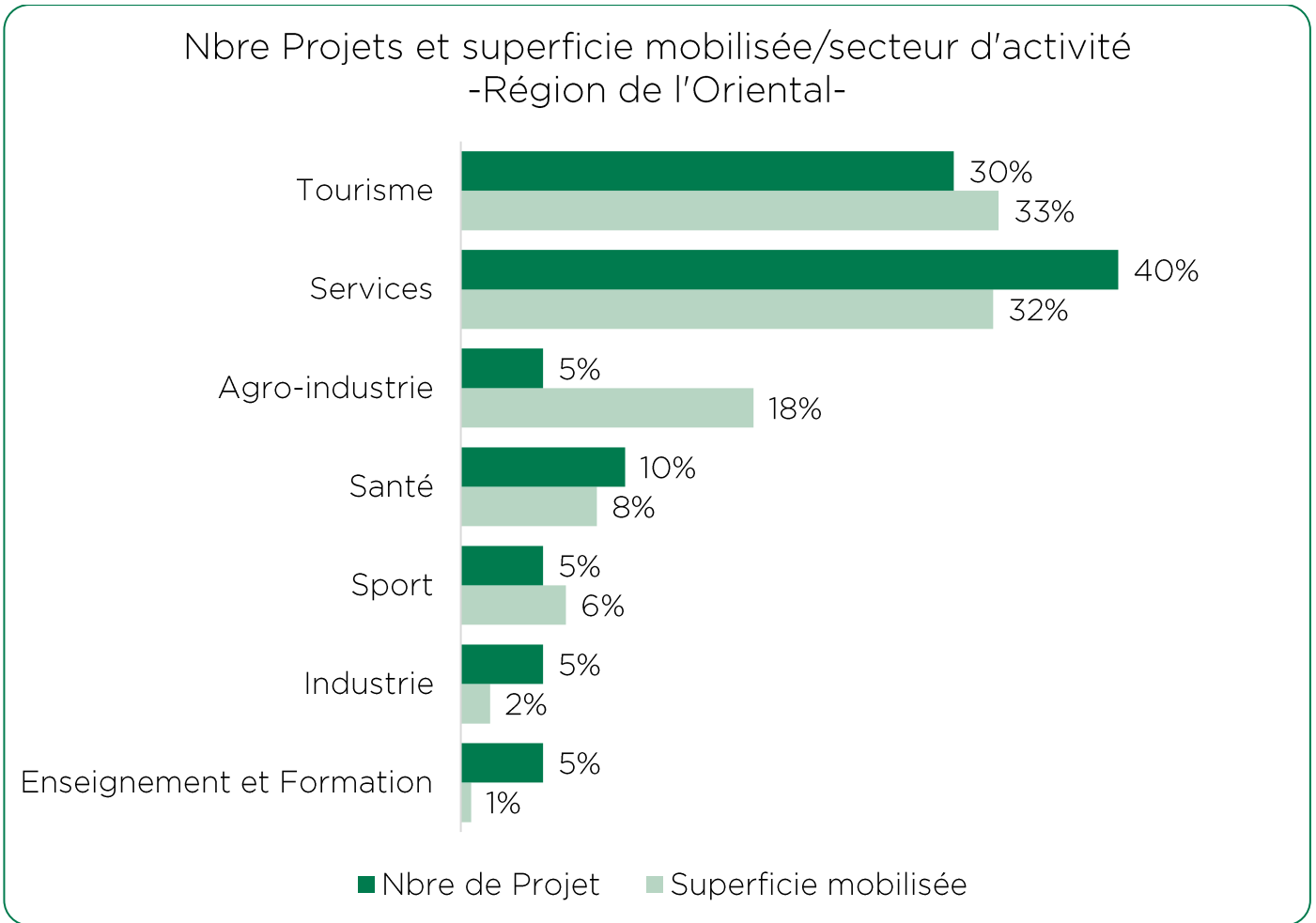


5.9 L'Oriental : Mobilisation du foncier en appui aux secteurs du Tourisme et des Services

Au titre de l'année 2022, la région de l'Oriental a bénéficié de la mobilisation d'une superficie globale de 15 Ha, dédiée à la réalisation de 20 projets d'investissement, pour une enveloppe globale de l'ordre de 471 Mdh. Ces investissements devraient générer la création, à terme, de 931 postes d'emploi.

Sur le plan sectoriel, les secteurs du Tourisme et des Services ont bénéficié plus de l'appui de l'Etat, reflété par :

- 70% des projets approuvés au cours de l'année 2022 ;
- 65% de la superficie globale mobilisée au niveau de la région de l'Oriental.



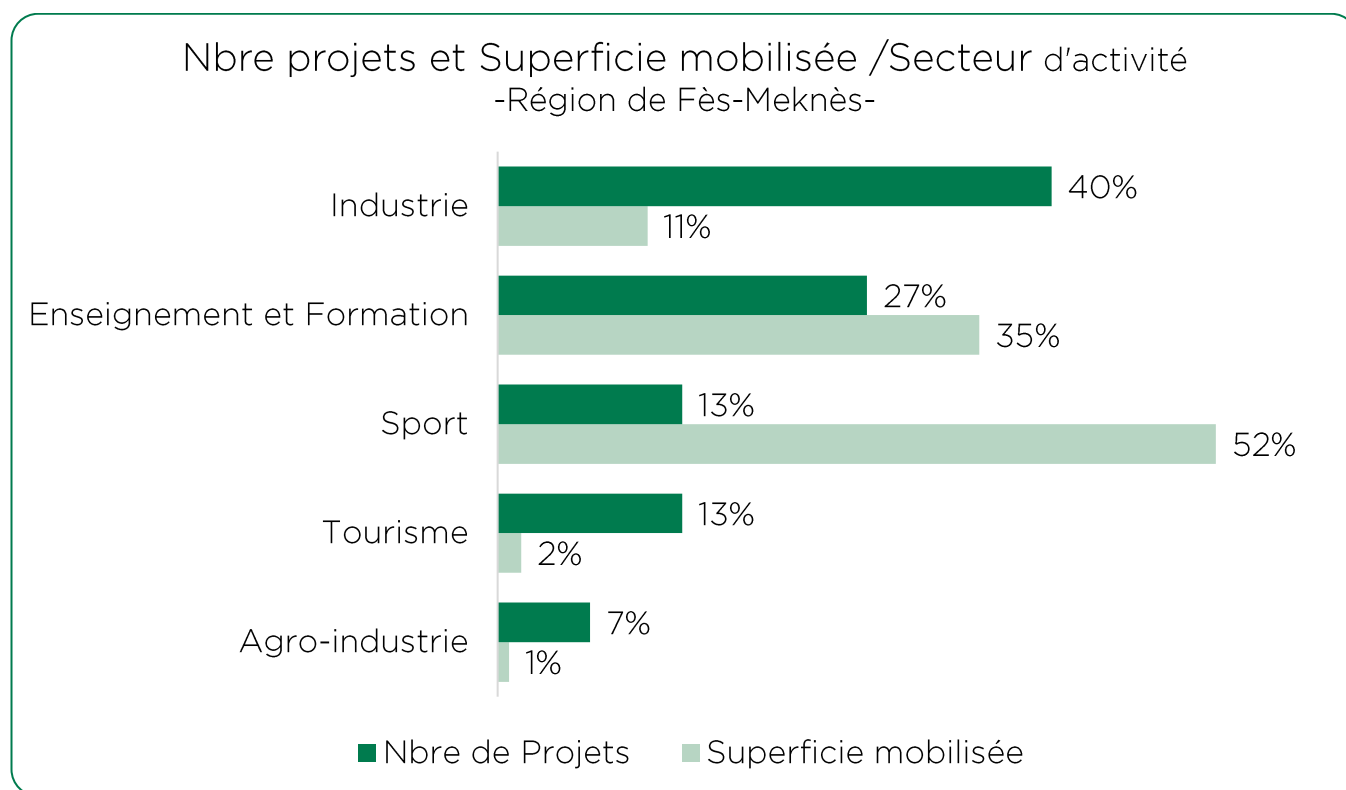
En termes des investissements et des emplois, au titre de l'année 2022, le secteur de la santé a bénéficié de 56% du montant global à investir et le secteur de l'Industrie va participer par 38% des postes d'emplois escomptés au niveau de cette région.

5.10 Fès-Meknès : Mobilisation du foncier en faveur des secteurs du Sport et de l'Enseignement et de la Formation

Cette région a bénéficié, au titre de l'année 2022, de la mobilisation de 12 Ha, au profit de 15 projets d'investissement pour une enveloppe globale de l'ordre de 385 Mdh, devant générer la création, à terme, de 1.288 postes d'emploi.

En termes de nombre de projets approuvés, l'appui a été particulièrement apporté aux secteurs du Sport et de l'Industrie, en effet :

- Le secteur de l'Industrie a bénéficié, de 40% des projets approuvés et de 11% du foncier mobilisé au niveau de la région de Fès-Meknès ;
- Le secteur du Sport a profité, de 13% des projets accordés et de 52% de la superficie mobilisée au niveau de cette région.



Quant aux investissements envisagés et les emplois à créer, l'appui a été particulièrement destiné aux secteurs de l'Enseignement et de la Formation et de l'Industrie, en effet :

- Le secteur de l'Enseignement et de la Formation va bénéficier, de 50% du montant global investi au niveau de la région.
- Le secteur de l'Industrie va profiter de plus de 84% des emplois à créer au niveau de cette région.

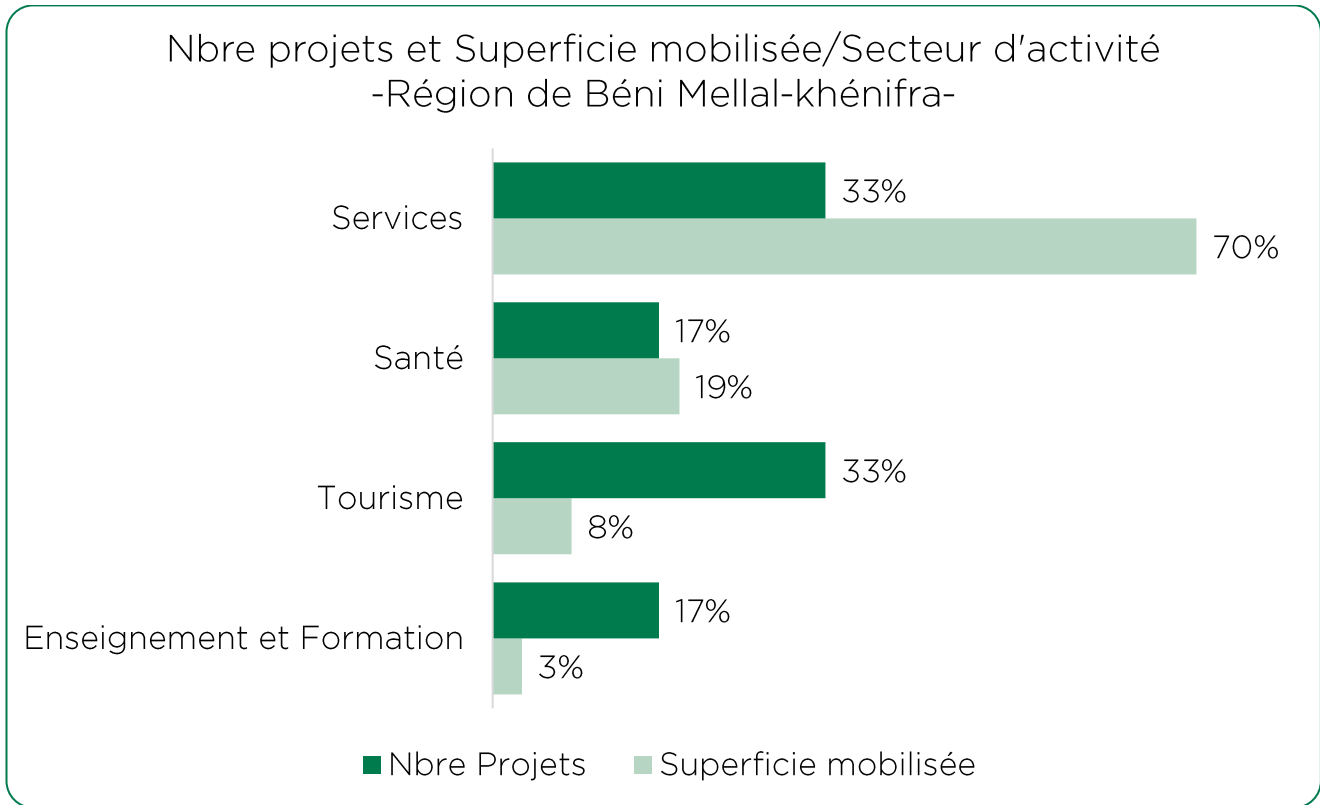
5.11 Béni Mellal-Khénifra : Mobilisation du foncier au profit des secteurs des Services et de la Santé

Six projets d'investissement, ont été approuvés au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra, sur une superficie globale d'environ de 6 Ha, ont été approuvés, au titre de l'année 2022, pour une enveloppe globale de l'ordre de 204 Mdh et devraient générer la création, à terme, de 479 postes d'emploi.

Les secteurs des Services, du Tourisme et de la Santé, sont les principaux bénéficiaires de cette mobilisation à travers :

- 66% des projets approuvés, à parts égales, au profit des secteurs des Services et du Tourisme ;

- Le secteur des Services va bénéficier, de 70% de la superficie globale mobilisée par la région.
- Le secteur de la santé va bénéficier d'environ 20% de la superficie mobilisée au niveau de cette région pour la mise en place d'une clinique multidisciplinaire.



En vue de promouvoir la création des emplois au niveau de cette région, l'appui a favorisé particulièrement les secteurs de la Santé et du Tourisme, en effet :

- Le secteur de la Santé va bénéficier, de 73% des Investissements et de 63% des emplois à créer au niveau de cette région.
- Le secteur du Tourisme va profiter, de 16% des Investissements en faveur de la région de Béni Mellal-Khénifra et 15% des postes d'emploi à créer.

II. MOBILISATION DU FONCIER DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AGRICOLE – ANNEE 2022 –

Le partenariat public-privé pour la mise en valeur des terrains agricoles consiste en la location de longue durée (17 à 40 ans selon le type de projet) de terrains au profit de promoteurs qui s'engagent, dans un cadre contractuel avec l'Etat, à entreprendre des projets d'investissement permettant une bonne valorisation de ce foncier tout en créant de l'emploi en milieu rural.

Ces terrains sont attribués dans le cadre d'appels d'offres lancés au niveau central par l'Agence pour le Développement Agricole et pilotés par une Commission Interministérielle Technique composée également de la Direction des Domaines de l'Etat, la Direction des Affaires Rurales relevant du Ministère de l'Intérieur ainsi que l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations relevant du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

En vue d'encourager la participation des petits agriculteurs dans l'opération du partenariat public-privé, des appels d'offres régionaux sont également lancés, dédiés aux petites parcelles ayant une superficie inférieure à 5 ha en irrigué et à 10 ha en bour, selon une approche décentralisée avec un pilotage assuré par des Commissions Régionales Techniques instituées à cet effet. Cette opération donne la possibilité aux petits agriculteurs exploitant ces terrains de les louer pour une longue durée de 17 ans renouvelable au lieu de la location pour une seule année sur la base des enchères publiques. Elle leur permet ainsi l'engagement des investissements pérennes et la possibilité de bénéficier des subventions de l'Etat dans le cadre du Fonds de Développement Agricole.

L'attribution des terres agricoles, dans ce cadre, est opérée conformément aux dispositions de la circulaire N°2/2007 du 29 Janvier 2007 du Premier Ministre relative aux modalités de location des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, ainsi que du règlement de l'appel d'offres élaboré par la commission interministérielle chargée du partenariat public privé autour des terres agricoles du Domaine Privé de l'Etat.

1. Données globales

Au titre de l'année 2022, 75 conventions ont été signées dans le cadre du partenariat agricole, suite aux appels d'offres organisés à cet effet, portant sur une superficie de 4.205 Ha, un investissement global de l'ordre de 785 Mdh et permettant la création, à terme, de 2.423 postes d'emploi.

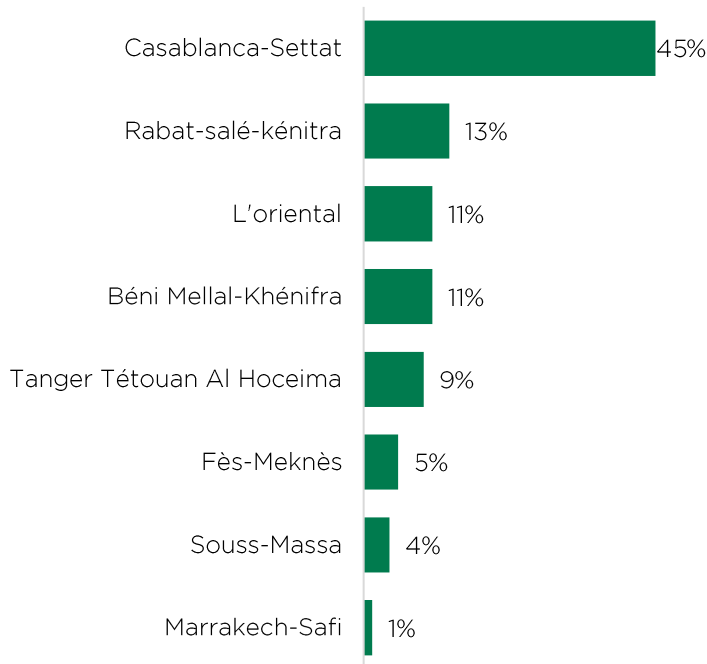
Région	Conventions établies	Superficie	Investissement (dh)	Emplois
Casablanca-Settat	34	1.807ha 97a16ca	362.059.711	1.217
Rabat-Salé-Kénitra	10	671ha 98a 98ca	169.055.235	552
Fès-Meknès	4	660ha 86a 76ca	62.077.200	119
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	7	613ha 32a 67ca	89.700.016	201
Béni Mellal-Khénifra	8	212ha 13a 96ca	11.669.888	158
L'Oriental	8	180ha 57a 93ca	74.272.348	114
Souss-Massa	3	46ha 24a 86ca	8.329.800	56
Marrakech-Safi	1	12ha 38a 07ca	8.031.000	6
Total général	75	4.205ha 50a 39ca	785.195.198	2.423

2. Déclinaison Régionale

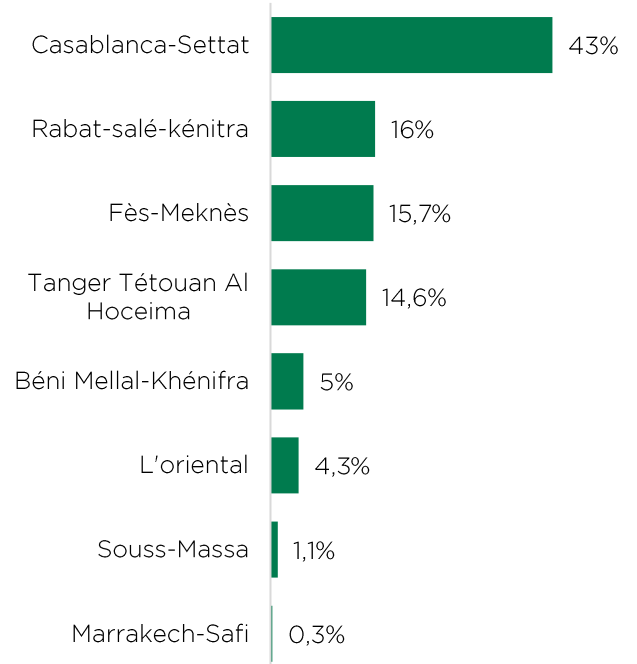
La répartition régionale en termes de nombre de conventions établies fait ressortir que :

- 45% des projets approuvés, sont concentrés au niveau de la région de Casablanca-Settat, et devant être réalisés sur des assiettes foncières d'une superficie globale de l'ordre de 1.807 Ha.
- Environ 89% de la superficie globale, soit 3.754 Ha, est mobilisée au profit de quatre régions : Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Fès-Meknès et Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

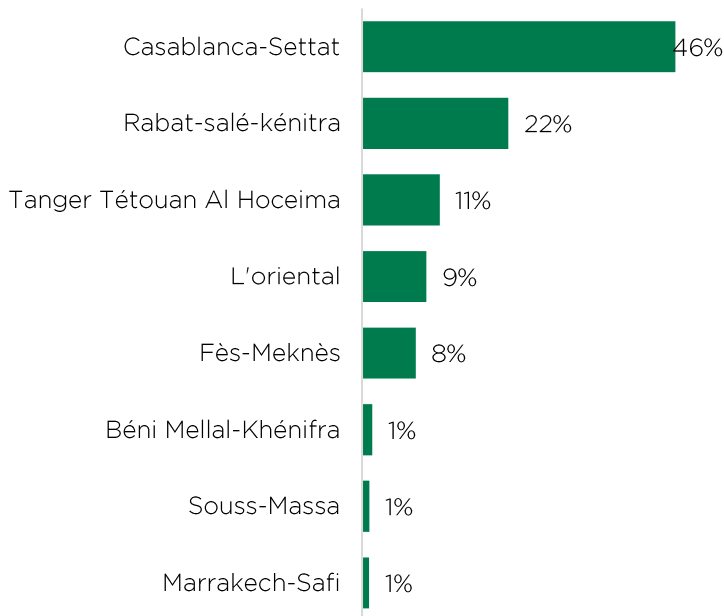
Nb projets



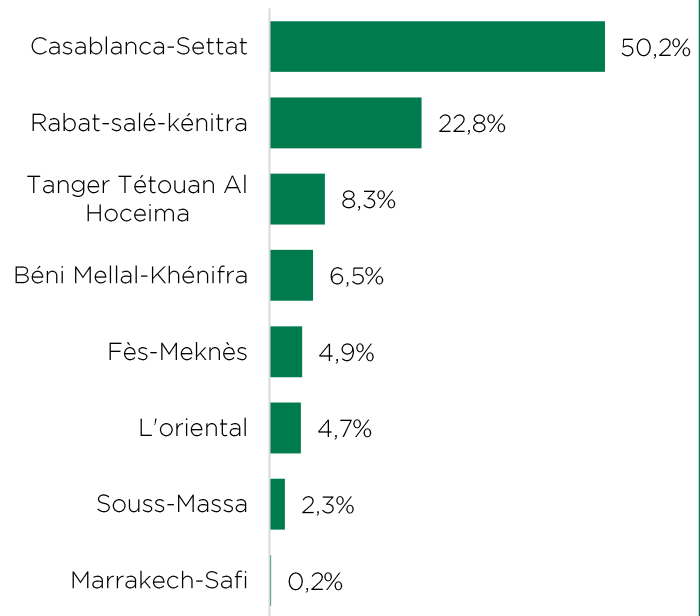
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emploi escompté

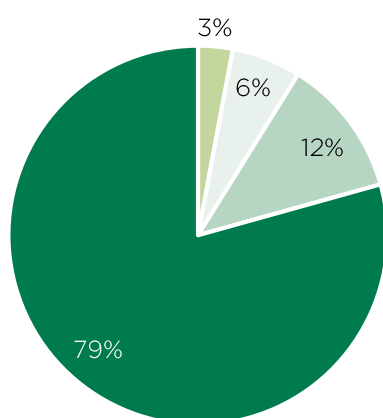


2.1 Casablanca-Settat (Oléiculture)

Au titre de l'année 2022, la région de Casablanca-Settat a bénéficié de 34 projets d'investissement dédiés principalement à la filière de l'Oléiculture.

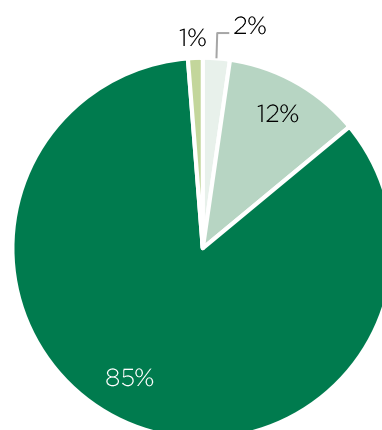
Ces investissements devraient être réalisés sur une superficie globale de plus de 1.807 Ha, soit 85% de la superficie mobilisée au profit de cette région, pour un investissement global de l'ordre de 362 Mdh permettant la création, à terme, de 1.217 postes d'emploi.

Nb projets



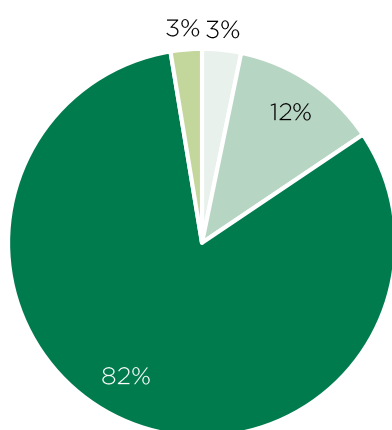
Arboriculture fruitière Production animale
Filière du caroubier Oléiculture

Superficie mobilisée



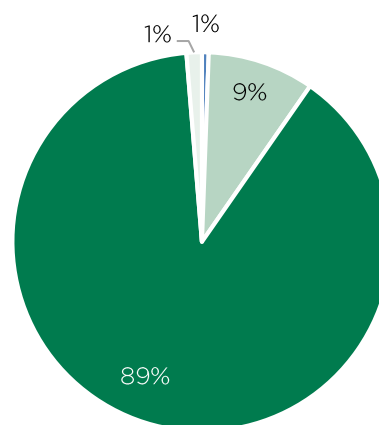
Arboriculture fruitière Filière du caroubier
Oléiculture Production animale

Investissement projeté



Arboriculture fruitière Filière du caroubier
Oléiculture Production animale

Emploi escompté

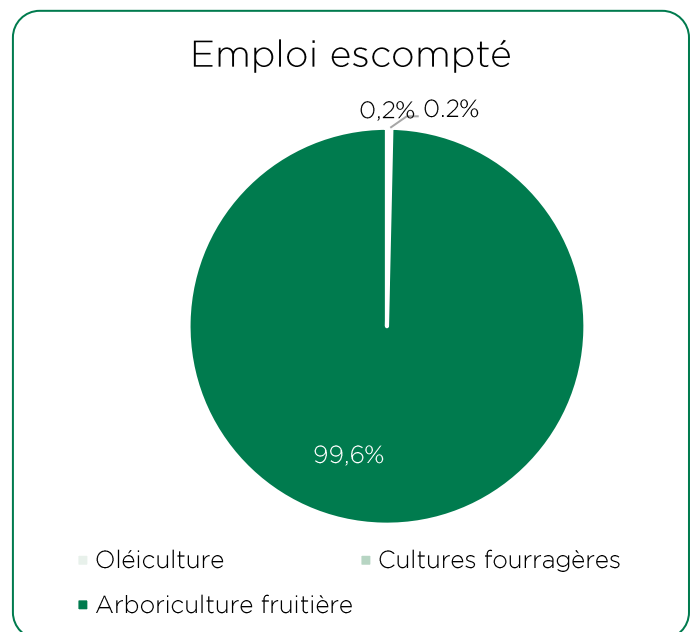
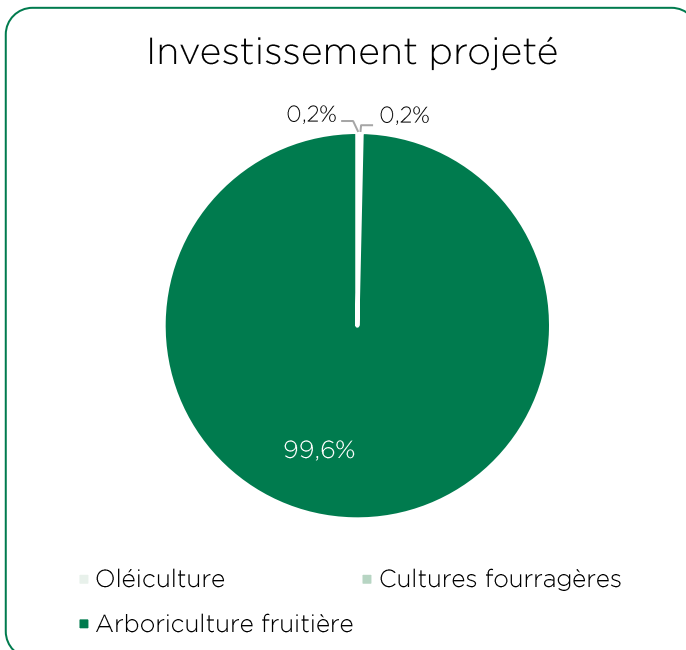
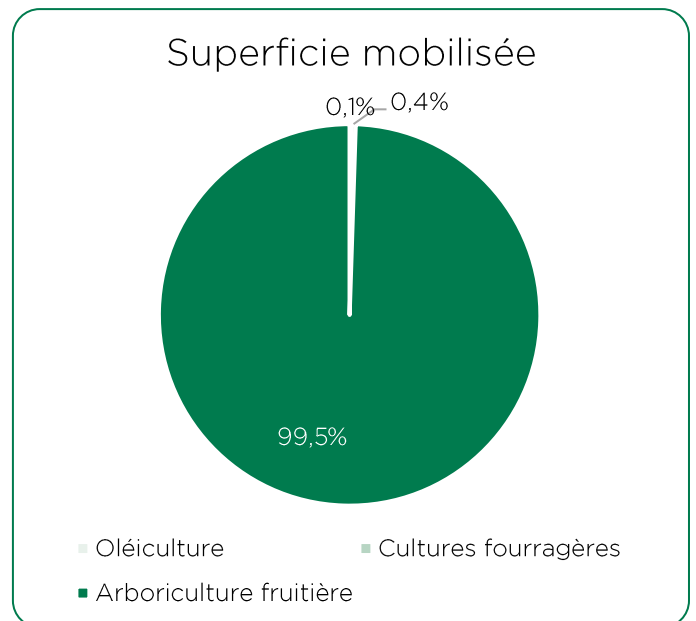
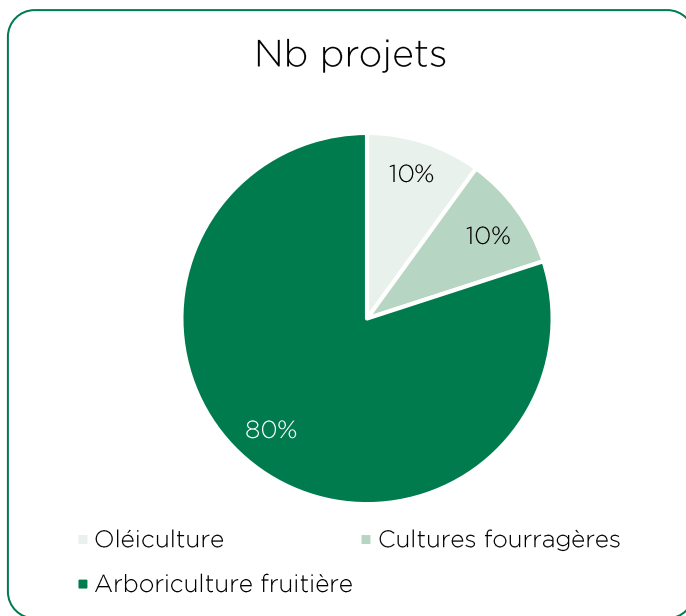


Arboriculture fruitière Filière du caroubier
Oléiculture Production animale

2.2 Rabat-Salé-Kénitra (Arboriculture)

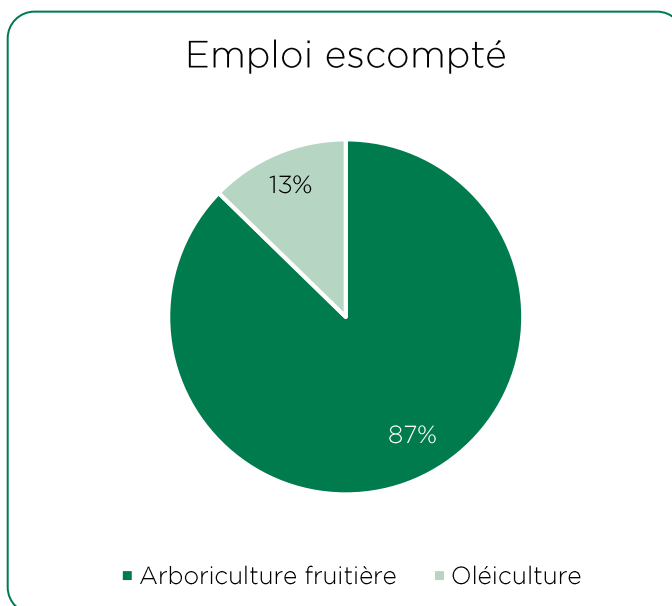
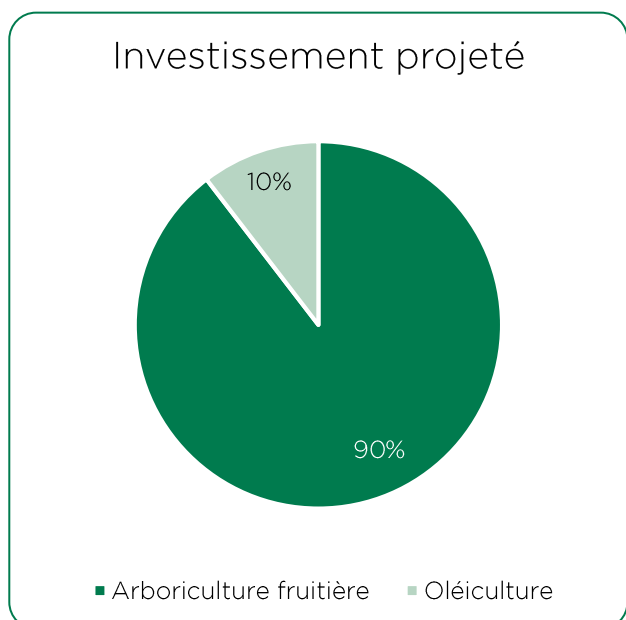
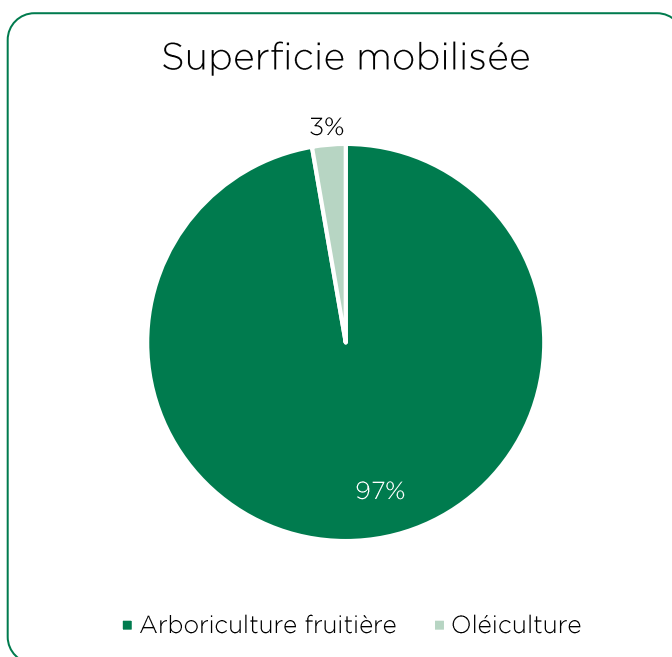
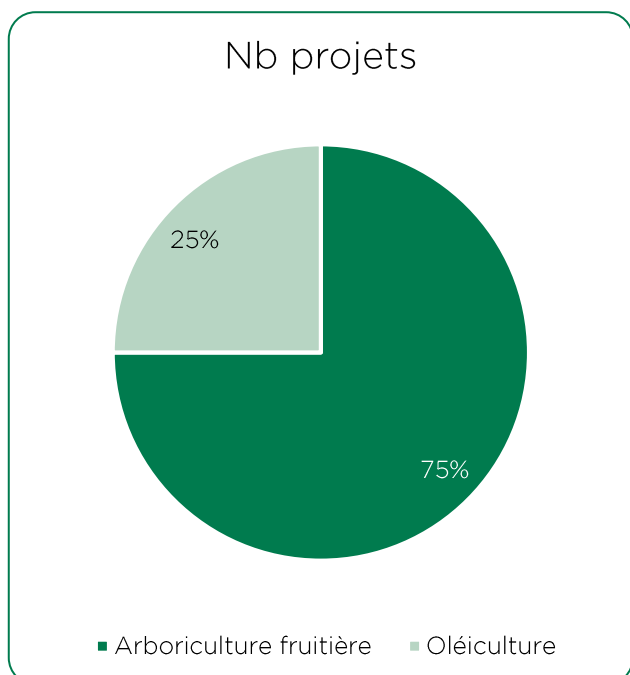
Au titre de l'année 2022, cette région a profité de la signature de 10 conventions, d'une superficie globale d'environ de 672 Ha, un investissement global de l'ordre de 169 Mdh et permettant la création, à terme, de 552 postes d'emploi.

De plus, c'est la filière de l'Arboriculture fruitière qui s'accapare 99% de la superficie mobilisée au niveau de cette région (soit 668 ha). De même, pour les investissements et les emplois à créer, cette filière renferme presque la totalité.



2.3 Fès-Meknès (Arboriculture fruitière)

Cette région a bénéficié de 4 conventions d'investissement signées, au titre de l'année 2022, pour une superficie d'environ 660 Ha, un investissement global de l'ordre de 62Mdh. Ces investissements, profiteront plus aux filières de l'Arboriculture fruitière et l'Oléiculture, devraient générer la création, à terme, de 119 postes d'emploi.

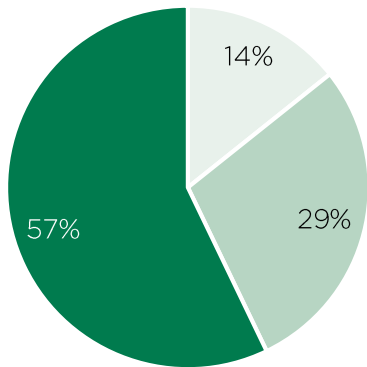


2.4 Tanger-Tétouan- Al Hoceima (Maraîchages)

Au titre de l'année 2022, cette région a bénéficié de 7 projets d'investissement. 80% de la superficie mobilisée est destinée en faveur de la filière des maraîchages.

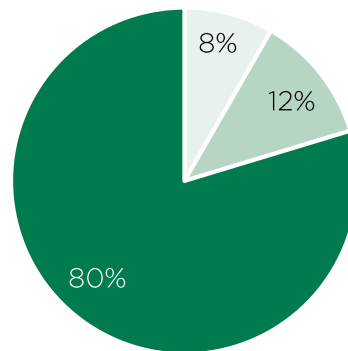
Ces projets, portés sur une superficie globale de 613 Ha, devraient drainer un investissement global de l'ordre de 89 Mdh et générer la création, à terme, de 201 postes emplois.

Nb projets



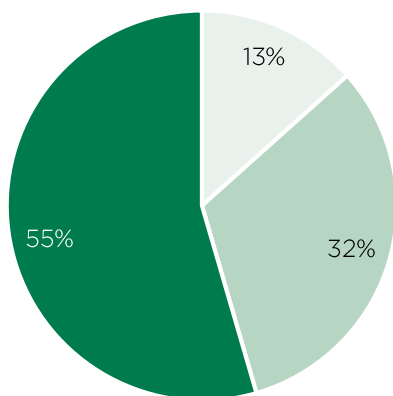
■ Maraîchage ■ Filière du caroubier
■ Arboriculture fruitière

Superficie mobilisée



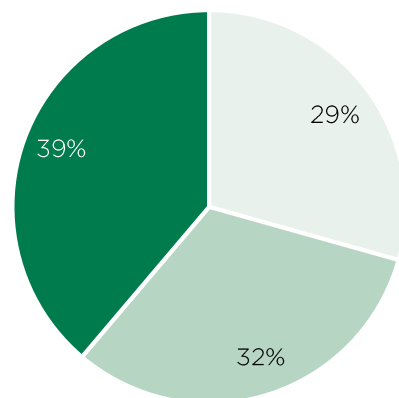
■ Filière du caroubier ■ Arboriculture fruitière
■ Maraîchage

Investissement projeté



■ Filière du caroubier ■ Arboriculture fruitière
■ Maraîchage

Emploi escompté



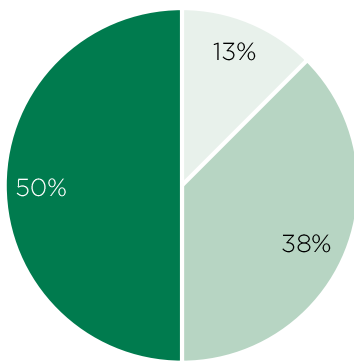
■ Maraîchage ■ Filière du caroubier
■ Arboriculture fruitière

2.5 Béni Mellal-Khénifra (Culture fourragères)

La région de Béni Mellal-Khénifra a profité de la signature de 8 conventions, au titre de l'année 2022, portant sur une superficie globale de 212 Ha, pour une valeur totale de l'ordre de 11,6 Mdh.

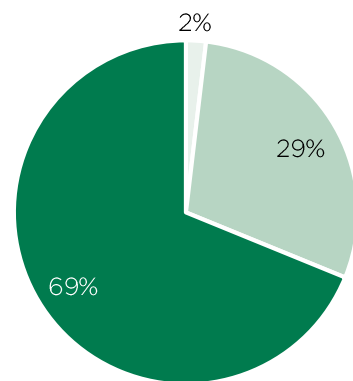
Ces investissements concernent principalement la filière de la Culture fourragères, devraient générer la création, à terme, de 158 emplois escomptés.

Nb projets



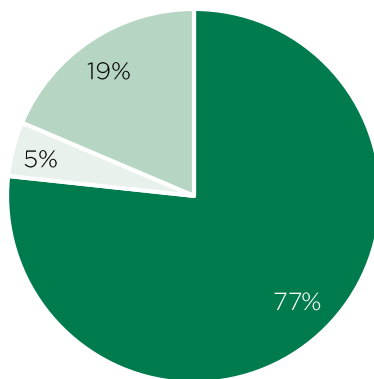
■ Culture fourragères ■ Arboriculture fruitière
■ Oléiculture

Superficie mobilisée



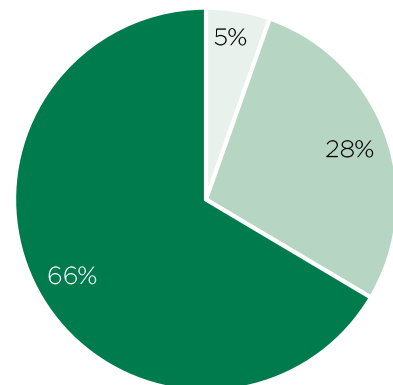
■ Oléiculture ■ Arboriculture fruitière
■ Culture fourragères

Investissement projeté



■ Arboriculture fruitière ■ Oléiculture
■ Culture fourragères

Emploi escompté

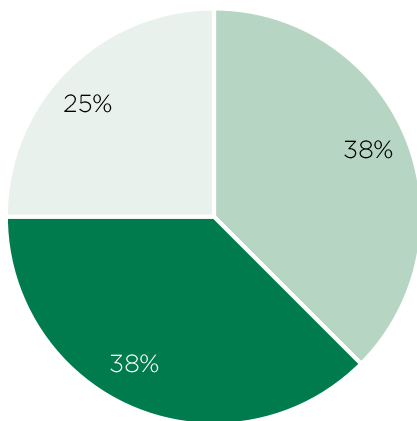


■ Oléiculture ■ Arboriculture fruitière
■ Culture fourragères

2.6 L'Oriental (Arboriculture fruitière)

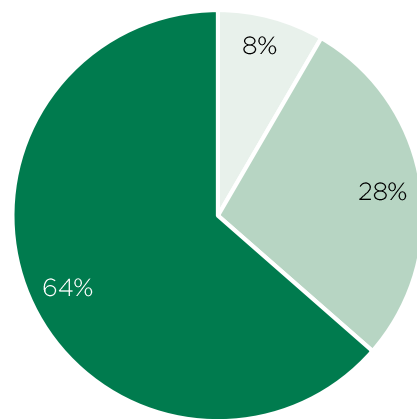
Au cours de l'année 2022, la région de l'Oriental a profité de 8 projets d'investissement portant, principalement, sur la filière de l'Arboriculture fruitière, réalisables sur une superficie globale d'environ 181 Ha, pour une valeur globale de l'ordre de 74 Mdh correspondant à la création de 114 postes d'emploi.

Nb projets



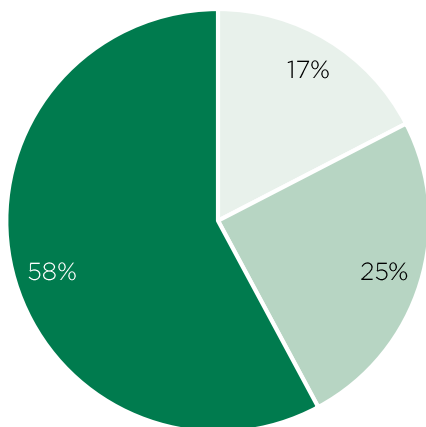
■ Arboriculture fruitière ■ Oléiculture ■ Viticulture

Superficie mobilisée



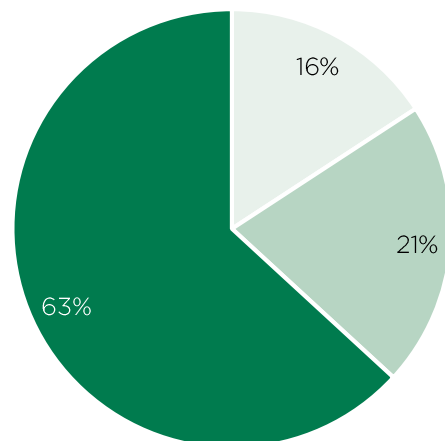
■ Viticulture ■ Oléiculture ■ Arboriculture fruitière

Investissement projeté



■ Viticulture ■ Oléiculture ■ Arboriculture fruitière

Emploi escompté

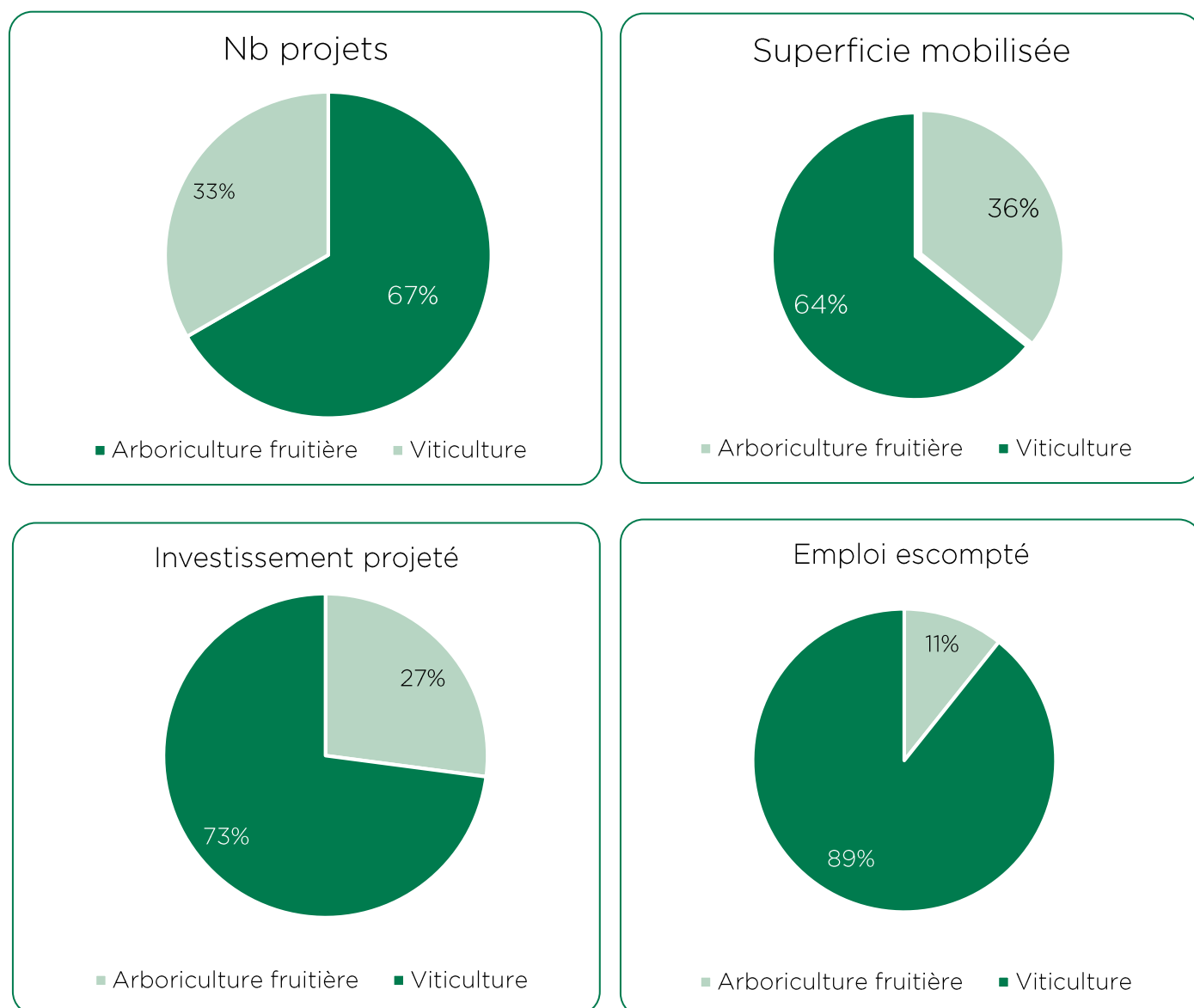


■ Viticulture ■ Oléiculture ■ Arboriculture fruitière

2.7 Souss-Massa (Viticulture)

Au titre de l'année 2022, cette région a bénéficié de 3 projets d'investissement principalement dans la filière de la Viticulture.

Ces projets, seront réalisés sur une superficie de plus de 46 Ha, devraient drainer un investissement de plus de 8 Mdh et générer la création de 56 postes d'emploi.

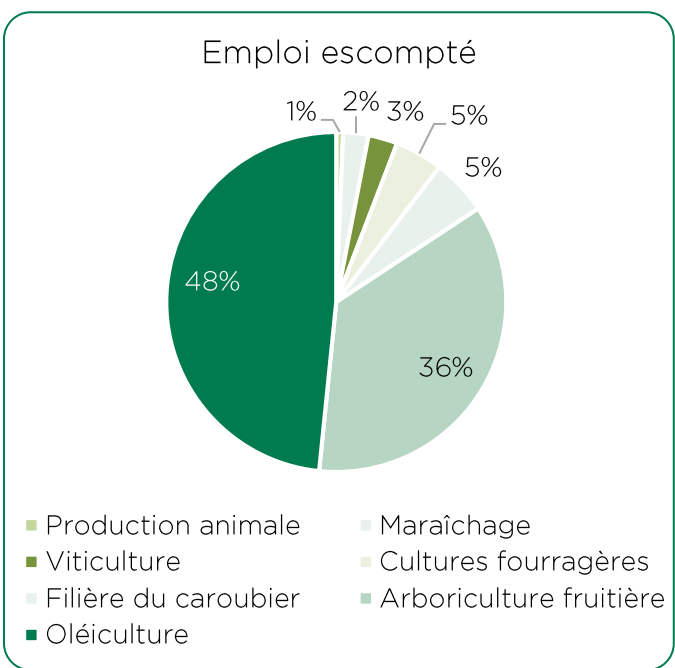
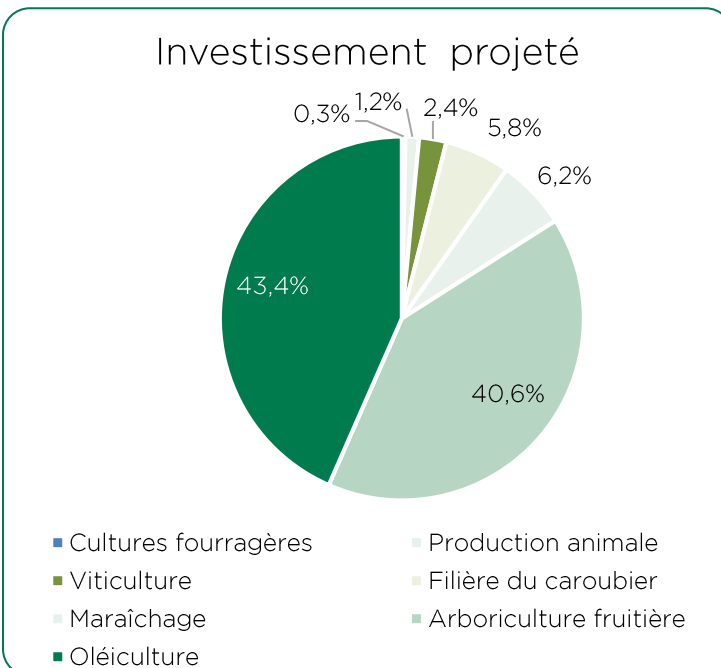
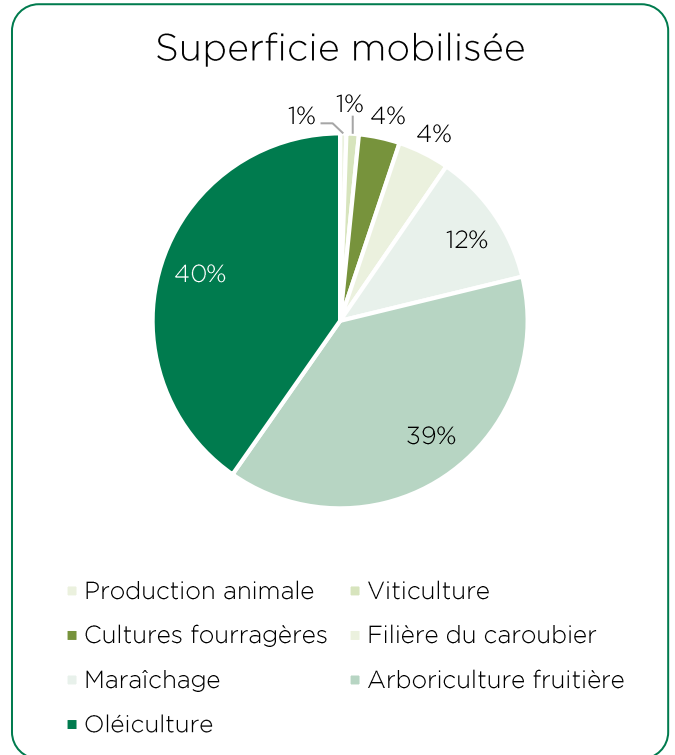
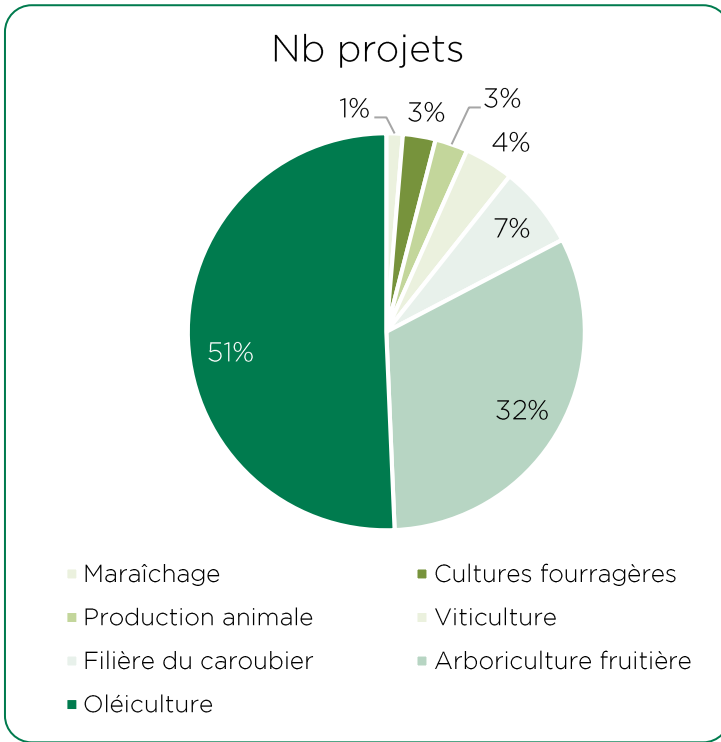


2.8 Marrakech-Safi (Oléiculture)

La région de Marrakech-Safi a bénéficié, au titre de l'année 2022, d'un seul projet d'investissement dans la filière de l'Oléiculture, pour sur une superficie de plus de 12 Ha, avec un investissement de 8 Mdh et la création de 6 postes d'emploi.

3. Ventilation par filière

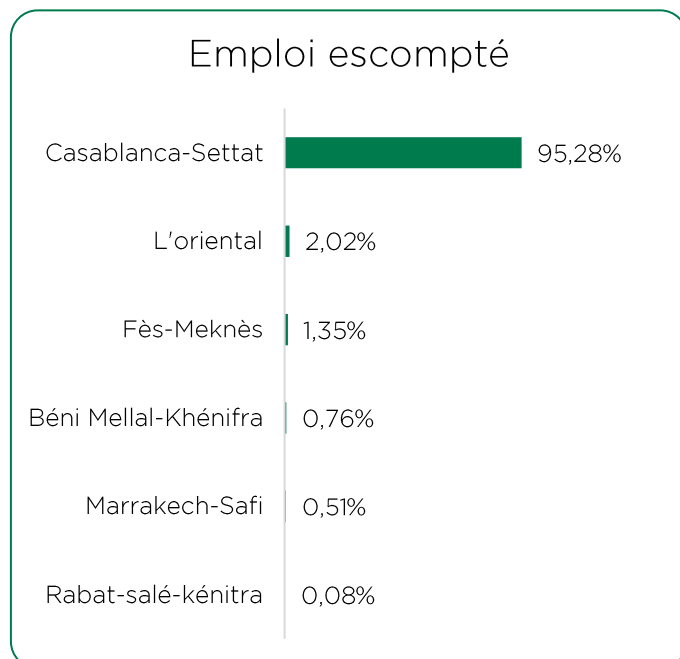
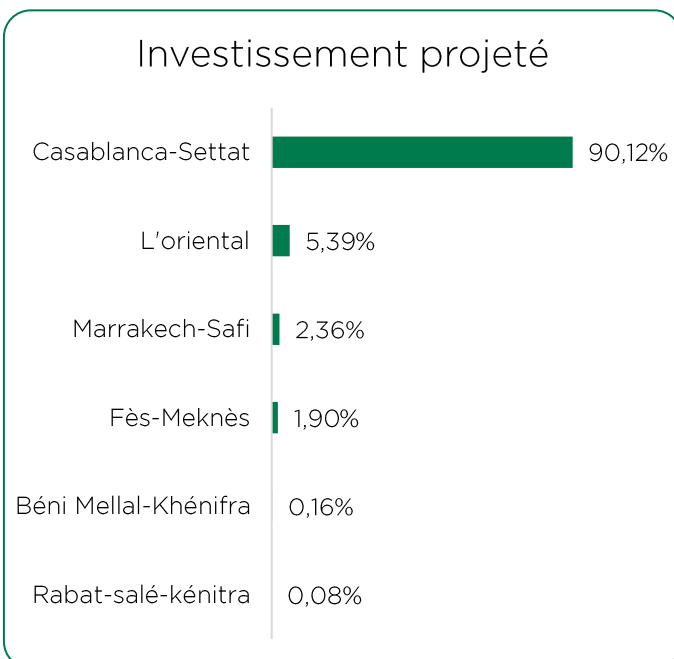
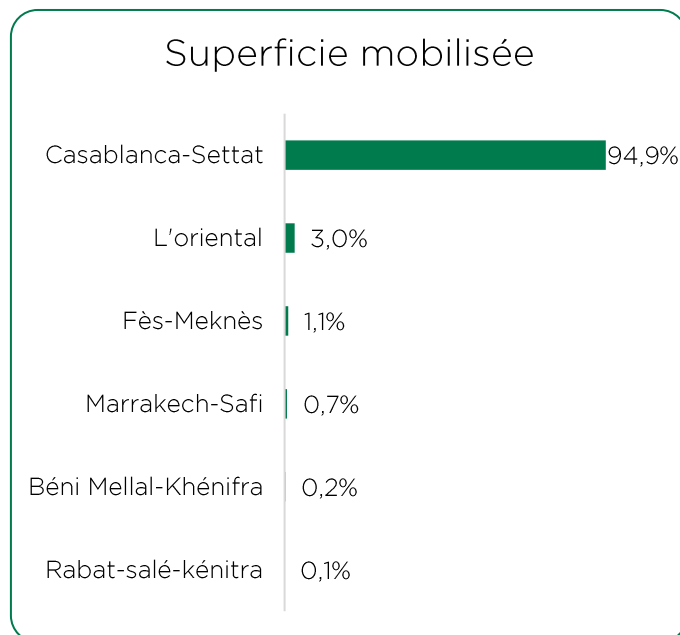
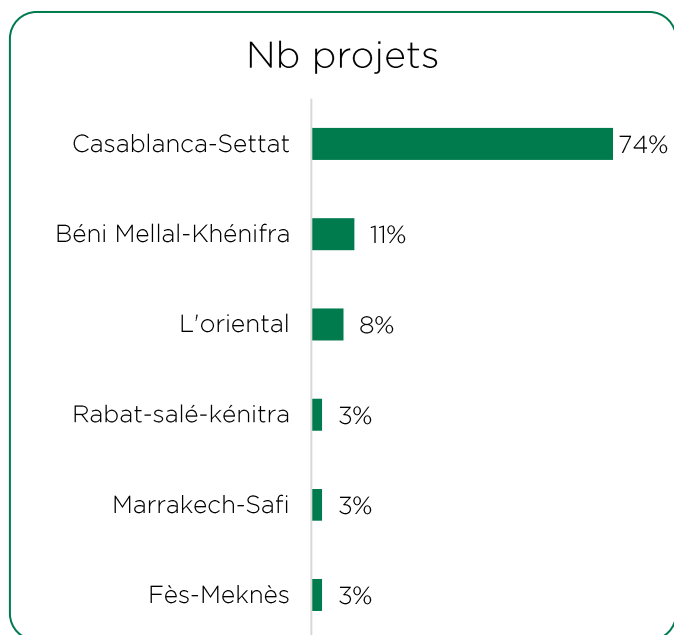
Au titre de l'année 2022, les filières de l'Arboriculture Fruitière et de l'Oléiculture ont bénéficié de la mobilisation d'une superficie globale d'environ 3.313 Ha, soit 79% de la superficie globale mobilisée, par l'Etat (Domaine Privé) au profit des projets d'Investissement dans le cadre du Partenariat Agricole.



3.1 Oléiculture

L'Etat (DPE) a loué 1.693 Ha, soit 40 % de la superficie globale mobilisée au titre de l'année 2022, au profit de 38 projets dans la filière de l'Oléiculture pour une enveloppe globale de l'ordre de 340 Mdh permettant la création de 1.187 postes d'emploi.

De plus, la région de Casablanca a bénéficié, seule, de la quasi-totalité de la superficie mobilisée au profit de cette filière, soit 95% de la superficie totale mobilisée au cours de l'année 2022.

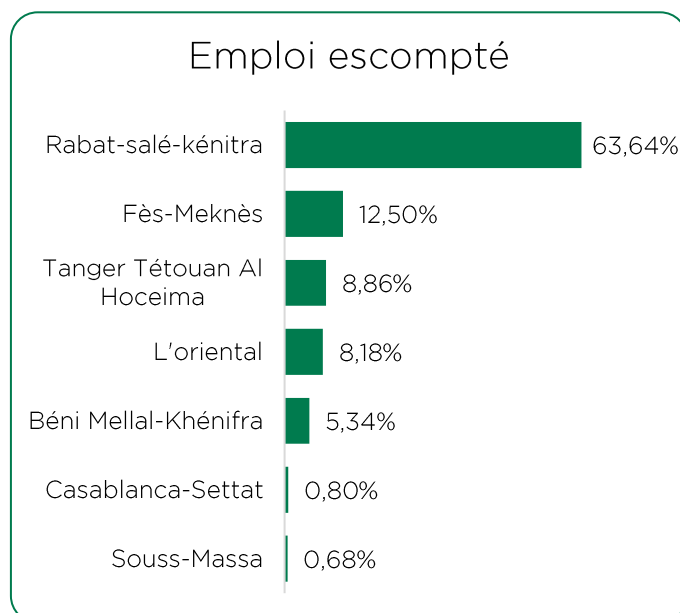
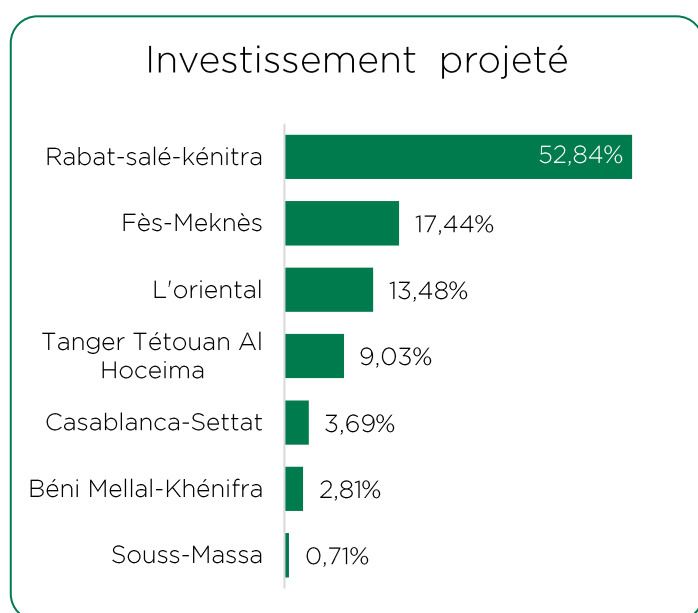
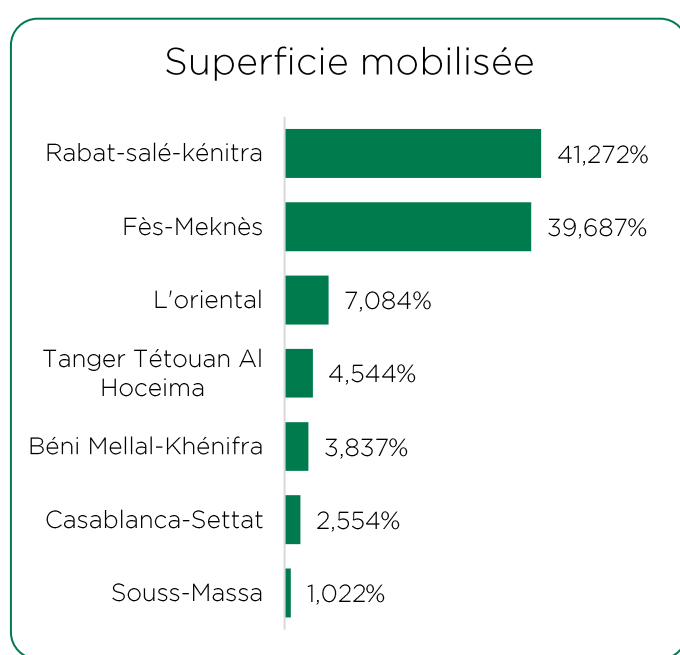
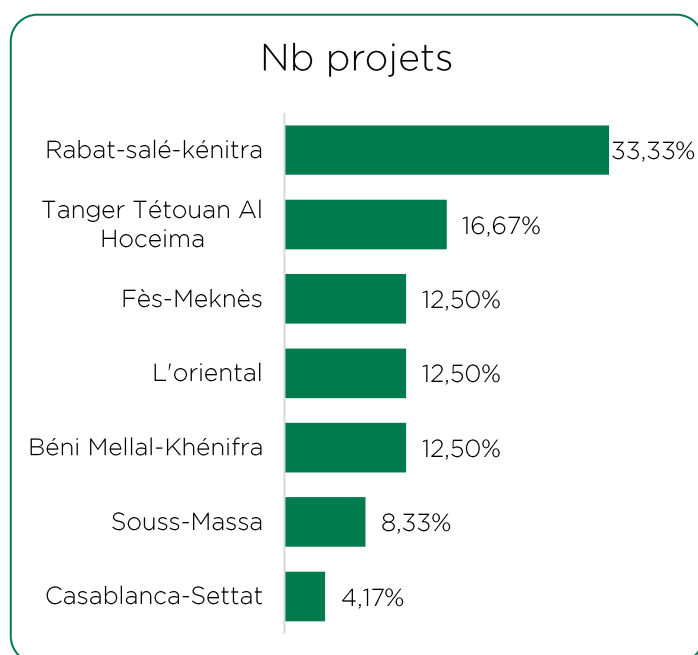


3.2 Arboriculture fruitière

Au cours de l'année 2022, l'Etat (Domaine Privé) a mobilisé une superficie d'environ 1.619 Ha, soit 39% de la superficie globale mobilisée au titre de l'année 2022, au profit de 24 projets, spécialement, dans la filière de l'Arboriculture fruitière.

Ces projets devraient drainer un investissement global de l'ordre de 318,7 Mdh et générer la création de 880 postes d'emploi.

Avec une superficie globale de 1.311 Ha, les régions de Rabat-Salé-Kénitra et de Fès-Meknès bénéficieront de la réalisation de 11 projets dans la filière de l'Arboriculture fruitière pour une enveloppe globale de l'ordre de 224 Mdh permettant la création de 670 postes d'emploi.



3.3 Maraichages

L'Etat (Domaine Privé) a mobilisé 488 Ha au profit d'un seul projet dans la filière des Maraichages, soit près de 12% de la superficie globale mobilisée au titre de l'année 2022, au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Ce projet consistant en la culture de pomme de terre destinée à la production de la frite précuite, va drainer un investissement total d'environ 48 Mdh et générer la création, à terme, de 59 postes d'emploi.

CHAPITRE II : MOBILISATION DU DOMAINE PRIVE DE L'ETAT AU TITRE DU 1^{er} SEMESTRE 2023

I. MOBILISATION DU FONCIER AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT (HORS PARTENARIAT AGRICOLE)

1. Données globales

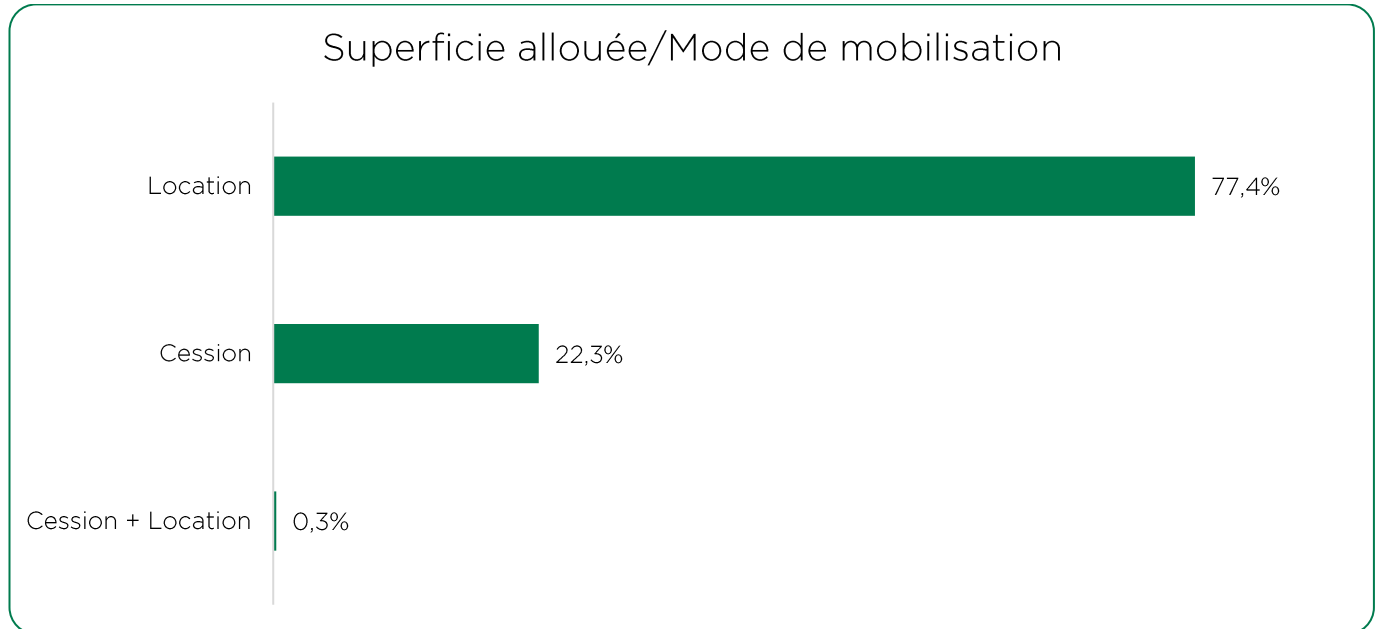
Au titre du premier semestre de l'année 2023, 250 projets ayant pour support un foncier relevant du Domaine Privé de l'Etat, ont été approuvés, pour une superficie globale de l'ordre de 2.531 Ha, un investissement projeté de plus de 7.725 Mdh correspondant à la création, à terme, de 8.126 postes d'emploi.

En outre, la totalité de ces projets d'investissement ont été approuvés conformément au nouveau dispositif législatif et réglementaire relatif à la Gestion Déconcentrée de l'Investissement.

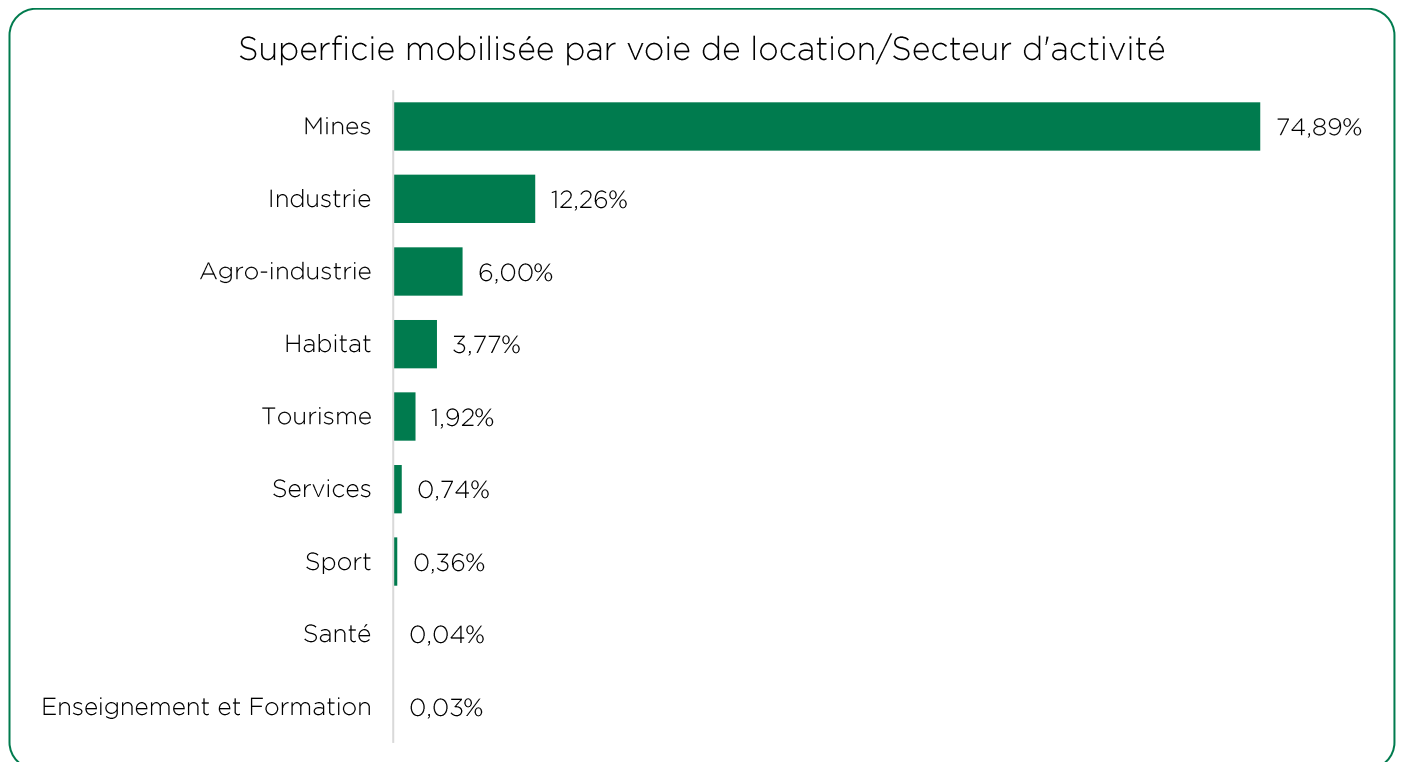
Région	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Dakhla-Oued Eddahab	128	1.841ha71a45ca	2.366.604.000	2.635
Laâyoune-Sakia El Hamra	72	559ha31a11ca	2.535.442.000	1.637
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	14	59ha67a26ca	1.775.800.000	1.424
Guelmim-Oued Noun	7	31ha42a78ca	309.204.319	357
L'Oriental	16	17ha49a16ca	417.927.600	1.173
Casablanca-Settat	5	10ha18a08ca	175.914.740	615
Souss-Massa	2	04ha50a29ca	72.060.000	100
Marrakech-Safi	2	04ha16a61ca	30.000.000	54
Fès-Meknès	1	02ha37a09ca	20.000.000	30
Rabat-Salé-Kénitra	2	00ha34a97ca	1.800.000	51
Béni Mellal-Khénifra	1	00ha09a18ca	20.937.000	50
Total général (1er semestre 2023)	250	2.531ha 27a 98ca	7.725.689.659	8.126

2. Ventilation par Mode de mobilisation du Foncier

- Plus de 77% du foncier domanial a été mobilisé, par l'Etat (Domaine Privé), par voie de location, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023.



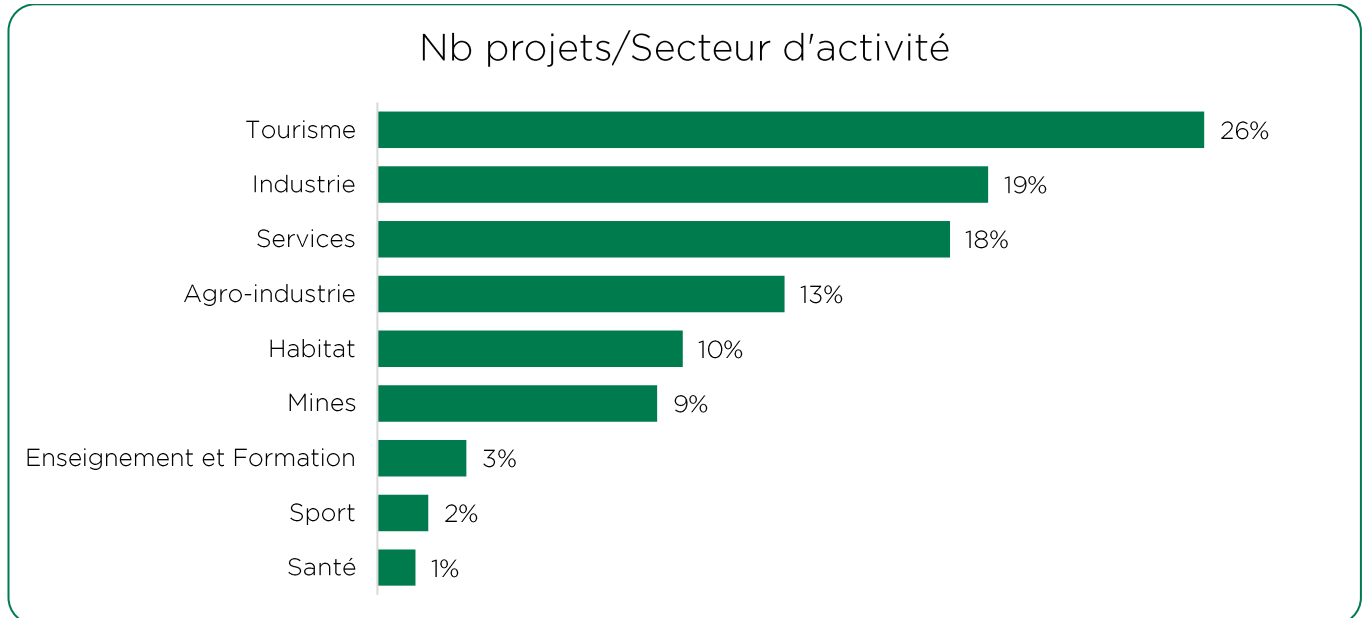
- Encore plus, presque 75% de la superficie mobilisée, par voie de location, est destinée à recevoir des projets dans le secteur des Mines.



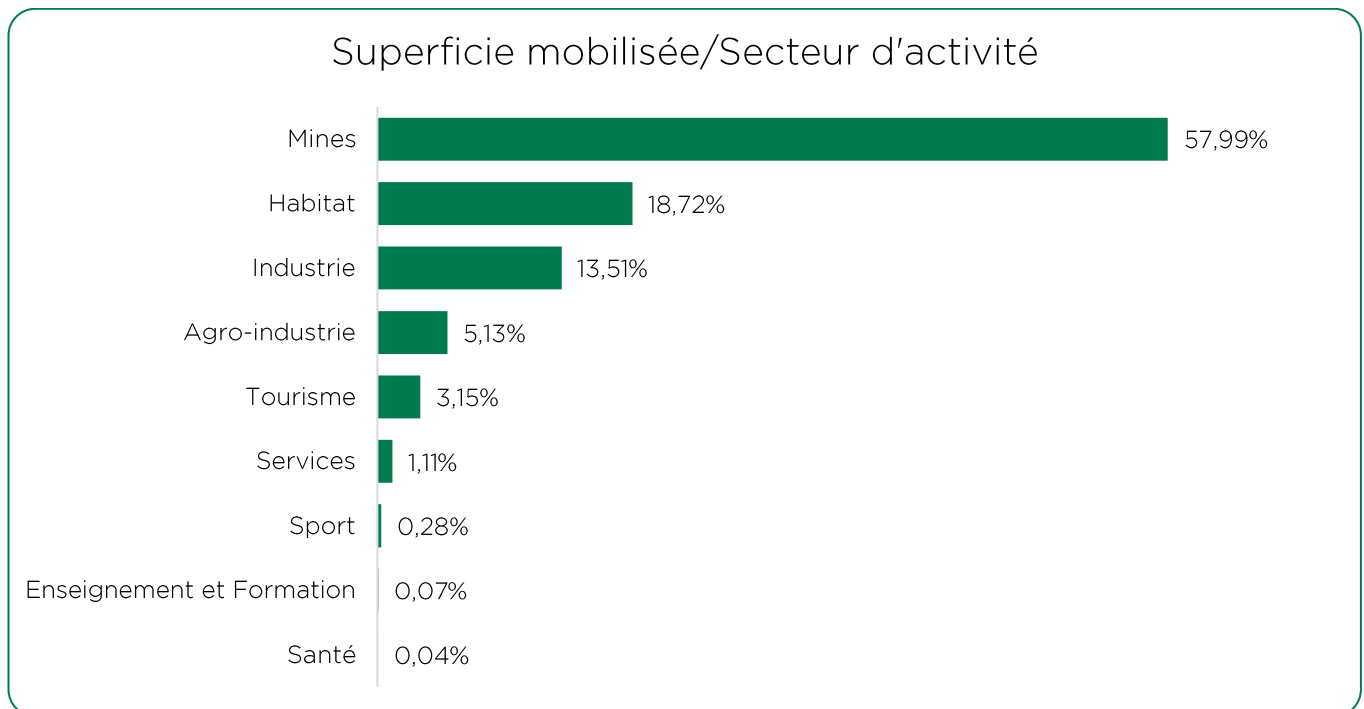
3. Ventilation par secteur d'activité

Sur le plan sectoriel, la ventilation des dossiers approuvés par nombre de projets fait ressortir que :

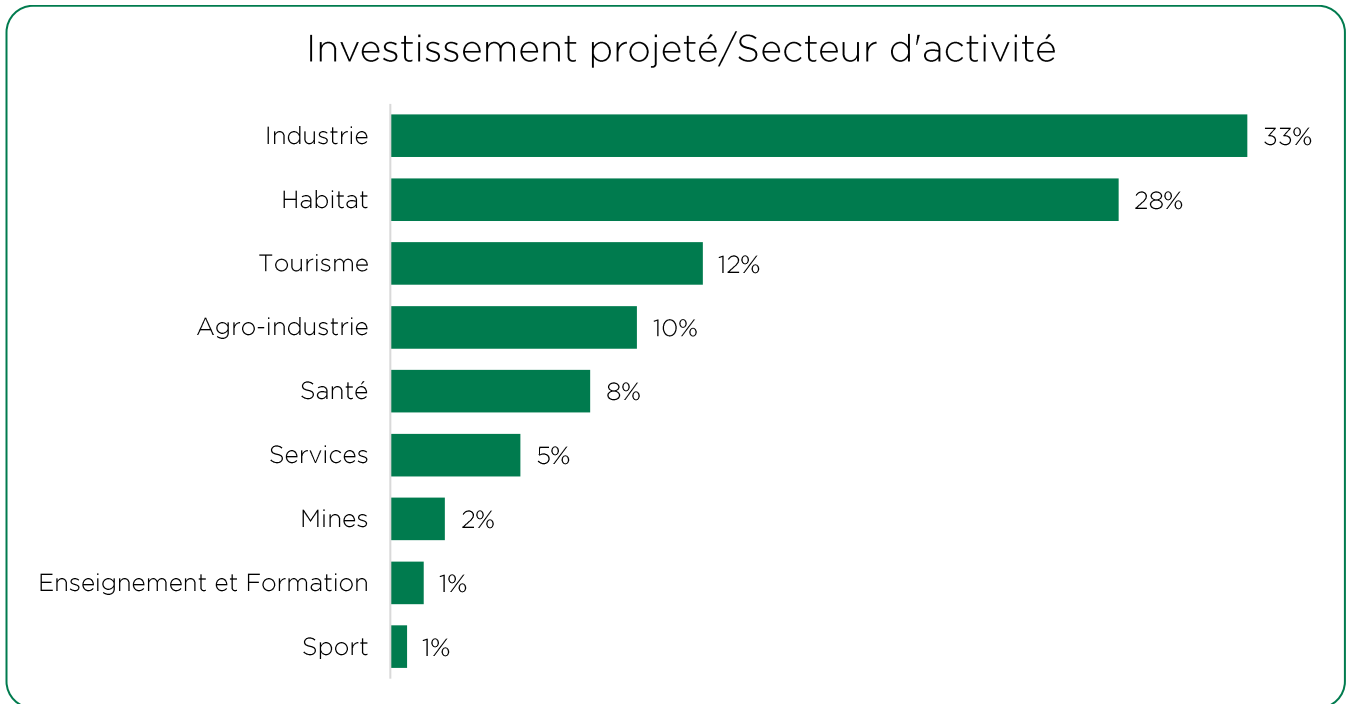
- Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, 76% des projets sont concentrés au niveau de quatre secteurs d'activité (Tourisme, Industrie, Services et Agro-industrie).



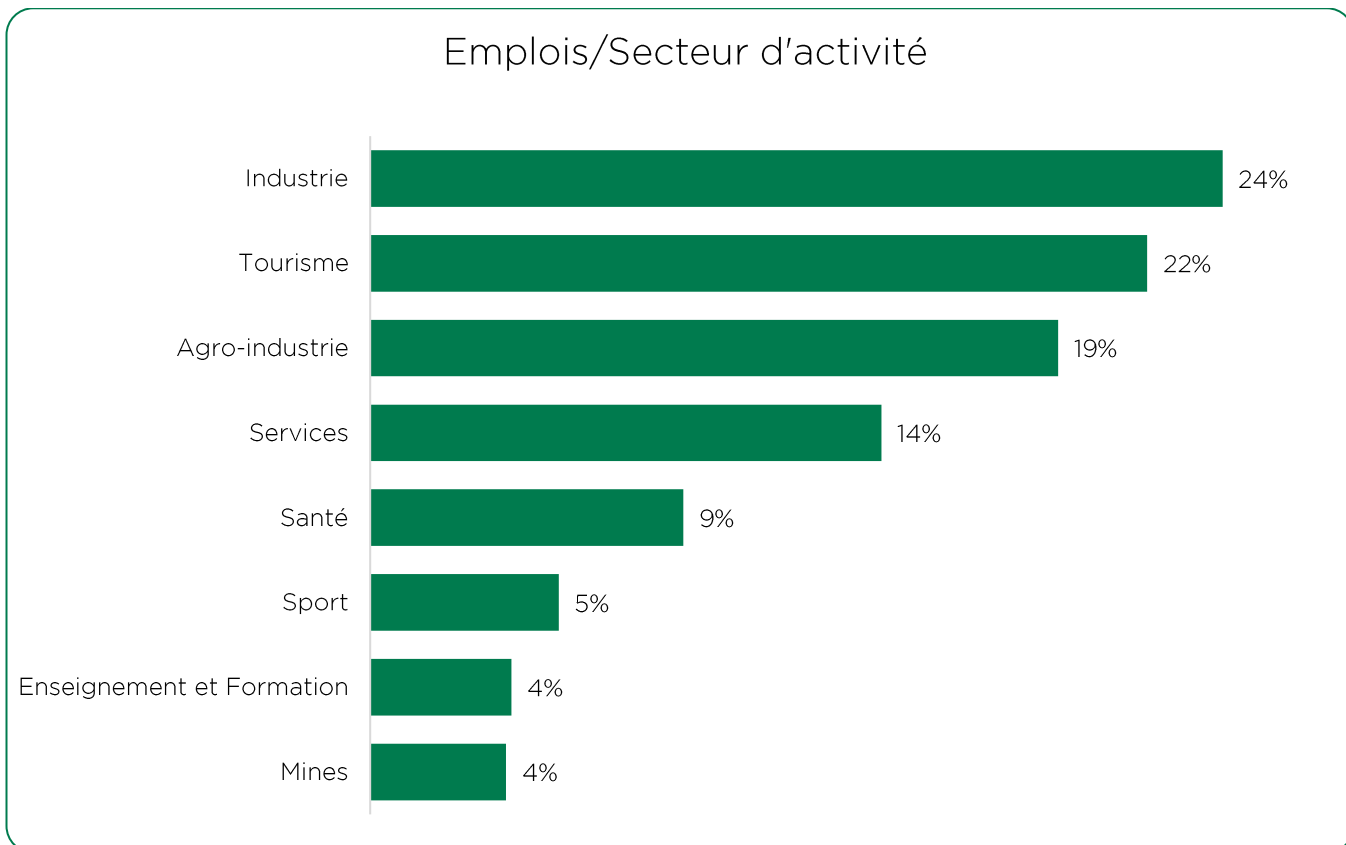
- Plus de 90% de la superficie mobilisée est dominée par trois secteurs d'activité : Mines, Habitat et Industrie, au cours du 1^{er} semestre de l'année 2023.



- Au cours de cette période, plus de 73% des investissements sont orientés vers trois secteurs d'activité : Industrie, Habitat et Tourisme.



- Et 79% des postes d'emploi à créer, concernent les secteurs de l'Industrie, le Tourisme, l'Agro-industrie, et les Services.



3.1 Secteur des Mines

Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, L'Etat (Domaine Privé) a mobilisé 1.467 Ha au profit de 22 projets d'investissement dans le secteur des Mines.

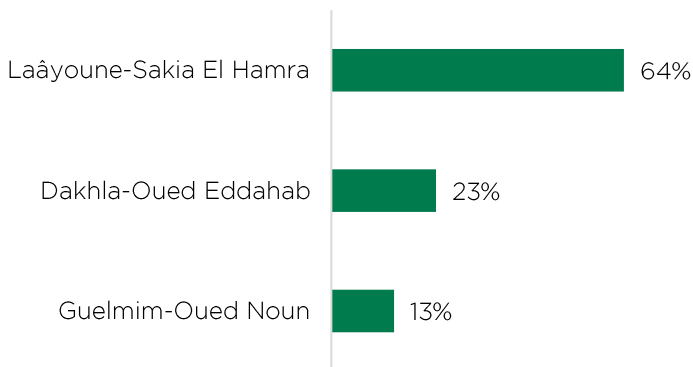
Ces investissements d'une valeur totale de 163,7 Mdh, devraient générer la création, à terme, de 306 postes d'emploi.

Au cours de cette période, la région de Dakhla-Oued Eddahab a enregistré 88% de la superficie globale accordée à ce secteur.

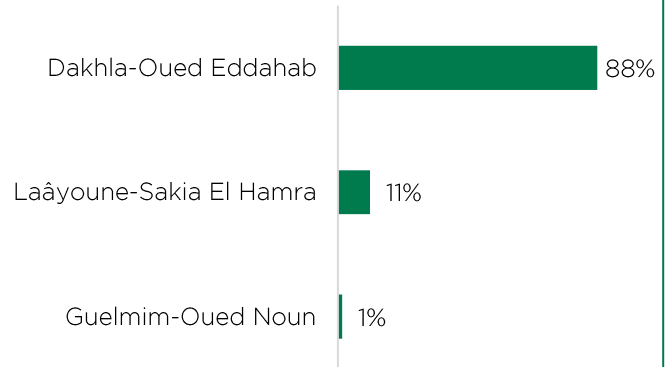
De plus, c'est la société "SOMAGEC SUD" qui a bénéficié, seule, de 70% de la superficie mobilisée au profit de ce secteur (environ 1.016 Ha), en vue de réaliser une carrière d'enrochement à Dakhla-Oued Eddahab, pour une enveloppe globale de 20 Mdh correspondant à la création de 40 postes d'emploi.

S'agissant de la répartition régionale des projets, c'est la région de Laâyoune-Sakia El Hamra qui a bénéficié de plus de 64% des projets approuvés en faveur de ce secteur.

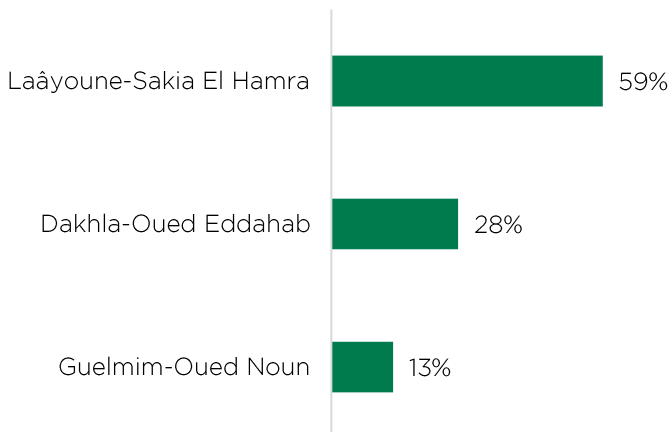
Nbre Projets



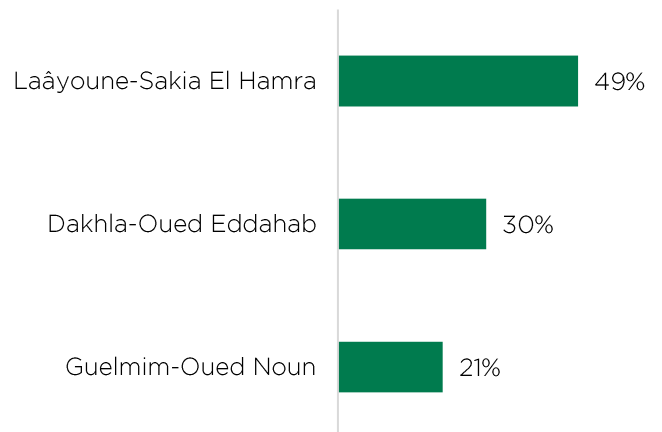
Superficie mobilisée



Investissement projeté



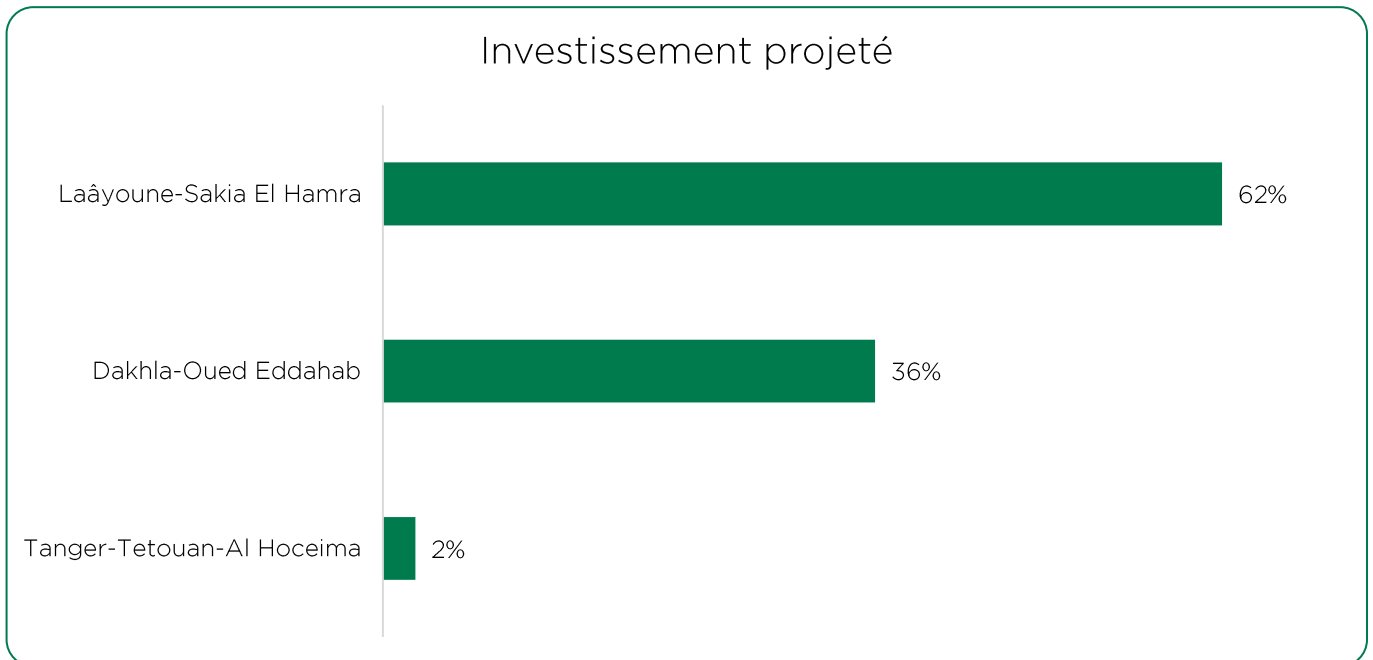
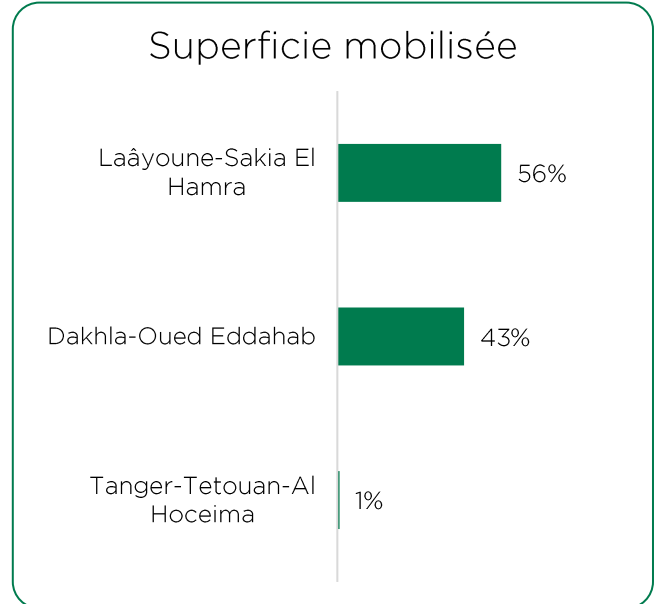
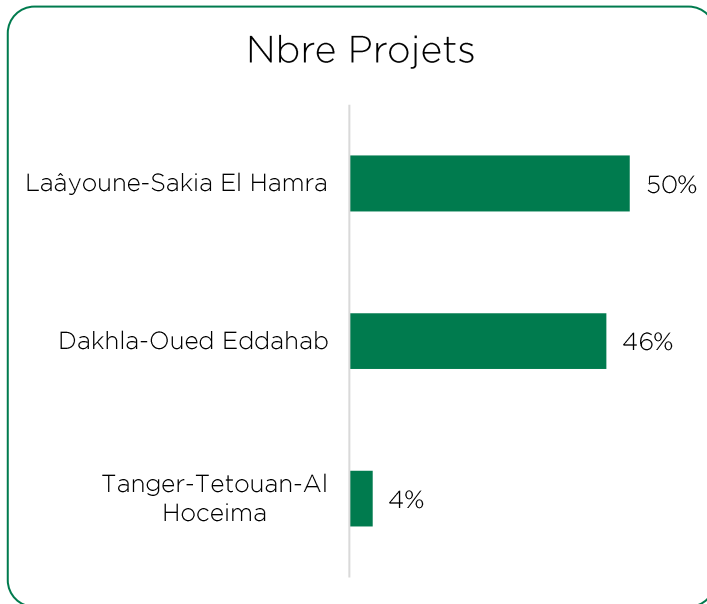
Emplois



3.2 Secteur de l'Habitat

L'Etat (Domaine privé) a mobilisé, au cours du 1^{er} semestre de l'année 2023, une superficie globale de plus de 473 Ha au profit de 24 projets d'investissement dans le secteur de l'Habitat, pour une enveloppe totale d'environ 2,2 MMdh.

Presque 56% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.



41% du foncier mobilisé pour ce secteur, est destiné en faveur du Holding Al Omrane pour appuyer la Stratégie Nationale relative à l'accès au Logement décent.

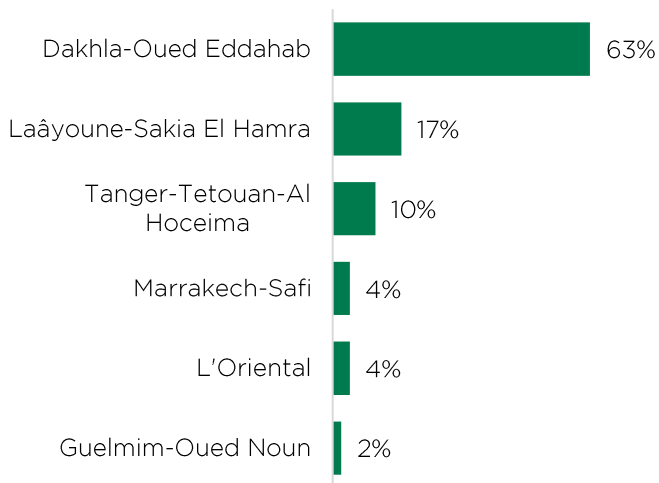
3.3 Secteur de l'Industrie

342 Ha sont mobilisés au profit du secteur de l'Industrie, en vue de réaliser 48 projets d'investissement.

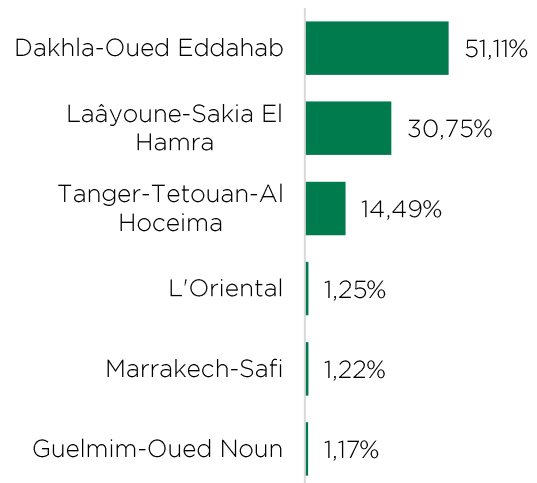
Ces projets devraient drainer un investissement global de l'ordre de 2,5 MMdh et générer la création, à terme, de 1.920 postes d'emploi.

Presque 95% de la superficie mobilisée au profit de ce secteur, est concentrée au niveau de trois régions : Région de Dakhla-Oued Eddahab, Région de Laâyoune-Sakia El Hamra et Région de Tanger-Tétouan-El Hoceima.

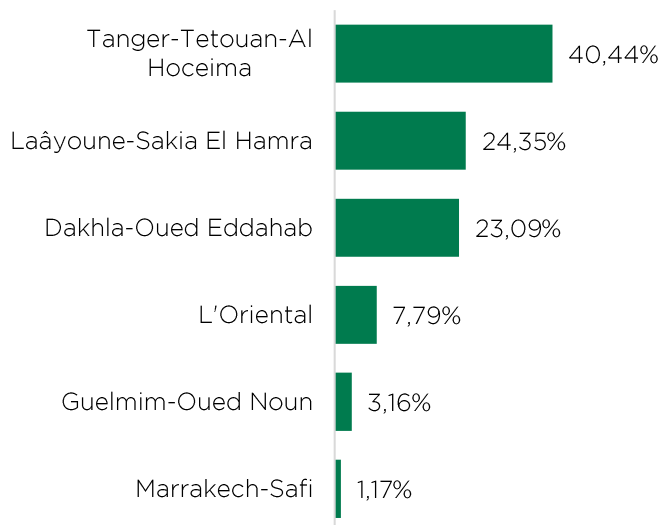
Nbre Projets



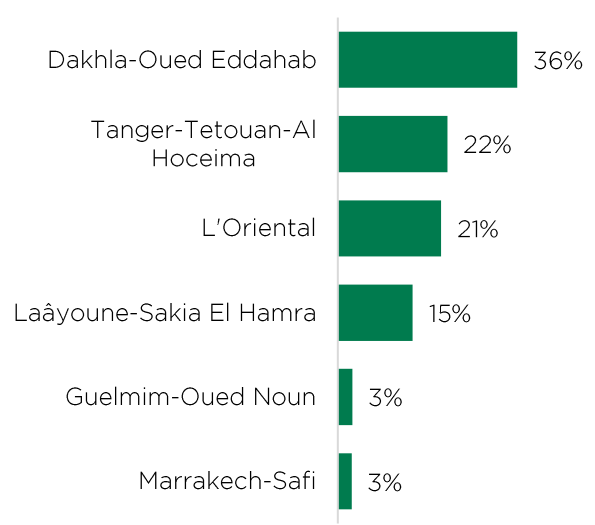
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emplois

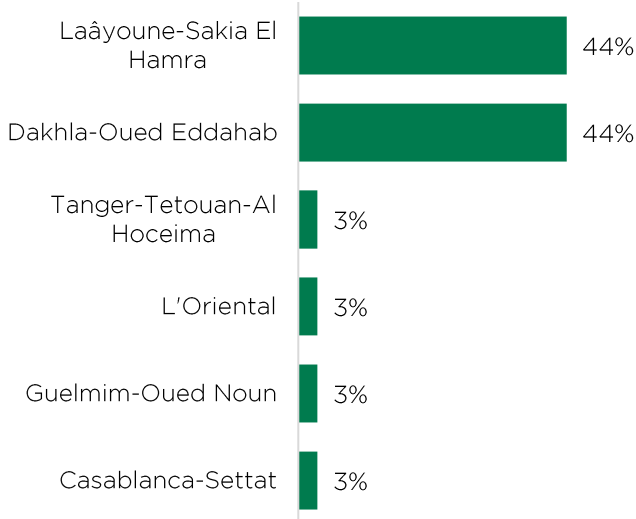


3.4 Secteur de l'Agro-industrie

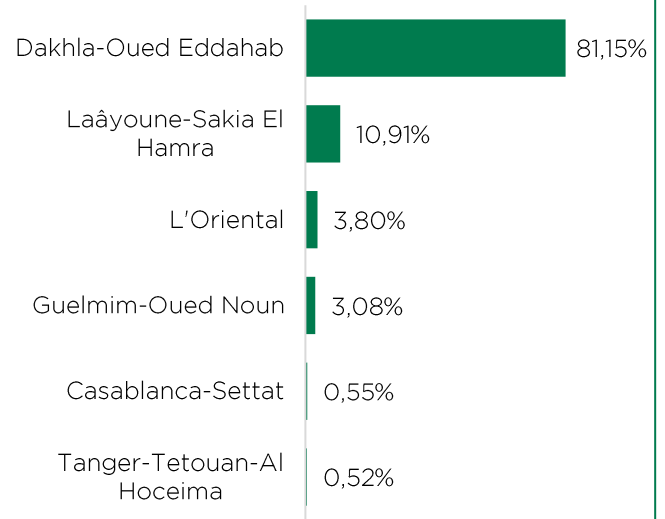
Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2023, l'Etat (Domaine Privé) a mobilisé une superficie globale d'environ 130 Ha, au profit de 32 projets dans le secteur de l'Agro-industrie, pour une enveloppe totale de l'ordre de 738 Mdh correspondant à la création, à terme, de 1.550 postes d'emploi.

La quasi-totalité de la superficie mobilisée au profit de ce secteur, est concentrée au niveau de la région de Dakhla-Oued Eddahab, et ce, concomitamment avec la stratégie nationale visant le développement agricole au niveau des provinces du Sud.

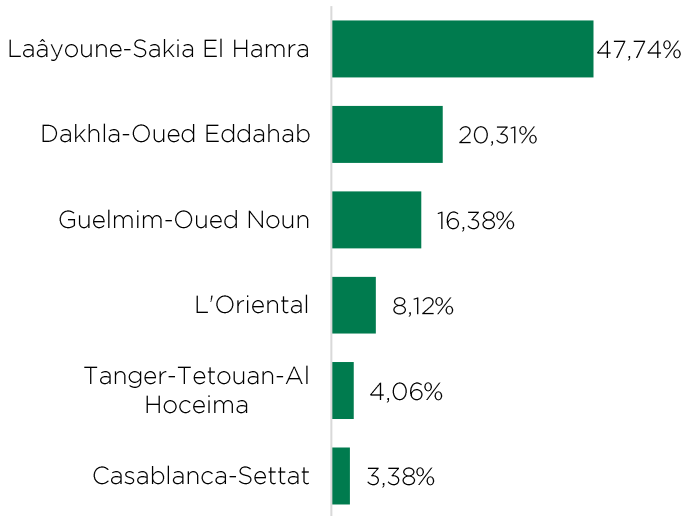
Nbre Projets



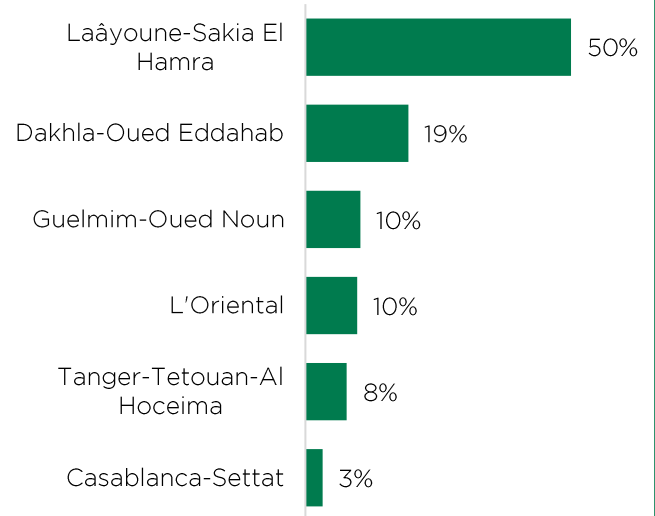
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emplois



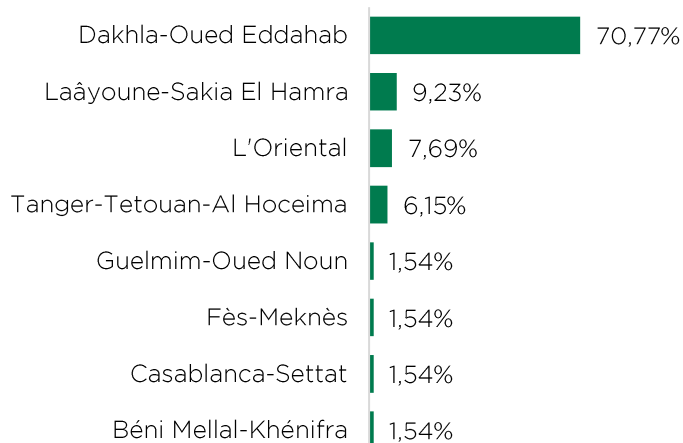
3.5 Secteur du Tourisme

L'Etat (Domaine Privé) a mobilisé, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, des assiettes foncières, d'une superficie globale d'environ 80 Ha, au profit de 65 projets d'investissement dans le secteur du Tourisme.

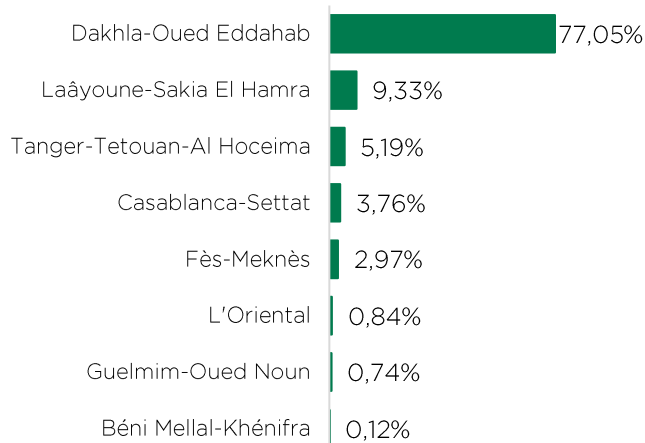
Ces investissements d'une valeur totale de 936 Mdh, devraient générer la création, à terme, de 1.750 postes d'emploi.

De plus, c'est la région de Dakhla-Oued Eddahab qui va abriter, 71% des projets accordés, 77% de la superficie mobilisée, 61% du montant global investi et 62% des postes d'emploi à créer au niveau de ce secteur, traduisant, l'effort déployé en vue de renforcer l'offre touristique au niveau de cette région.

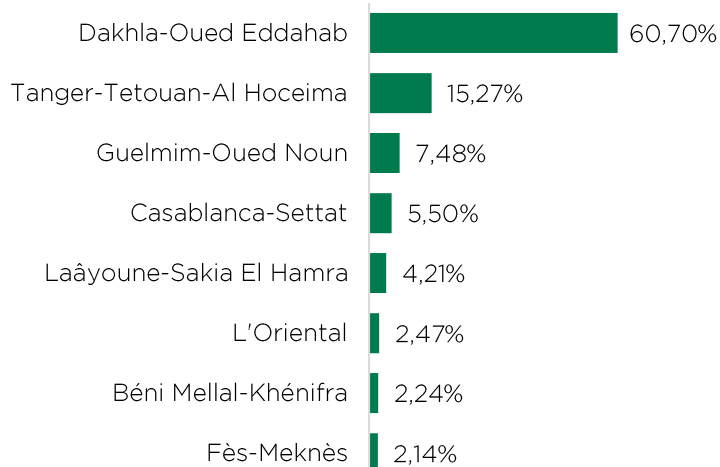
Nbre Projets



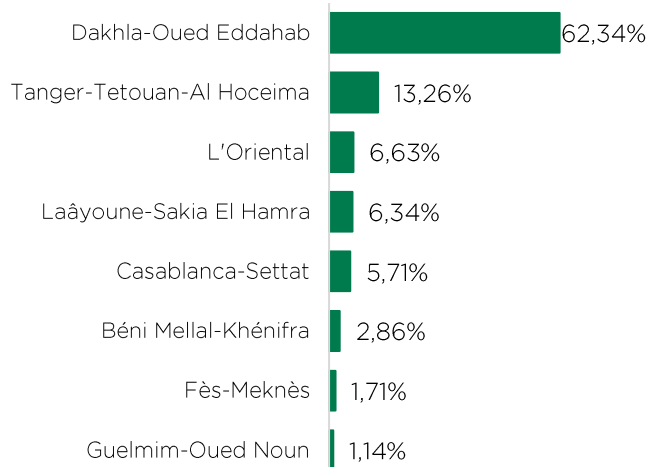
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emplois



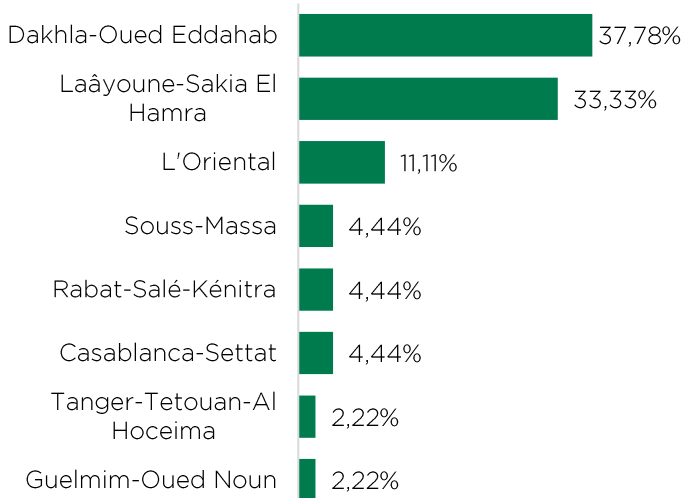
3.6 Secteur des Services

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2023, 28 Ha ont été accordés, par l'Etat (Domaine Privé), au profit de 45 projets d'investissement dans le secteur des Services.

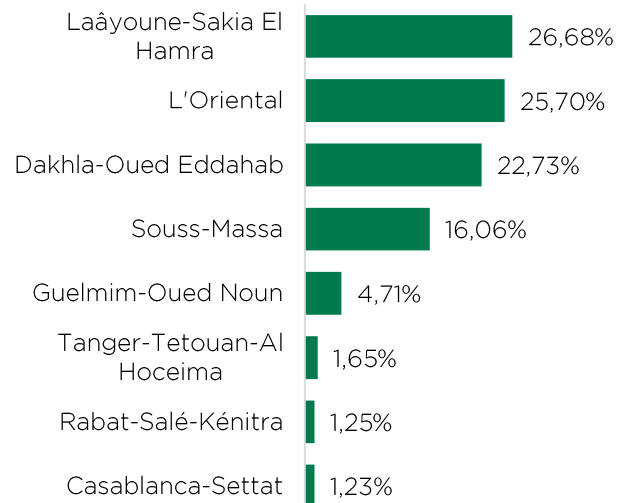
Ces projets d'investissement d'une valeur totale de plus de 389 Mdh devraient générer la création, à terme, de 1.152 emplois escomptés.

Ainsi, 91 % de la superficie mobilisée, est concentrée au niveau de quatre régions : Laâyoune - Sakia El Hamra, l'Oriental, Dakhla-Oued Eddahab et Souss-Massa.

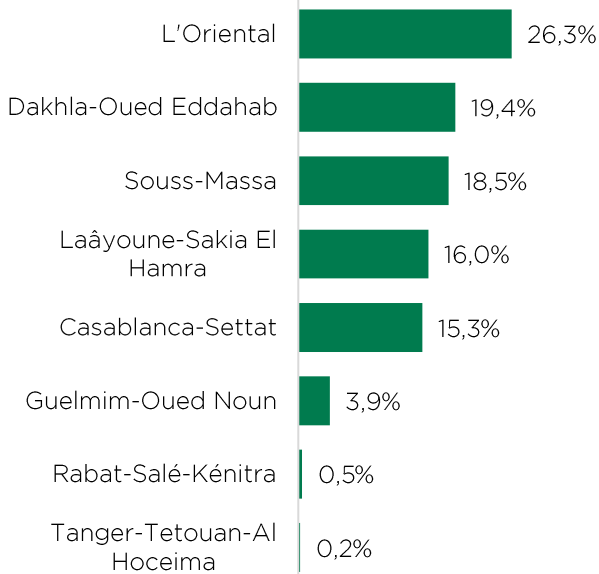
Nbre Projets



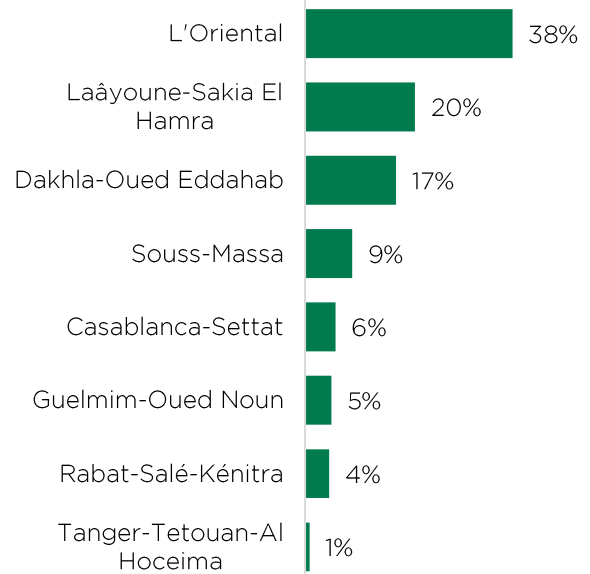
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emplois

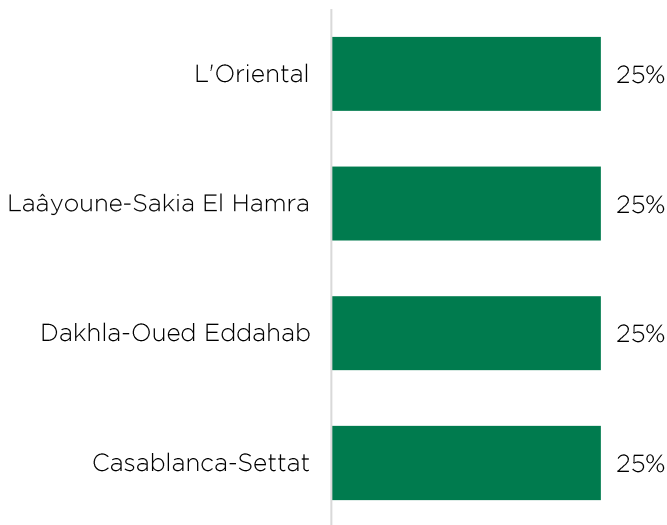


3.7 Secteur du Sport

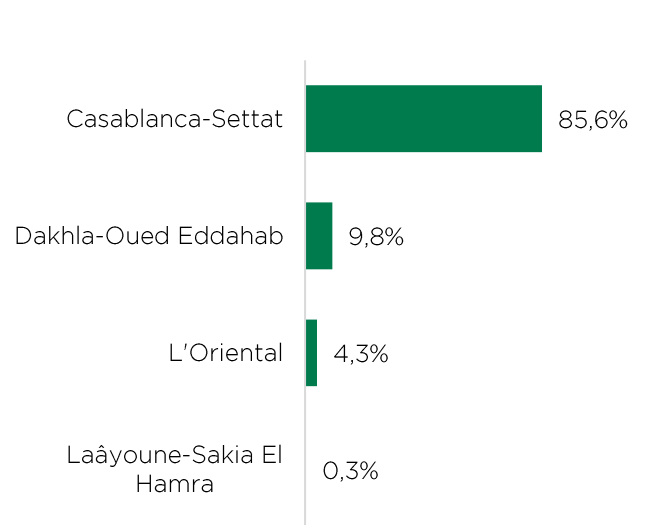
4 projets d'investissement au profit du secteur du Sport ont été accordés sur un foncier de l'ordre de 7 Ha. Ces projets d'investissement d'une valeur totale de l'ordre de 49 Mdh, devraient générer la création, à terme, de 425 emplois escomptés.

Presque 86% de la superficie mobilisée en faveur de ce secteur, est concentrée au niveau de la région de Casablanca-Settat.

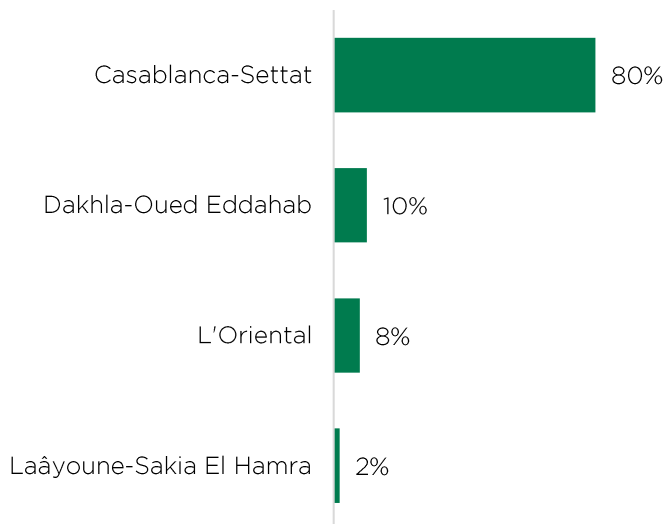
Nbre Projets



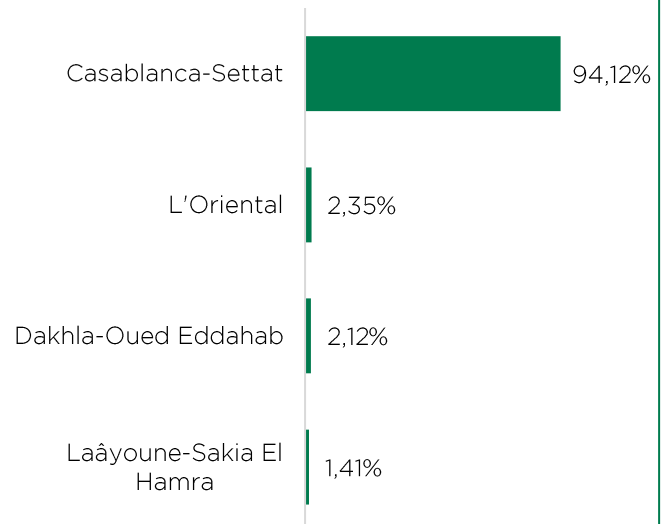
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emplois

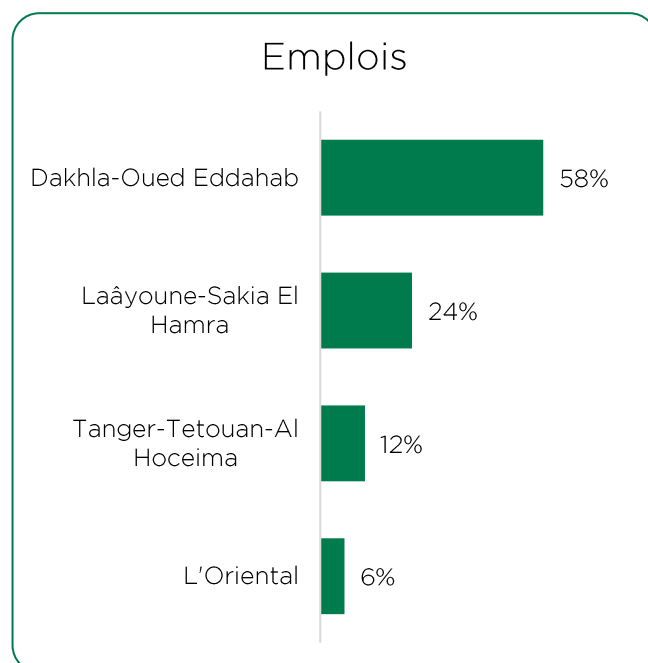
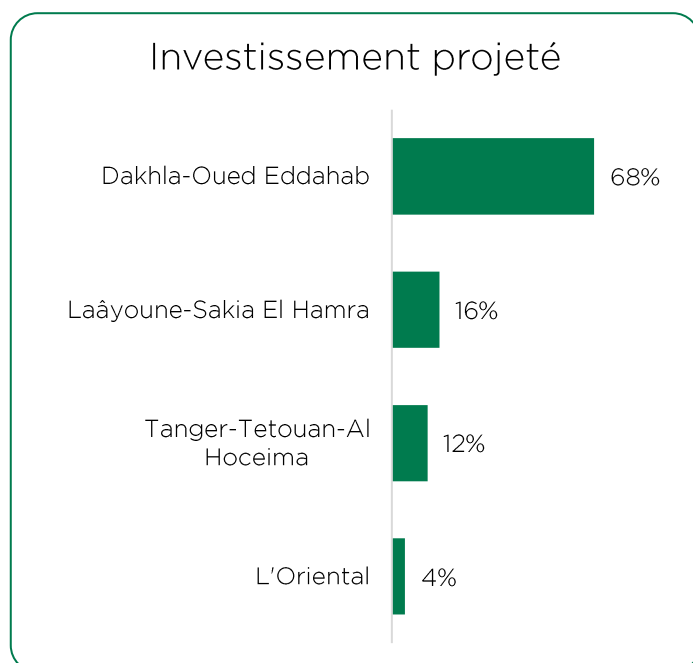
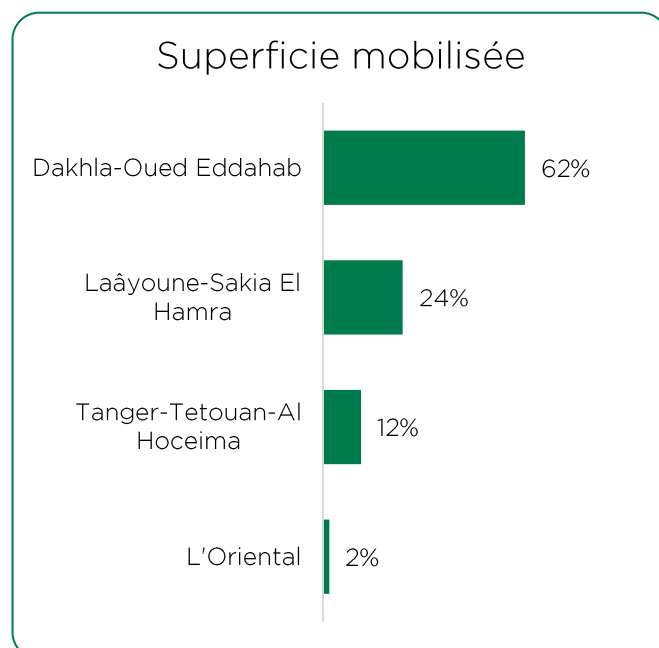
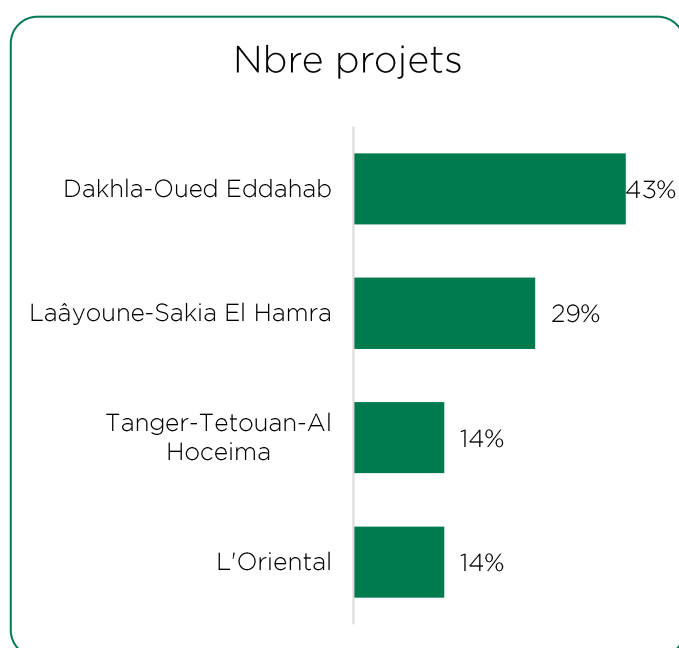


3.8 Secteur de l'Enseignement et de la Formation

Le secteur de l'Enseignement et de la Formation a bénéficié, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, de l'approbation de 7 projets d'investissement, ayant pour support un foncier relevant du Domaine Privé de l'Etat, d'une superficie globale d'environ 1,6 Ha.

Ces investissements d'une valeur globale de l'ordre de 100 Mdh, devraient générer la création, à terme, de 318 emplois escomptés.

De plus, 86% de la superficie mobilisée au profit de ce secteur, est concentrée au niveau de deux régions : Dakhla-Oued Eddahab et Laâyoune-Sakia El Hamra.

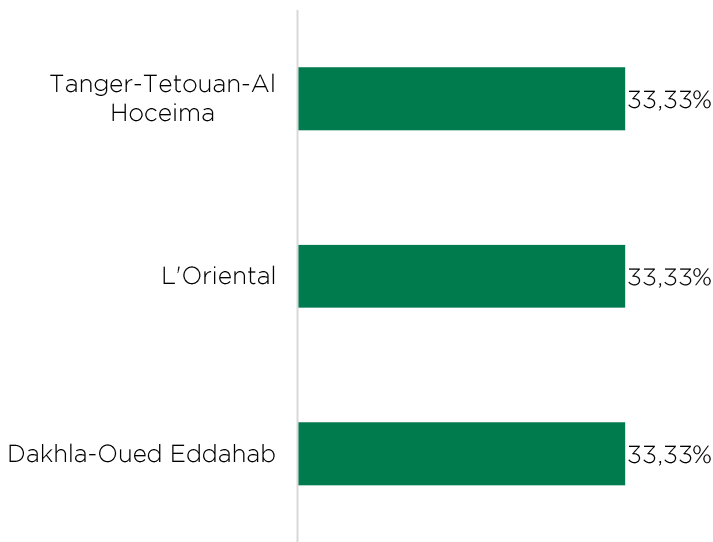


3.9 Secteur de la Santé

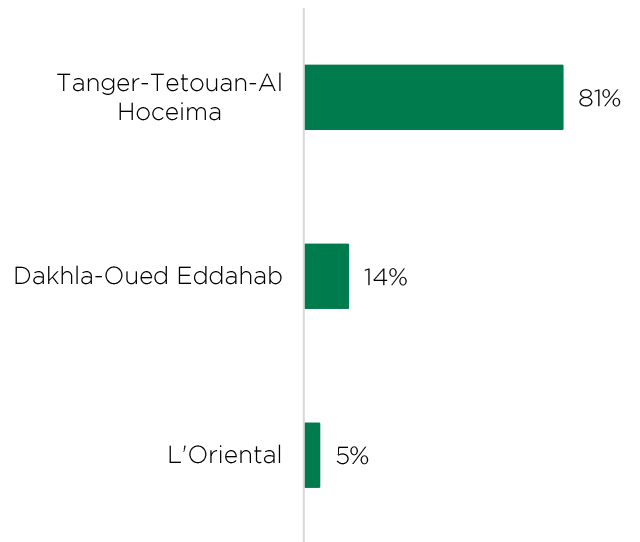
3 projets d'investissement ont été accordés au profit du secteur de la santé sur un foncier de l'ordre de 1 Ha, pour une enveloppe globale de l'ordre de 599 Mdh correspondant à la création, à terme, de 705 emplois escomptés.

81% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau de la région de Tanger-Tétouan -El Hoceima.

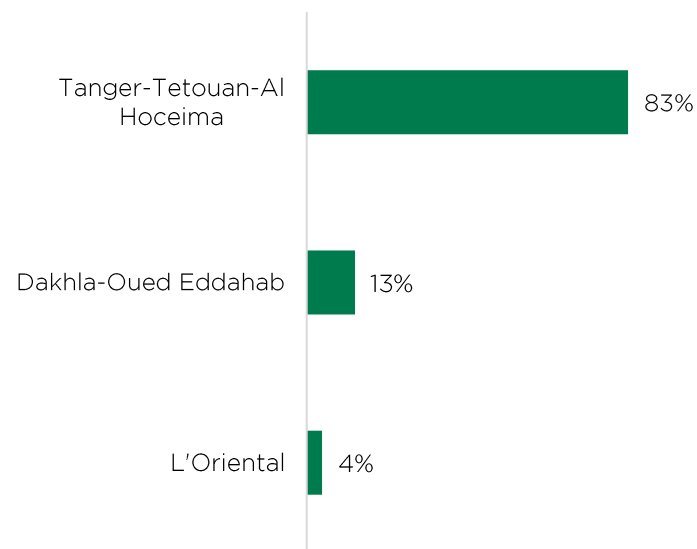
Nbre Projets



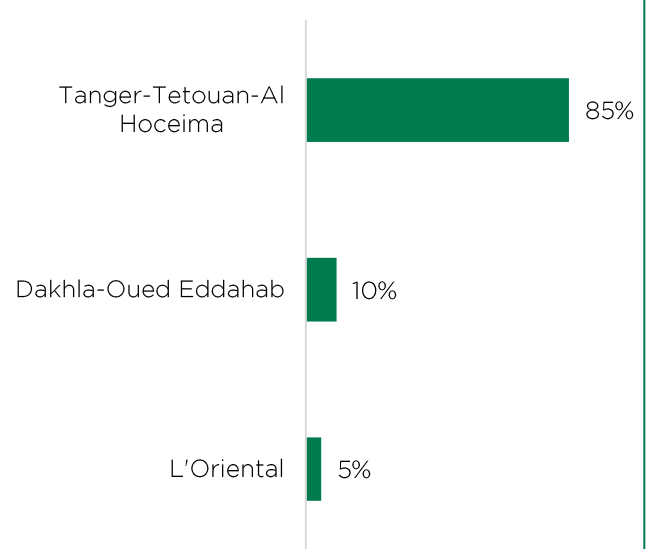
Superficie mobilisée



Investissement projeté



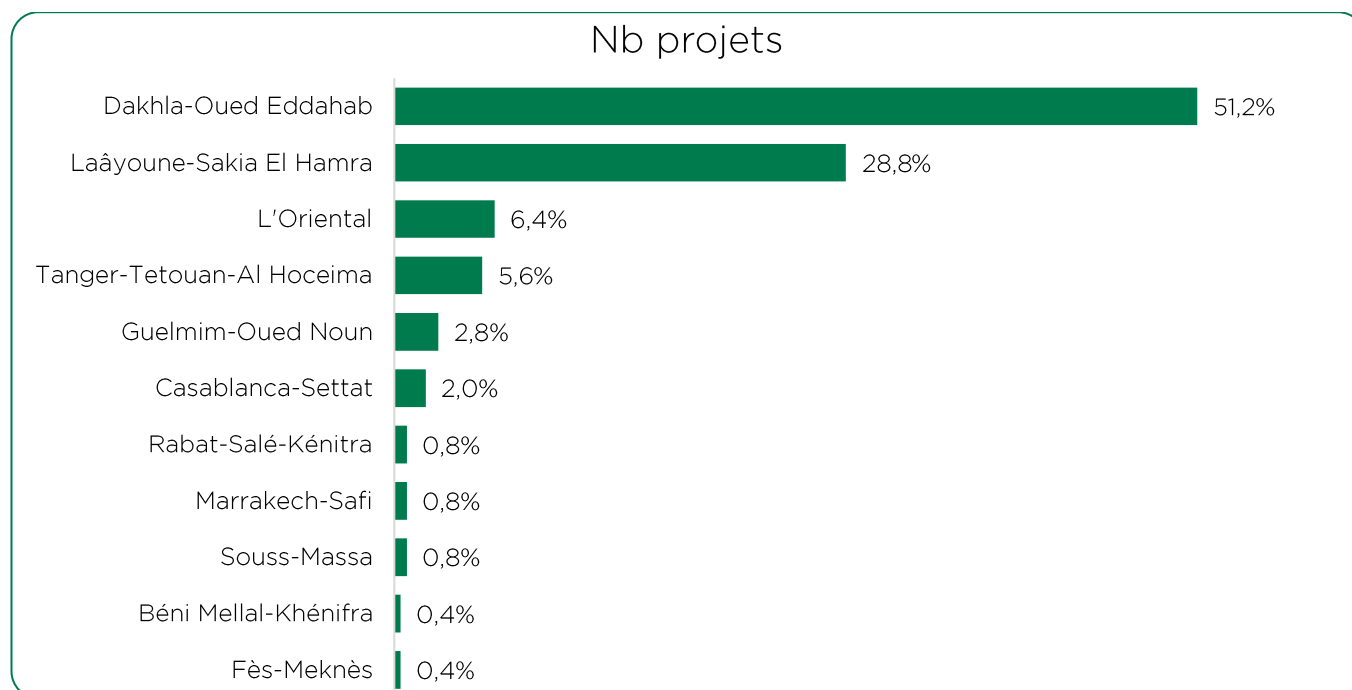
Emplois



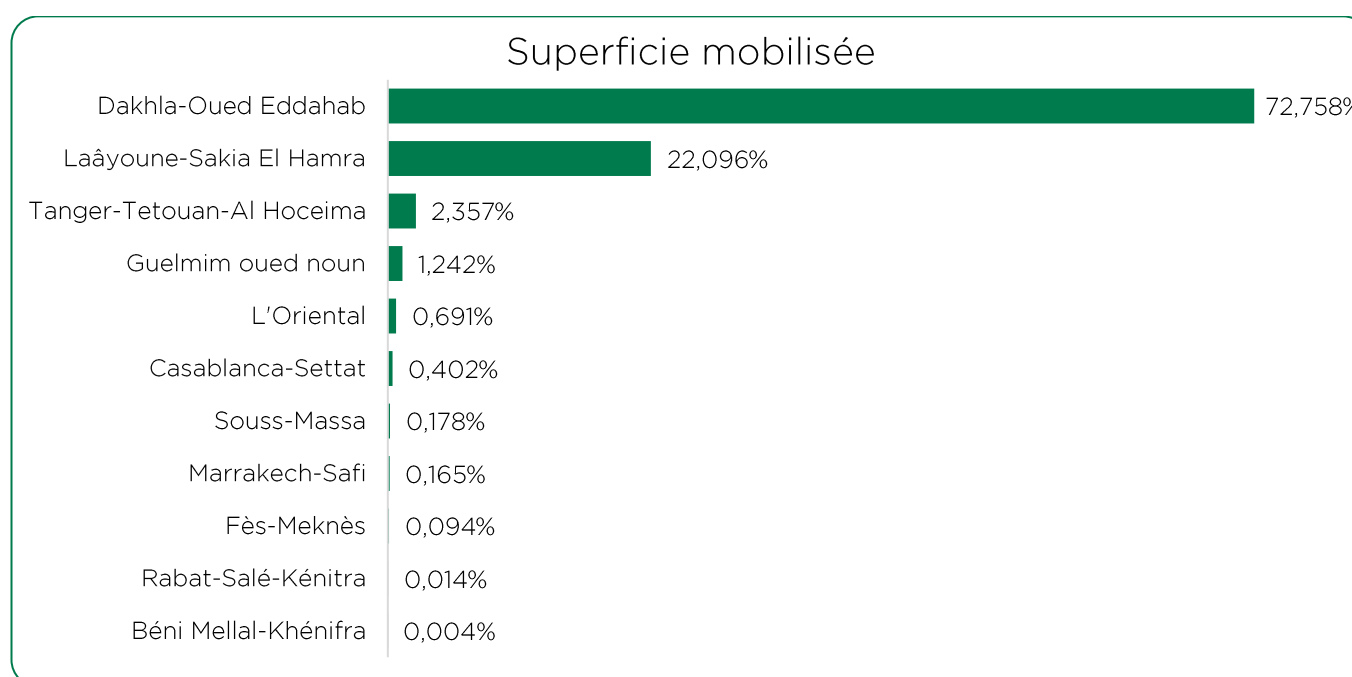
4. Déclinaison Régionale

La répartition régionale du foncier, fait ressortir, que :

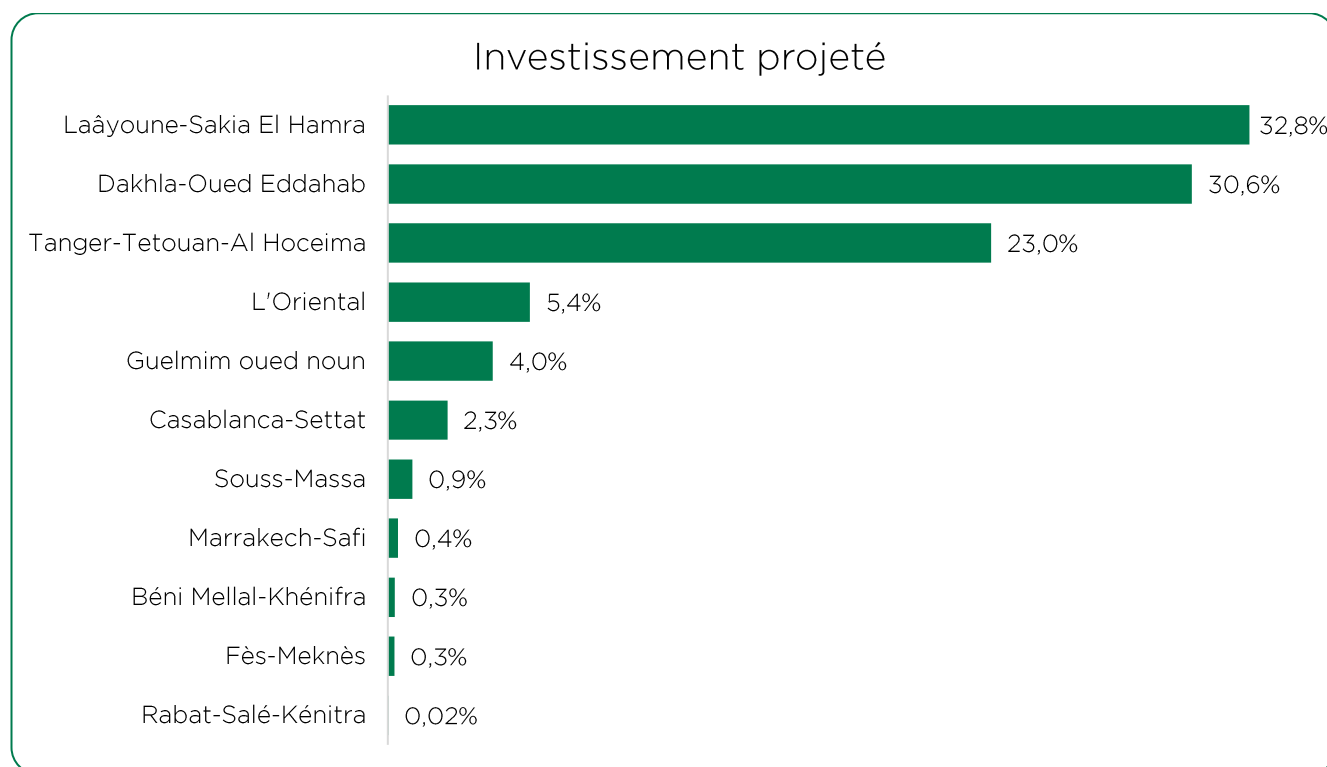
- En termes de nombre de projets, ce sont les régions de Dakhla-Oued Eddahab et de Laâyoune-Sakia El Hamra qui ont profité de 80% des projets approuvés, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023.



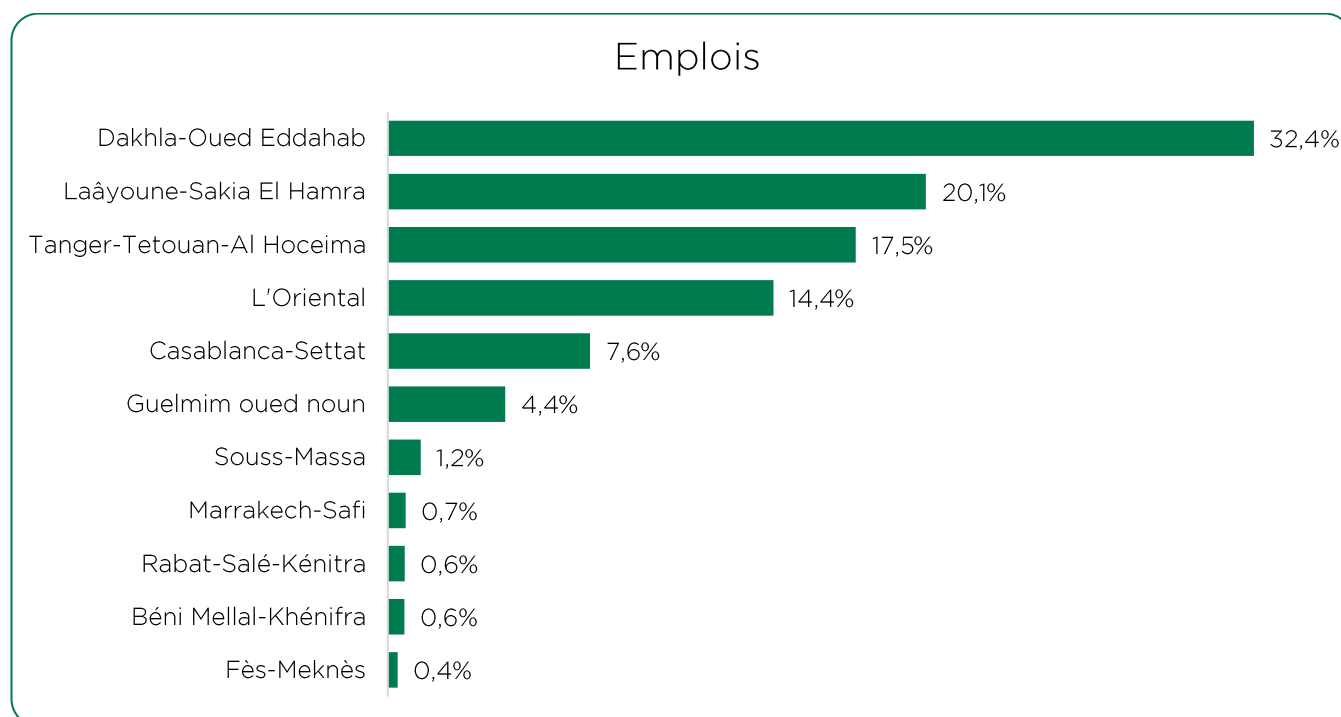
- Au cours de cette même période, ce sont les régions de Dakhla-Oued Eddahab et de la Laâyoune-Sakia El Hamra qui s'accaparent plus de 94% de la superficie globale mobilisée.



➤ De même, les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra, de Dakhla-Oued Eddahab et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ont bénéficié de 87% des investissements, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023.



➤ Encore plus, 85% des postes d'emploi à créer, sont concentrés au niveau de quatre régions : Dakhla-Oued Eddahab, Laâyoune -Sakia El Hamra, Tanger -Tétouan -El Hoceima et l'Oriental.

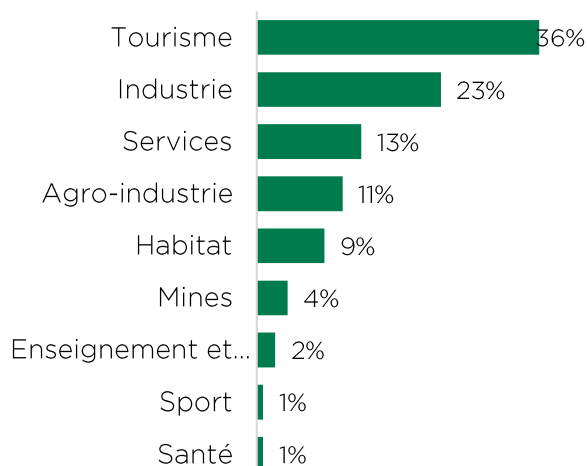


4.1 Dakhla-Oued Eddahab: Mobilisation du foncier en appui aux secteurs des Mines et de l'Habitat

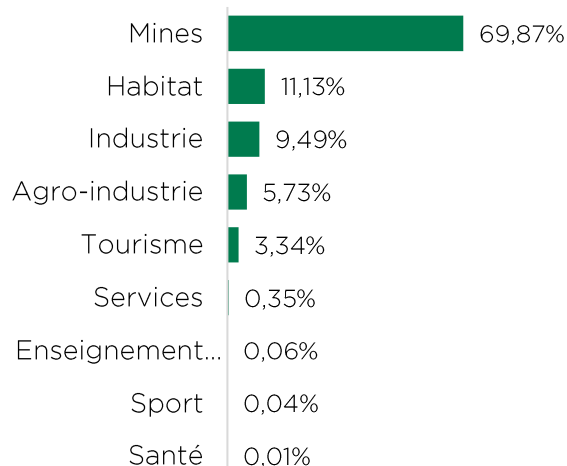
L'Etat (Domaine Privé) a mobilisé, au niveau de la région de Dakhla-Oued Eddahab, des assiettes foncières, d'une superficie globale de l'ordre de 1.841 Ha, soit 73% de la superficie globale mobilisée au cours du 1^{er} semestre de l'année 2023, destinées à recevoir 128 projets d'investissement.

Ces investissements d'une valeur totale de 2,36 MMdh permettront la création, à terme, de 2.635 postes d'emploi, profitent principalement au secteur des Mines avec un pourcentage de 70% de la superficie mobilisée au niveau de cette région.

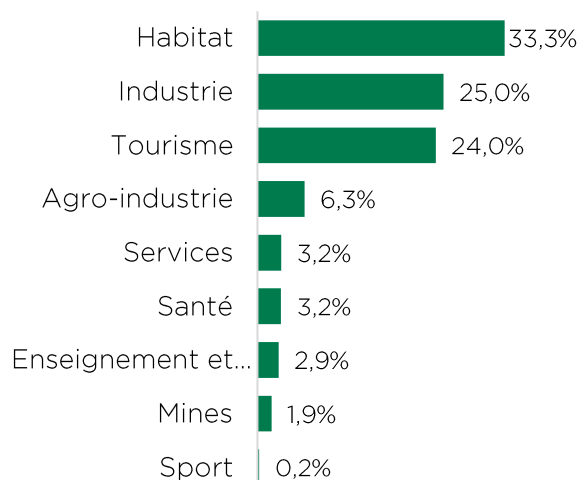
Nbre Projets



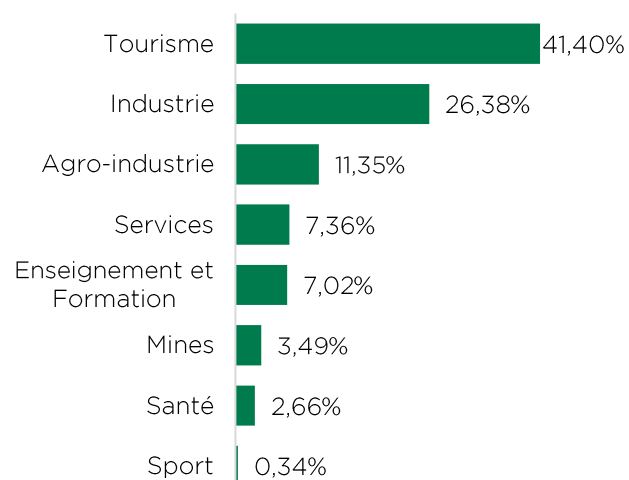
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emplois

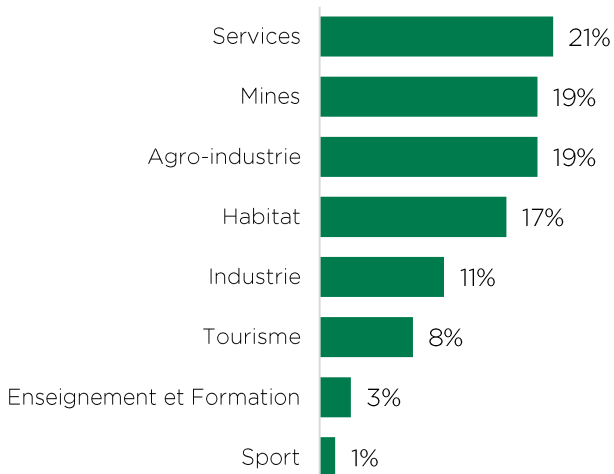


4.2 Laâyoune-Sakia El Hamra : Mobilisation du foncier en appui aux secteurs de l'Habitat et des Mines

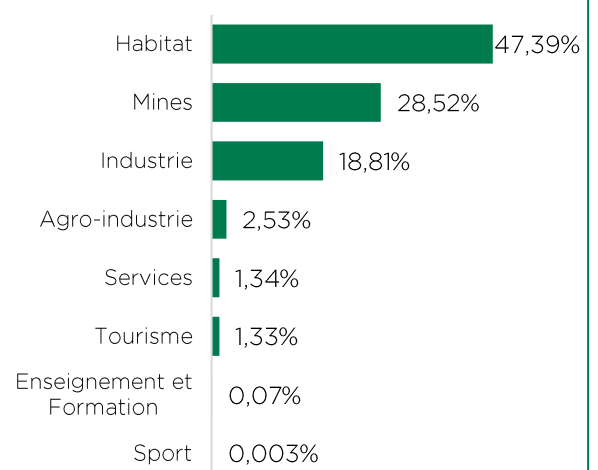
Près de 559 Ha ont été mobilisés, par l'Etat (Domaine Privé), au niveau de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, bénéficiaire de 72 projets d'investissement, dont l'estimation est de 2.535 Mdh permettant la création, à terme, de 1.637 emplois escomptés.

Au cours de cette période, ce sont les secteurs de l'Habitat et des Mines qui centralisent plus de 76% de la superficie globale mobilisée au niveau de cette région, (424 Ha).

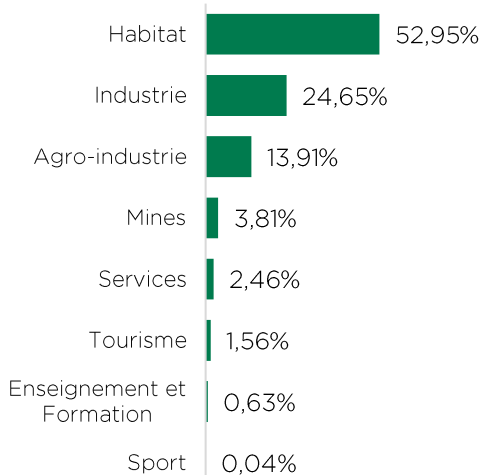
Nbre Projets



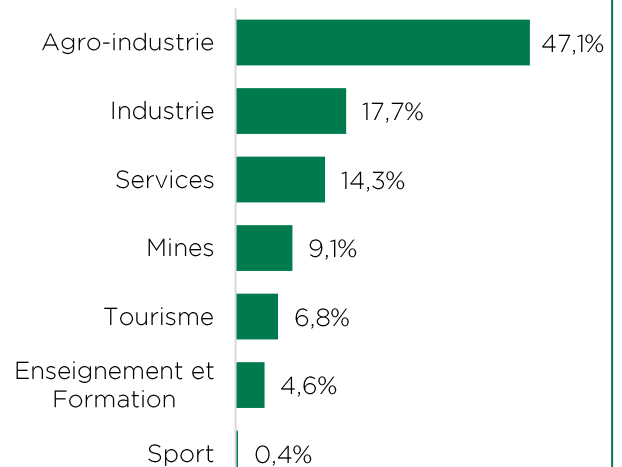
Superficie mobilisée



Investissement projeté



Emplois



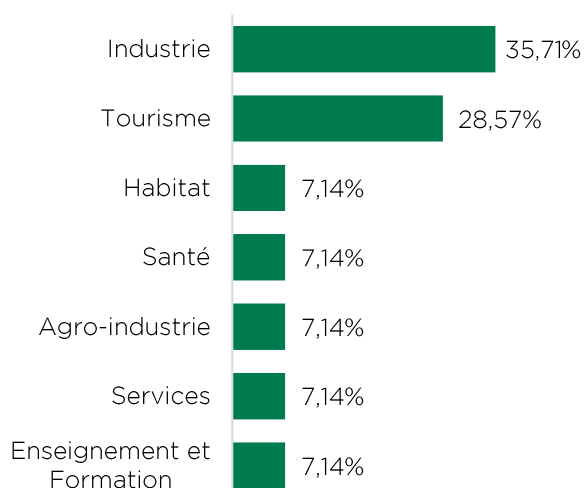
4.3 Tanger-Tétouan-Al Hoceima : Mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'Industrie

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2023, 14 projets d'investissement ayant pour support un foncier domanial, au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, ont été approuvés, pour une superficie globale d'environ 60 Ha.

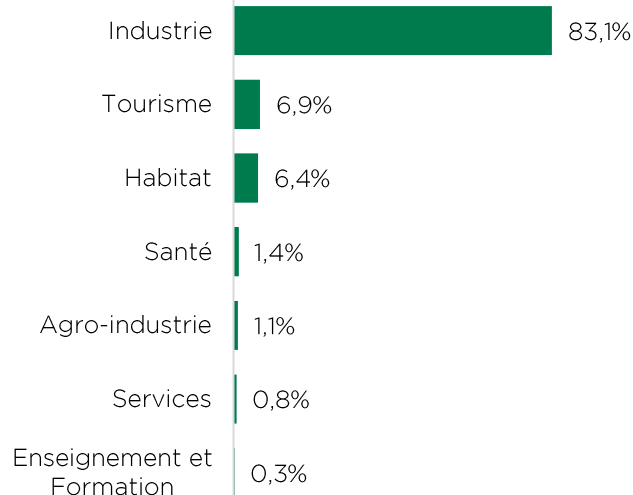
Ces projets d'investissement d'une valeur totale de plus de 1,77 MMdh, devraient générer, à terme, 1.424 postes d'emploi.

Presque 84% de la superficie mobilisée au profit de cette région, est dominée par le secteur de l'Industrie.

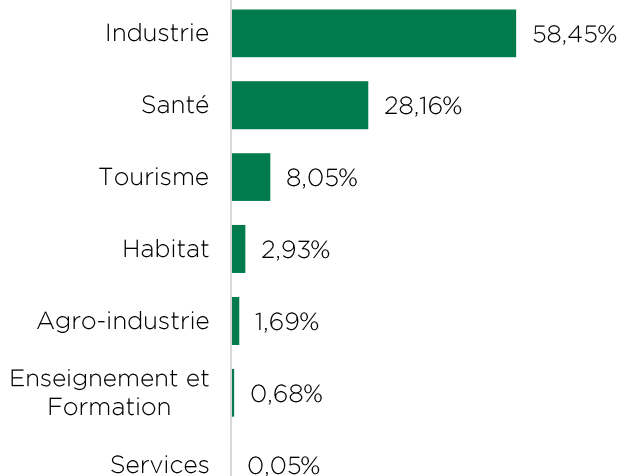
Nbre Projets



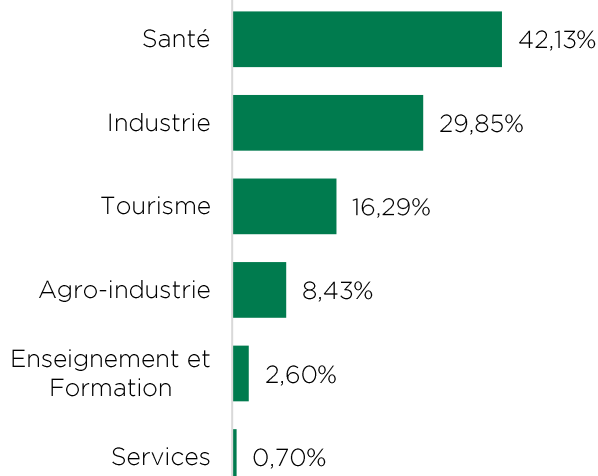
Superficie mobilisée



Investissement projeté



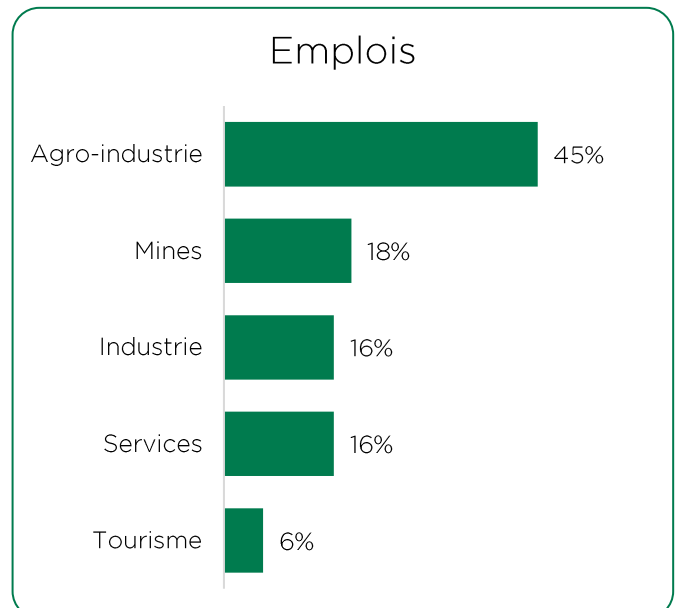
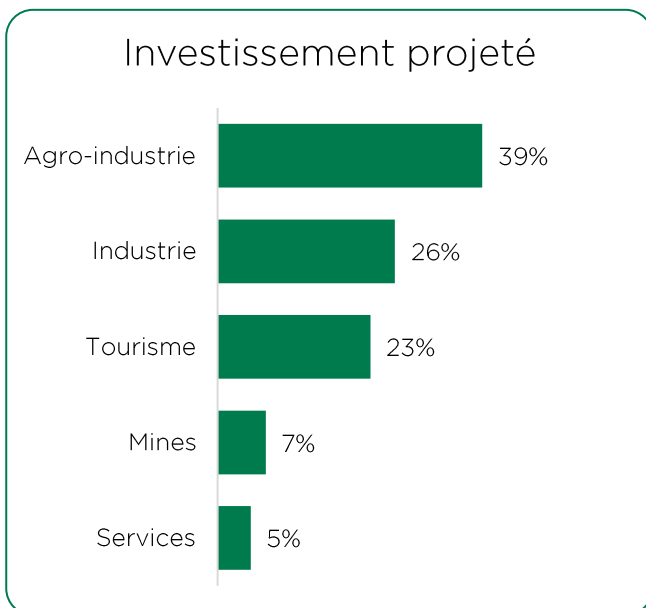
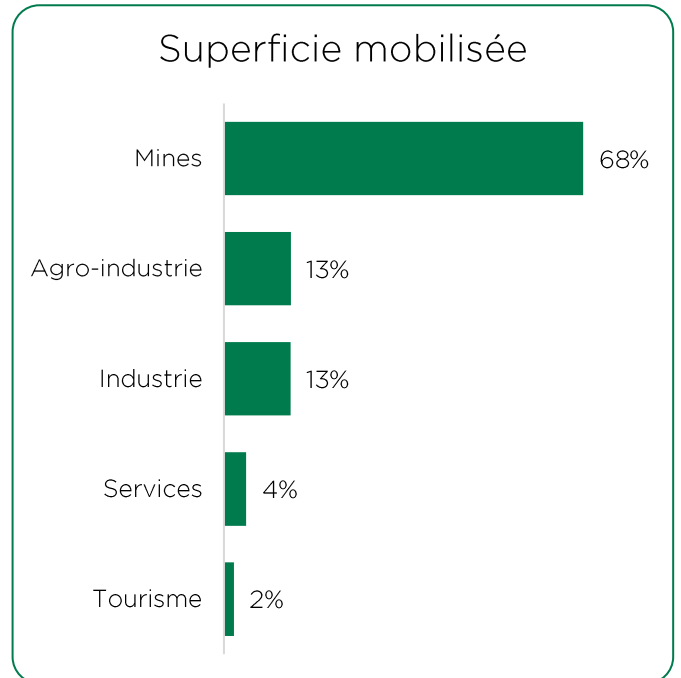
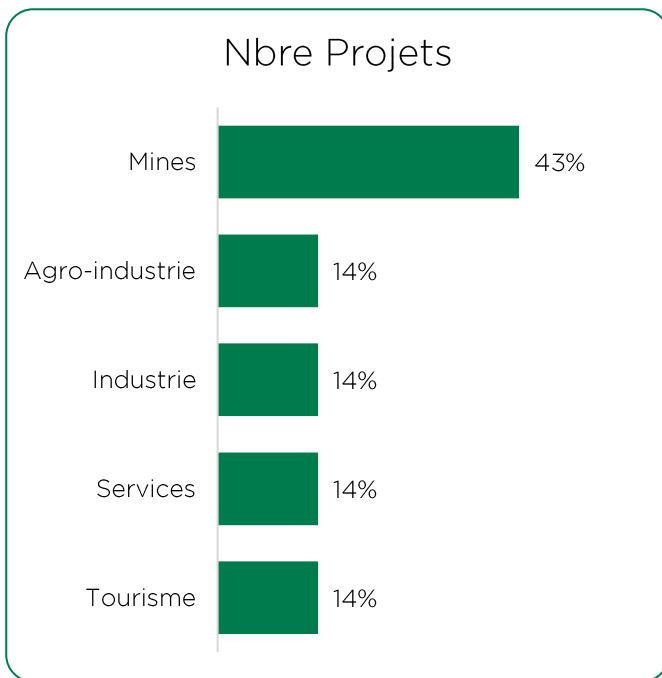
Emplois



4.4 Guelmim-Oued Noun : Mobilisation du foncier en faveur du secteur des Mines

La région de Guelmim-Oued Noun a enregistré, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, la mobilisation d'une superficie globale de 31 Ha, dédiée à la réalisation de 7 projets d'investissement, d'une valeur totale de 309 Mdh correspondant à la création de 357 postes d'emploi.

68% de la superficie mobilisée au niveau de cette région, est destinée à recevoir 3 projets d'investissement dans le secteur des Mines, pour une enveloppe globale de l'ordre de 22 Mdh.

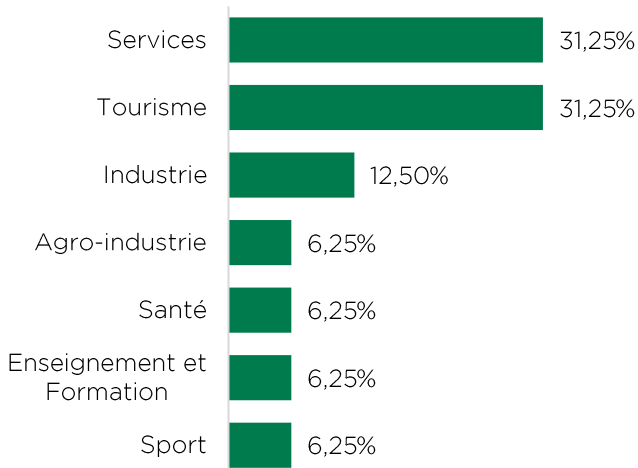


4.5 L'Oriental : Mobilisation du foncier en appui aux secteurs des Service, de l'Agro-Industrie et de l'Industrie

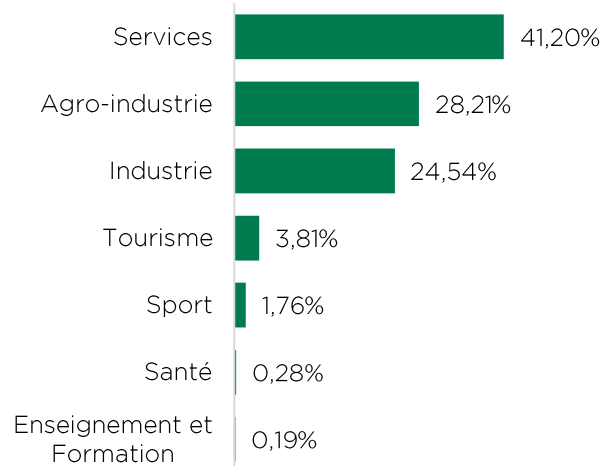
Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2023, l'Etat (Domaine Privé) a mobilisé, au niveau de la région de l'Oriental, une superficie globale de plus de 17 Ha, destinée à recevoir 16 projets d'investissement.

Ces investissements d'une valeur globale de plus de 417 Mdh correspondant à la création, à terme, de 1.173 postes d'emploi, couvrant, principalement, les secteurs des Services, de l'Agro-Industrie et de l'Industrie.

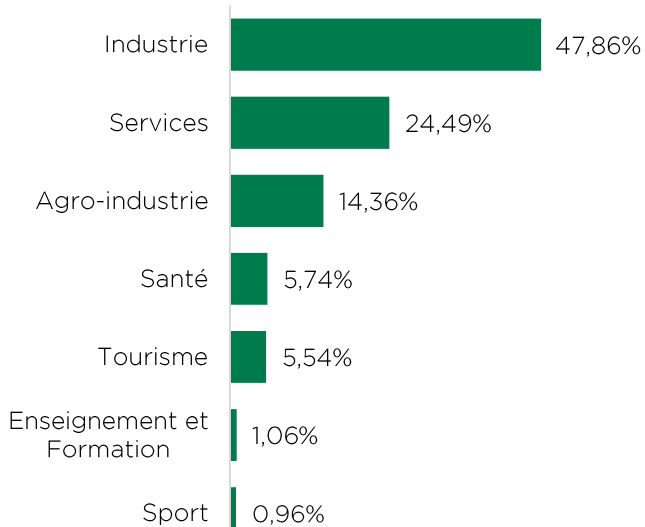
Nbre Projets



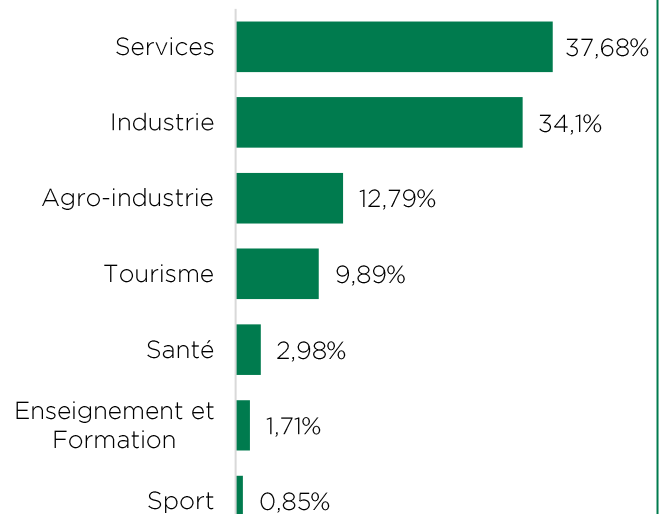
Superficie mobilisée



Investissement projeté



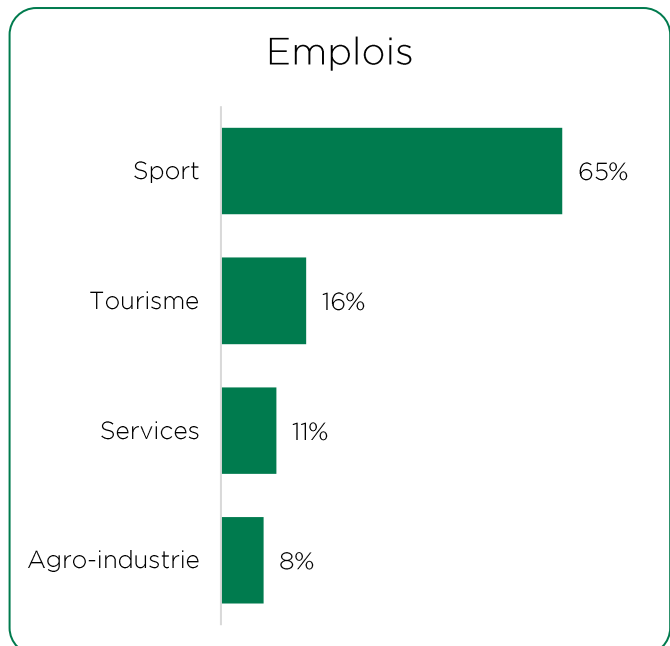
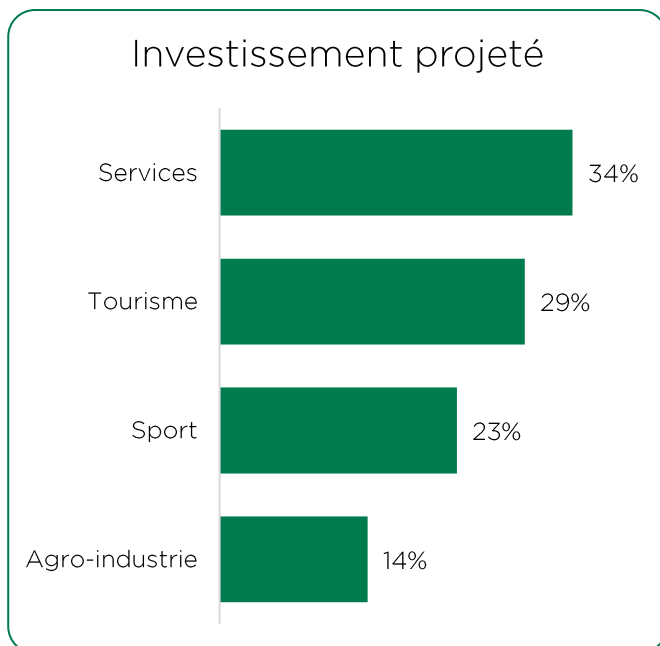
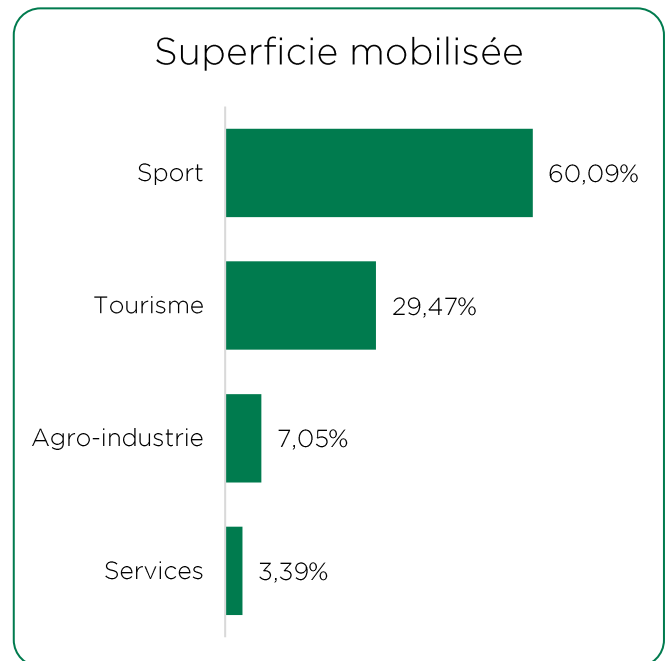
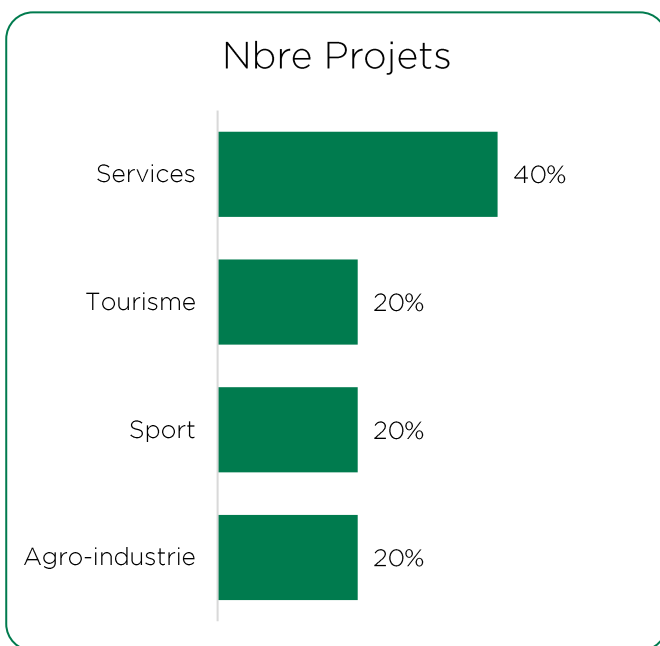
Emplois



4.6 Casablanca-Settat : Mobilisation du foncier en faveur du secteur du Sport

La région de Casablanca-Settat a capté 5 projets d'investissement, à réaliser sur des assiettes foncières relevant du Domaine Privé de l'Etat, d'une superficie globale d'environ 10 Ha, devant drainer un investissement global de l'ordre de 175 Mdh et générer la création, à terme, de 615 emplois escomptés.

Durant cette période, le secteur du Sport a bénéficié, seul, de 60% de la superficie mobilisée au niveau de cette région.



4.7 Souss -Massa : Mobilisation du foncier en appui au secteur des Services

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2023, la région de Souss-Massa a enregistré la mobilisation d'une superficie globale de 4,5 Ha, destinée à recevoir 2 projets d'investissement dans le secteur des Services, pour une enveloppe globale de l'ordre de 72 Mdh permettant la création, à terme, de 100 postes d'emploi.

4.8 Marrakech-Safi : Mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'Industrie

La région de Marrakech-Safi a concentré, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, la mobilisation d'une superficie de 4 Ha, destinée à recevoir 2 projets d'investissement dans le secteur Industriel, d'une valeur totale de plus de 30 Mdh correspondant à la création, à terme, de 54 emplois escomptés.

4.9 Fès- Meknès : Mobilisation du foncier en appui au secteur du Tourisme

Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, la région de Fès-Meknès a capté un seul projet dans le secteur du Tourisme, consistant en l'aménagement d'un parc d'attraction à Meknès, envisagé par la société " LOISIRS AND CO", sur une assiette foncière d'une superficie de 2 Ha, devant drainer un investissement de l'ordre de 20 Mdh et générer la création, à terme, de 30 postes d'emploi.

4.10 Rabat-Salé-Kénitra : Mobilisation du foncier en faveur du secteur des Services

Au niveau de la région de Rabat-salé- Kénitra, l'Etat (Domaine Privé) a mobilisé une superficie globale d'environ 3497m², au profit de 2 projets d'investissement dans le secteur des Services, pour une enveloppe globale de 1 Mdh correspondant à la création, à terme, de 51 postes d'emploi.

4.11 Béni Mellal-Khénifra : Mobilisation du foncier en appui au secteur du Tourisme

Cette région a pu accrocher un seul projet d'investissement dans le secteur du Tourisme, envisagé par la société "Hôtel de la Ville", sur un foncier domanial, d'une superficie de 918 m², devant drainer un investissement de l'ordre de 20,9 Mdh et générer la création, à terme, de 50 postes d'emploi.

II. MOBILISATION DU FONCIER DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AGRICOLE – 1^{er} SEMESTRE 2023 -

1. Données globales

Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, 87 conventions ont été signées dans le cadre du Partenariat Agricole, suite aux appels d'offres organisés à cet effet, portant sur une superficie de 2.980 Ha, un investissement global de l'ordre de 371 Mdh et permettant la création, à terme, de 908 postes d'emploi.

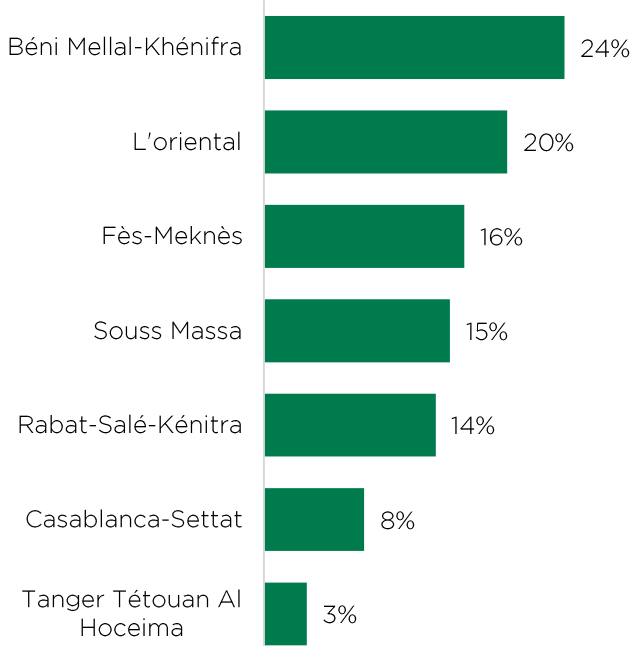
Région	Conventions établies	Superficie	Montant Investissement (dh)	Emplois
Fès-Meknès	14	2.149ha37a32ca	80 052 545	270
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	3	307ha08a23ca	86 413 240	97
Casablanca-Settat	7	266ha57a77ca	114 718 396	223
Rabat-Salé-Kénitra	12	109ha87a95ca	39 677 330	112
L'Oriental	17	73ha54a46ca	27 504 698	107
Souss-Massa	13	46ha48a35ca	5 794 950	46
Béni Mellal-Khénifra	21	27ha12a26ca	16 887 515	53
Total général	87	2.980ha06a34ca	371.048.674	908

2. Déclinaison Régionale

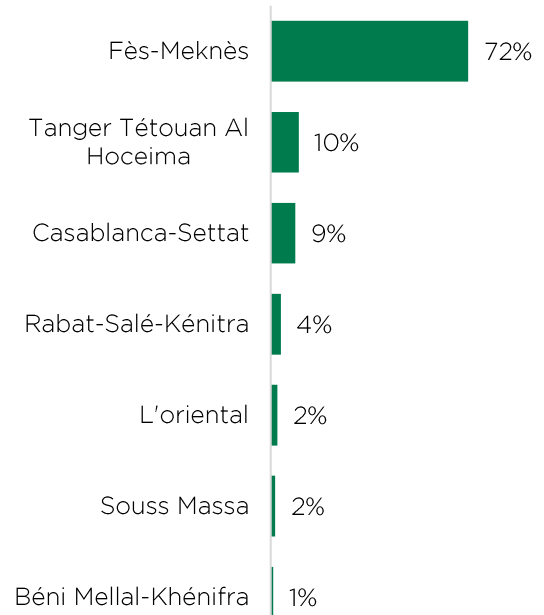
La répartition régionale en termes de nombre de conventions signées, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, fait ressortir que :

- Presque les 3/4 des projets approuvés sont concentrés au niveau de 4 régions : Béni Mellal-Khénifra, l'Oriental, Fès-Mekhnès et Souss-Massa.
- Au cours de cette période, la région de Fès-Meknès a enregistré, seule, la mobilisation de 2.149 Ha, soit 72% de la superficie globale allouée au profit des projets d'investissement dans le cadre du Partenariat Agricole.

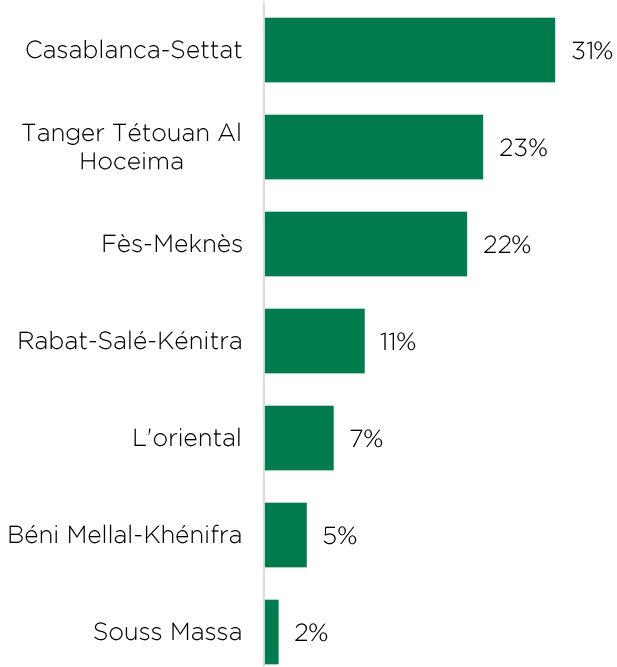
Nb projets



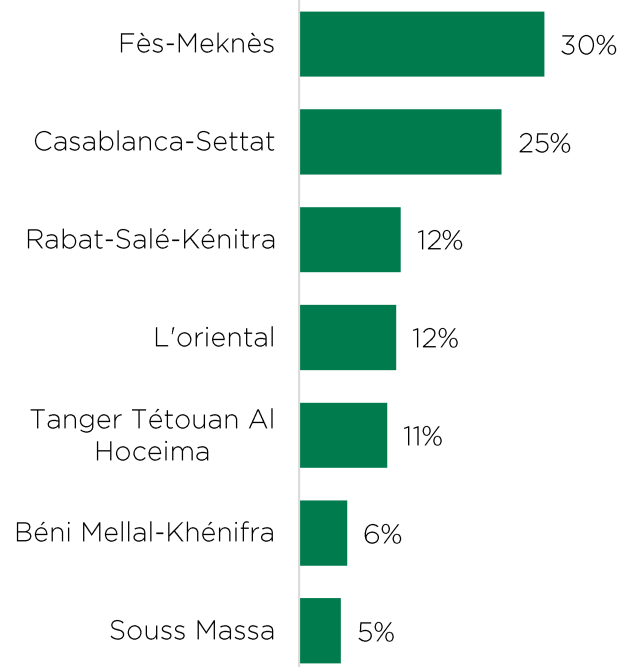
Superficie louée



Montant Investissement



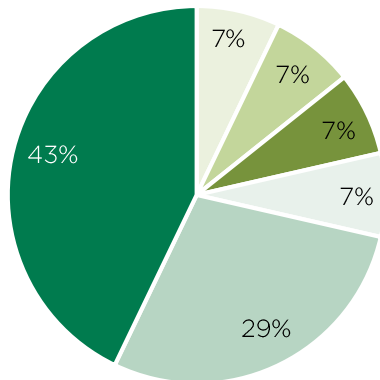
Emplois



2.1 Fès-Meknès (Arboriculture fruitière)

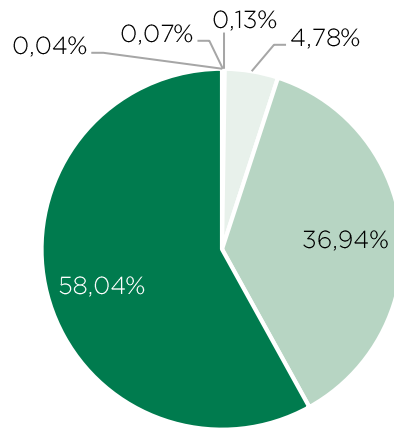
La région de Fès -Meknès a bénéficié de la conclusion de 14 conventions d'investissement dans le cadre du Partenariat Agricole, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, portant sur des terrains, d'une superficie globale de 2.149 Ha, affectés principalement à l'Arboriculture fruitière. Ces conventions d'investissement d'une valeur globale de l'ordre de 80 Mdh vont permettre la création, à terme, de 270 postes d'emploi.

Nbre projets



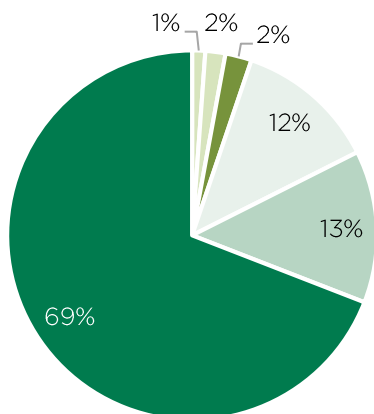
- Filière céréales
- Héliculture et autres
- Apiculture
- Viticulture
- Oléiculture
- Arboriculture fruitière

Superficie louée



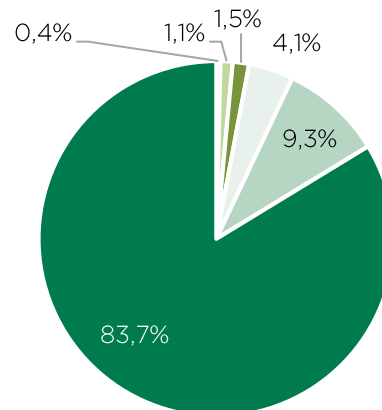
- Apiculture
- Héliculture et autres
- Viticulture
- Oléiculture
- Filière céréales
- Arboriculture fruitière

Investissement projeté



- Apiculture
- Héliculture et autres
- Viticulture
- Oléiculture
- Filière céréales
- Arboriculture fruitière

Emplois



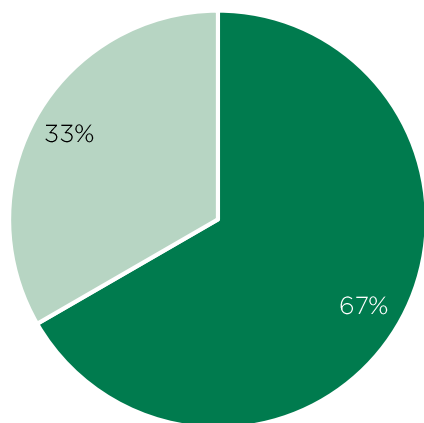
- Viticulture
- Héliculture et autres
- Apiculture
- Oléiculture
- Filière céréales
- Arboriculture fruitière

2.2 Tanger- Tétouan- Al Hoceima (Arboriculture fruitière)

Au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 3 projets d'investissement ont été approuvés dans le cadre du Partenariat Agricole, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, à réaliser sur une superficie globale d'environ 307Ha, destinés en quasi-totalité à l'arboriculture fruitière (99% de la superficie totale mobilisée au niveau de cette région).

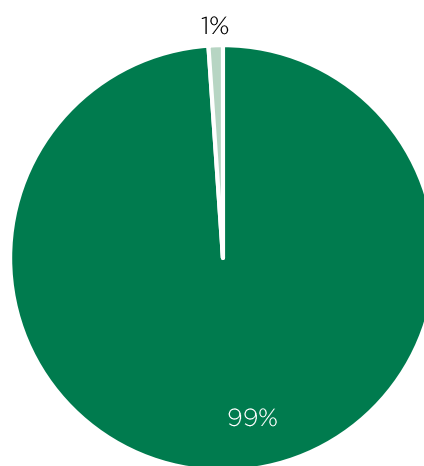
Ces projets devraient drainer un investissement global de l'ordre de 86 Mdh et générer la création, à terme, de 97 postes d'emploi.

Nbre projets



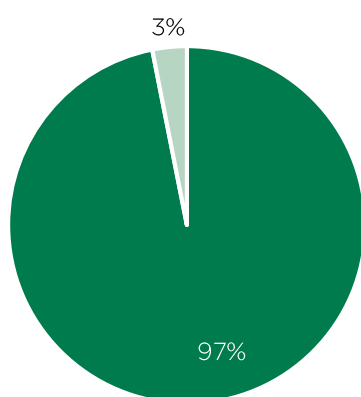
■ Arboriculture fruitière ■ Oléiculture

Superficie louée



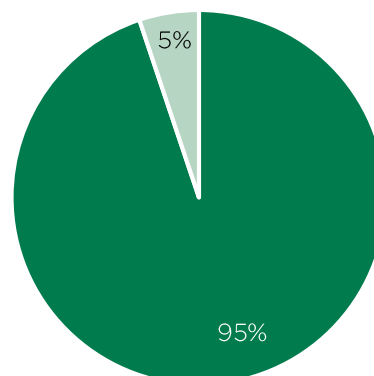
■ Arboriculture fruitière ■ Oléiculture

Investissement projeté



■ Arboriculture fruitière ■ Oléiculture

Emplois

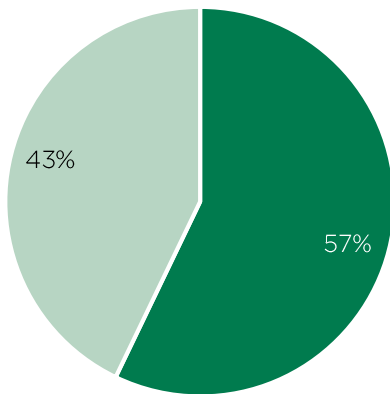


■ Arboriculture fruitière ■ Oléiculture

2.3 Casablanca -Settat (Arboriculture fruitière)

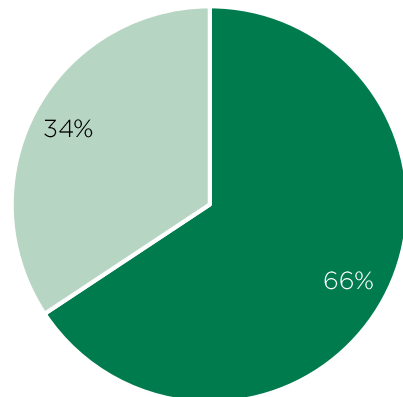
Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, la région de Casablanca-Settat a bénéficié de 7 projets d'investissement dans le cadre du Partenariat Agricole, à réaliser sur des assiettes foncières, d'une superficie globale de 266 Ha, affectées principalement à l'arboriculture fruitière, avec un investissement global de l'ordre de 114 Mdh et la création, à terme, de 223 emplois escomptés.

Nbre projets



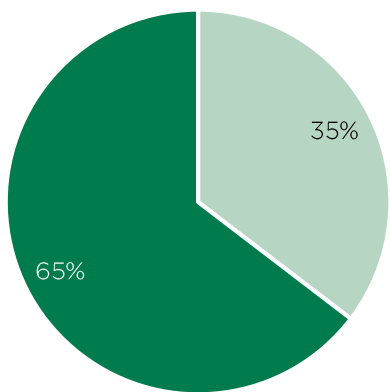
■ Arboriculture fruitière ■ Oléiculture

Superficie louée



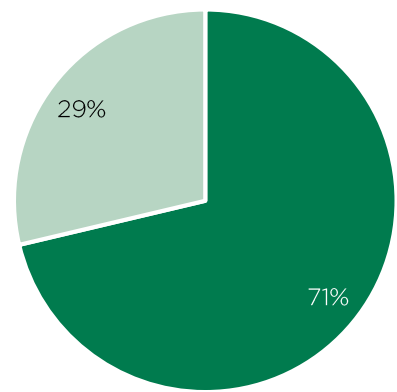
■ Arboriculture fruitière ■ Oléiculture

Investissement projeté



■ Arboriculture fruitière ■ Oléiculture

Emplois

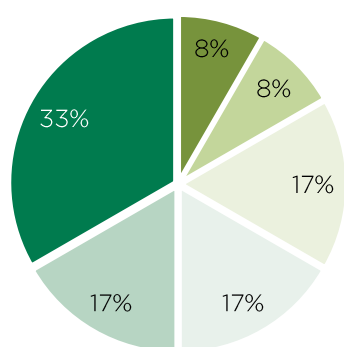


■ Arboriculture fruitière ■ Oléiculture

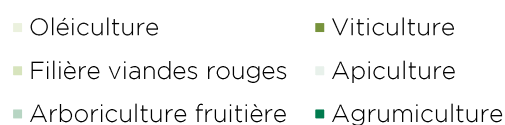
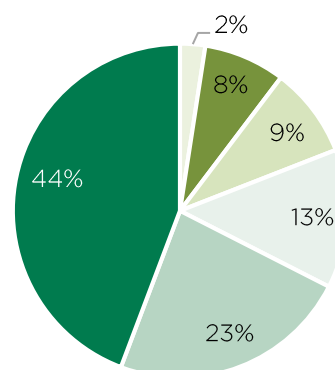
2.4 Rabat-Salé-Kénitra (Agrumiculture)

La région de Rabat-Salé-Kénitra a bénéficié, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, de 12 projets d'investissement dans le cadre du Partenariat Agricole, destinés en partie à l'agrumiculture (44% de la superficie mobilisée au niveau de cette région), devant être réalisés sur des assiettes foncières, d'une superficie globale de l'ordre de 110 Ha, pour un investissement projeté de l'ordre de 39 Mdh et permettant la création, à terme, de 112 emplois escomptés.

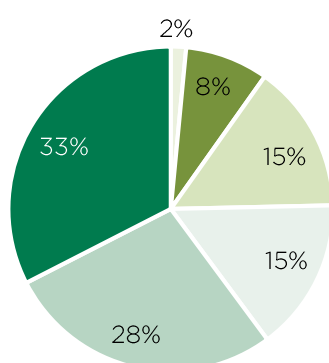
Nbre projets



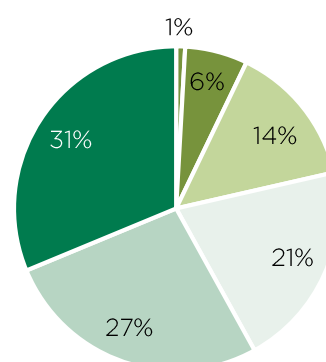
Superficie louée



Investissement projeté



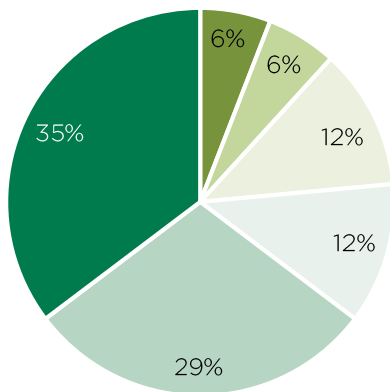
Emplois



2.5 L'Oriental (Agrumiculture)

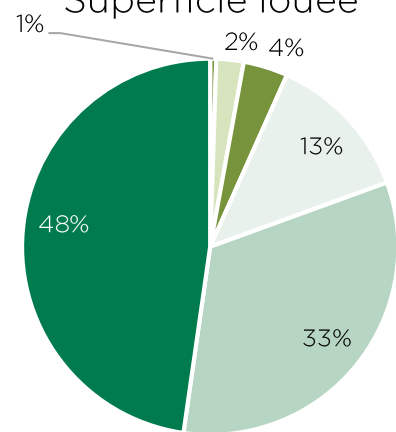
La région de l'Oriental a bénéficié, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, de 17 conventions d'investissement dans le cadre du Partenariat Agricole, à réaliser sur des assiettes foncières, d'une superficie globale d'environ 73 Ha, favorisant la filière de l'agrumiculture, pour un investissement projeté de l'ordre de 27 Mdh et permettant la création, à terme, de 107 emplois escomptés.

Nbre projets



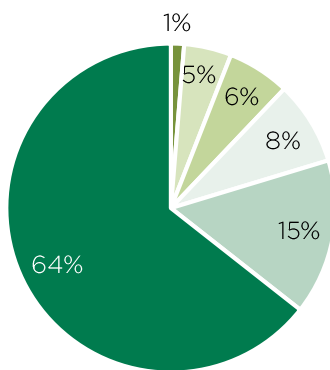
- Filière viandes rouges ■ Oléiculture
- Héliculture et autres ■ Viticulture
- Arboriculture fruitière ■ Agrumiculture

Superficie louée



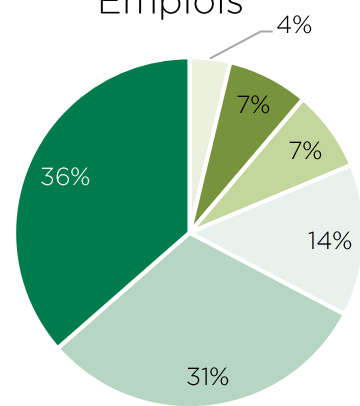
- Filière viandes rouges ■ Héliculture et autres
- Viticulture ■ Oléiculture
- Arboriculture fruitière ■ Agrumiculture

Investissement projeté



- Filière viandes rouges ■ Héliculture et autres
- Viticulture ■ Oléiculture
- Arboriculture fruitière ■ Agrumiculture

Emplois

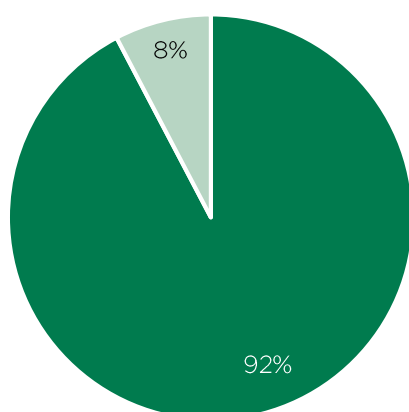


- Filière viandes rouges ■ Héliculture et autres
- Viticulture ■ Oléiculture
- Arboriculture fruitière ■ Agrumiculture

2.6 Souss-Massa (Agrumiculture)

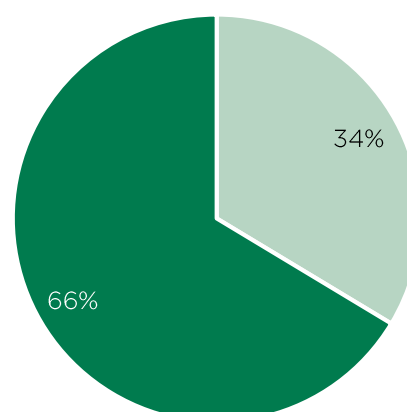
Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2023, la région de Souss-Massa a bénéficié de la signature de 13 projets d'investissement dans le cadre du Partenariat Agricole, destinés principalement à l'agrumiculture, devant être réalisés sur des assiettes foncières, d'une superficie globale de 46 Ha, pour un investissement projeté de l'ordre de 5,8 Mdh et permettant la création, à terme, de 46 emplois escomptés.

Nbre projets



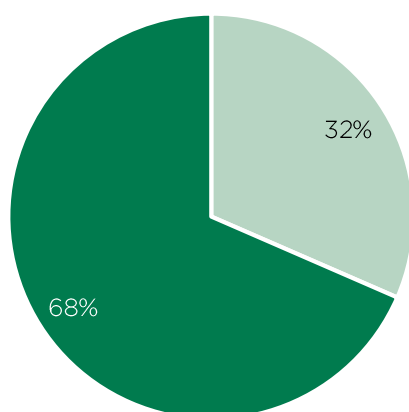
■ Oléiculture ■ Agrumiculture

Superficie louée



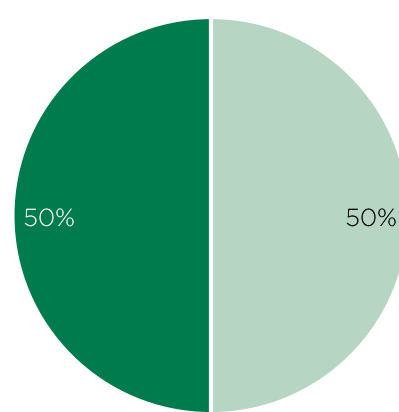
■ Oléiculture ■ Agrumiculture

Investissement projeté



■ Oléiculture ■ Agrumiculture

Emplois

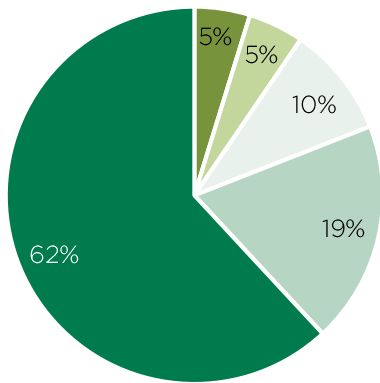


■ Oléiculture ■ Agrumiculture

2.7 Béni Mellal -Khénifra (Oléiculture)

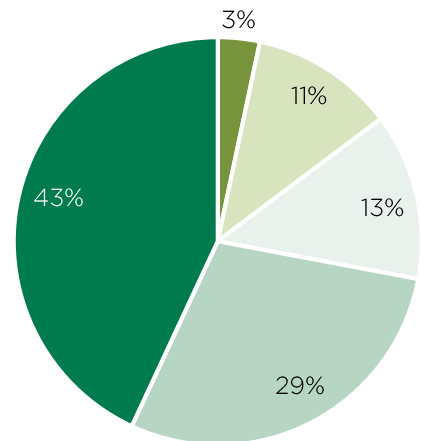
La région de Béni Mellal -Khénifra a bénéficié, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, de 21 projets d'investissement dans le cadre du Partenariat Agricole, devant être réalisés sur des assiettes foncières, d'une superficie globale de 27 Ha, destinés en partie à l'Oléiculture, pour un investissement projeté de l'ordre de 16 Mdh et permettant la création, à terme, de 53 emplois escomptés.

Nbre projets



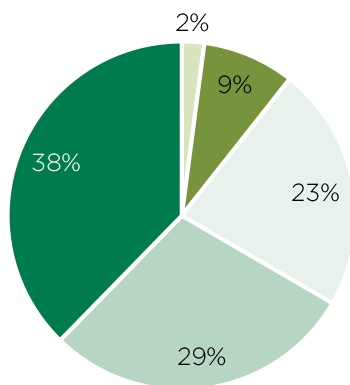
- Héliculture et autres
- Agrumiculture
- Filière viandes rouges
- Arboriculture fruitière
- Oléiculture

Superficie louée



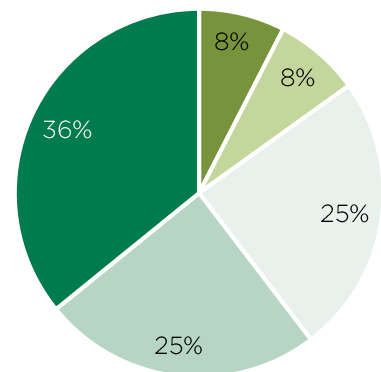
- Héliculture et autres
- Agrumiculture
- Filière viandes rouges
- Arboriculture fruitière
- Oléiculture

Investissement projeté



- Héliculture et autres
- Agrumiculture
- Arboriculture fruitière
- Filière viandes rouges
- Oléiculture

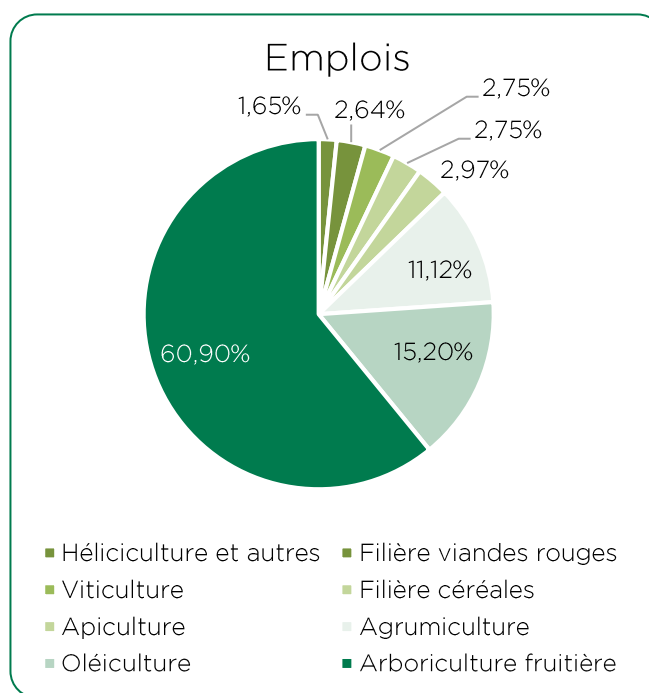
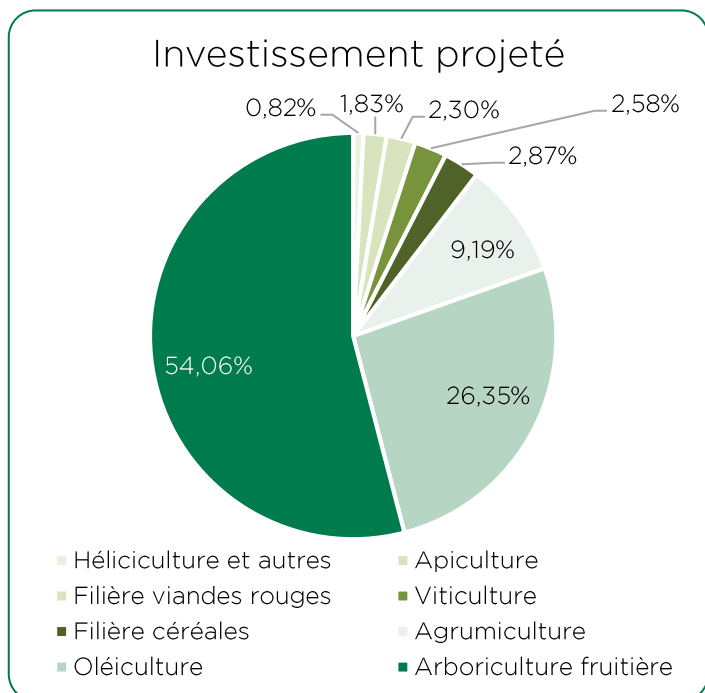
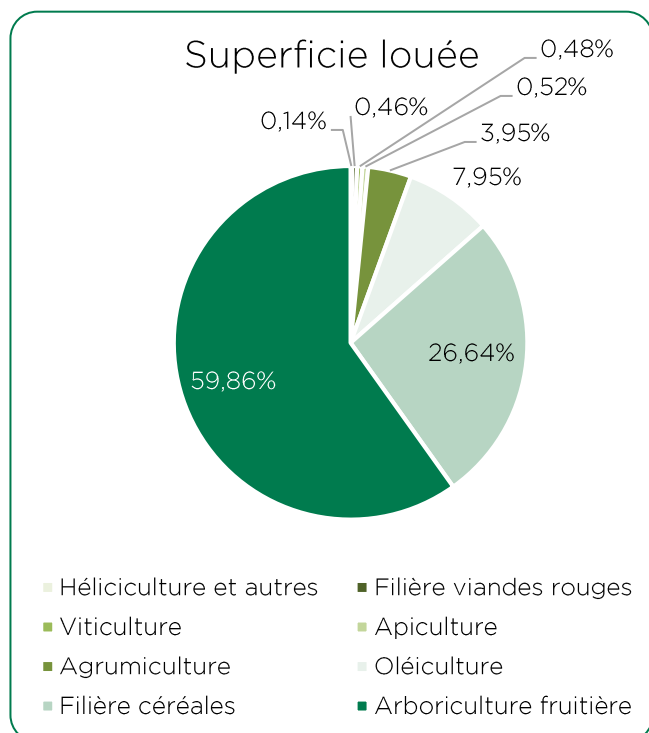
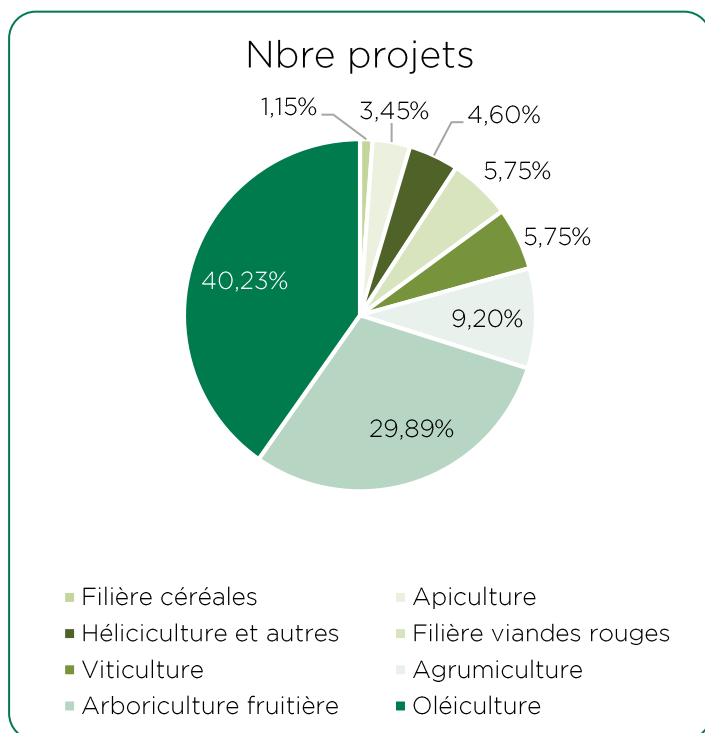
Emplois



- Héliculture et autres
- Agrumiculture
- Filière viandes rouges
- Arboriculture fruitière
- Oléiculture

3. Ventilation par filière

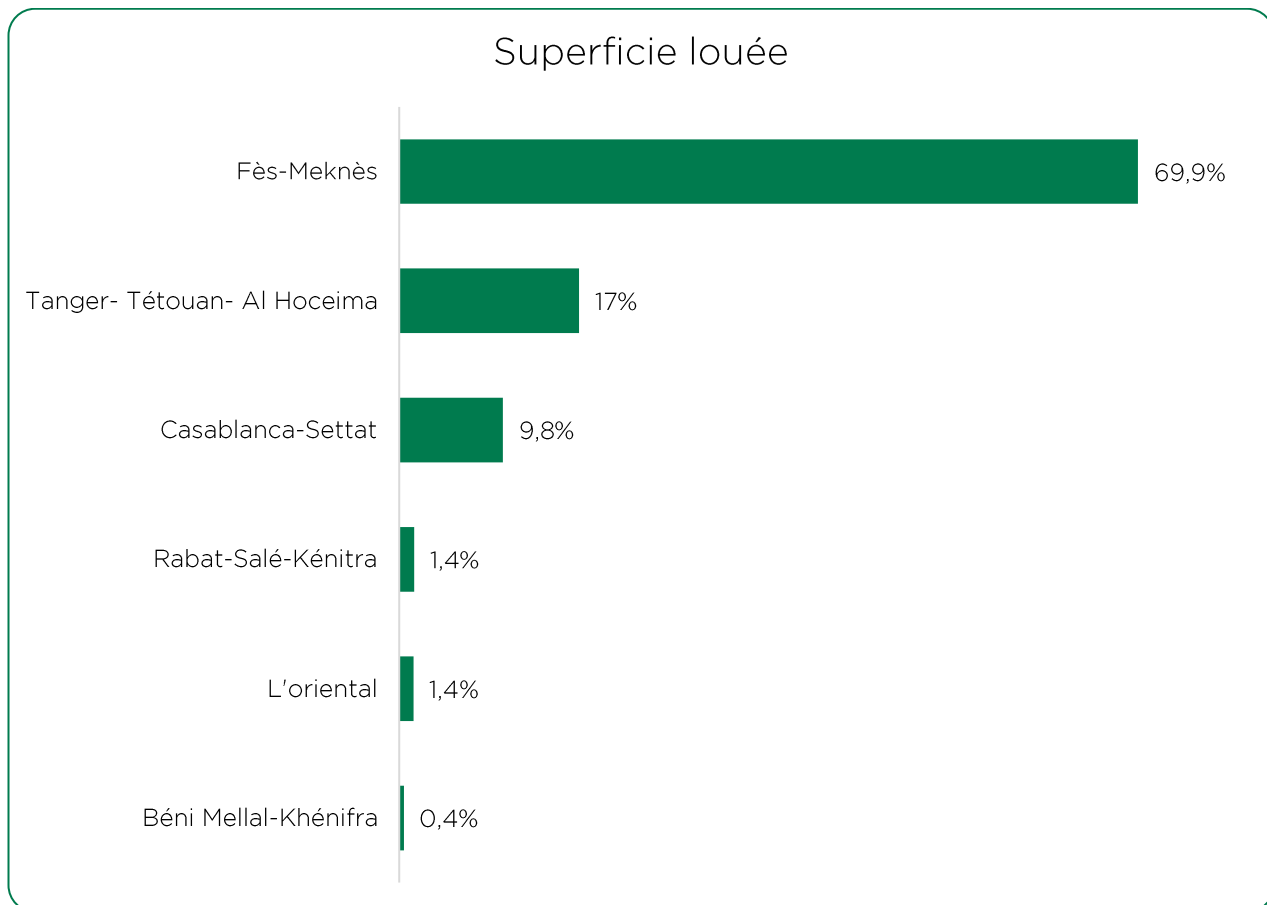
Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, les filières de l'Arboriculture fruitière, des Céréales ont bénéficié de la quasi-totalité de la superficie mobilisée au profit des projets d'investissement dans le cadre du Partenariat Agricole (environ 86%).



3.1 Arboriculture fruitière

Au cours du 1^{er} semestre 2023, l'Etat (Domaine privé) a mobilisé 1.783 Ha au profit de la filière de l'Arboriculture fruitière, soit environ 60 % de la superficie globale mobilisée, bénéficiant aux 26 projets (Plantation des caroubiers, des fruits rouges, des Grenadiers ...), pour un investissement total d'une valeur de plus de 178 Mdh correspondant à la création de 553 postes d'emploi.

La région de Fès-Meknès a enregistré, seule, environ 70 % de la superficie mobilisée au profit de cette filière (1.247 Ha).



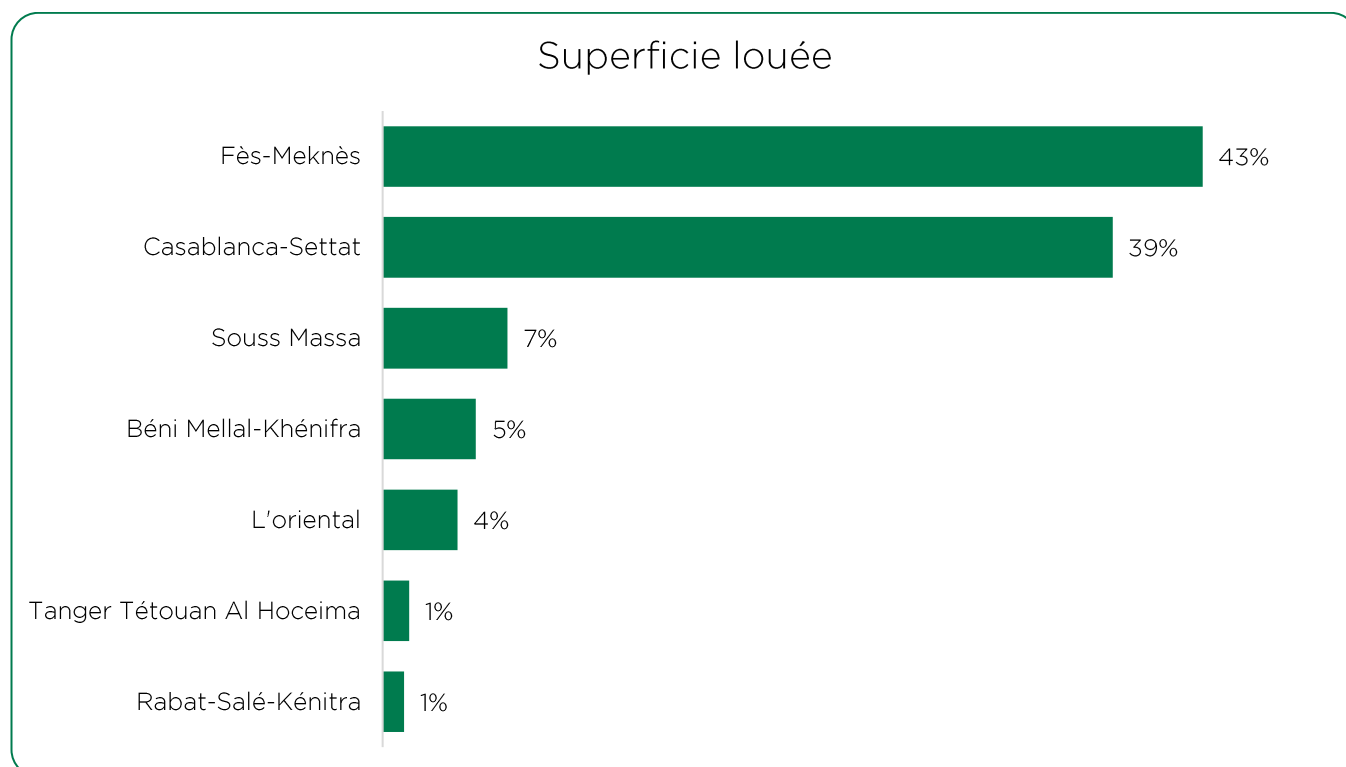
3.2 Filières Céréalière

L'Etat (DPE) a loué 1.066 Ha au profit d'un seul projet dans les filières Céréalière et Cultures *Oléagineuses*, localisé au niveau de la région de Fès-Meknès, bénéficiant, d'environ 27% de la superficie globale mobilisée, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2023, pour un investissement global de 10 Mdh et générant la création de 25 emplois escomptés.

3.3 Oléiculture

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2023, 35 conventions ont été signées au profit de la filière d'Oléiculture, bénéficiant, d'environ 8 % de la superficie globale mobilisée (236 Ha), pour une enveloppe globale de l'ordre de 97 Mdh permettant la création de 138 postes d'emploi.

La région de Fès-Meknès profite, seule, de 43 % de la superficie mobilisée au profit de cette filière.





ANNEXES

Synthèse sur la Nouvelle Loi-Cadre n°03.22 formant Charte de l'Investissement promulguée par le Dahir n° 1-22-76 du 9 décembre 2022

Conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, et en s'alignant sur les principes de son "Nouveau Modèle de Développement", le Maroc a adopté une nouvelle charte d'Investissement. Il s'agit d'un cadre incitatif unifié et cohérent, répondant aux besoins de tous types d'entreprises.

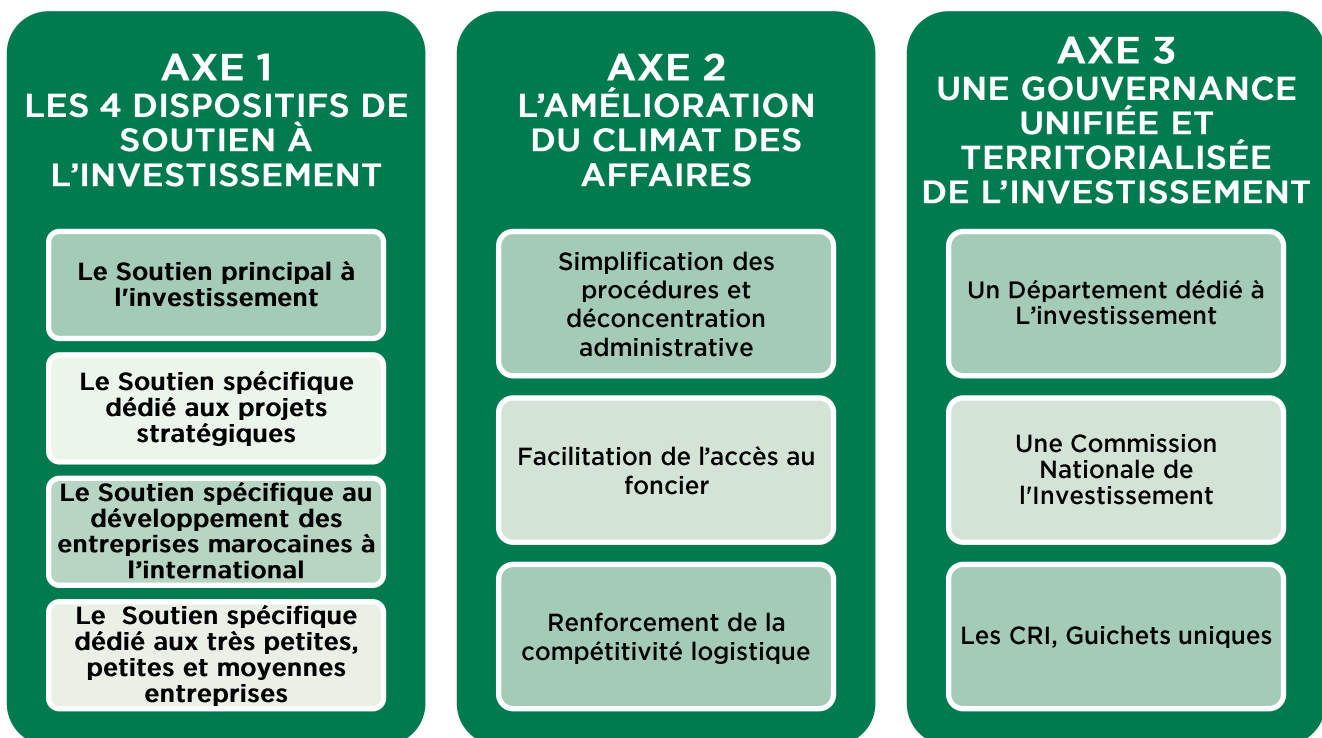
Cette charte constitue un référentiel pour le renforcement de l'attractivité du Royaume en matière d'investissement et la promotion de la présence des entreprises marocaines à l'échelle internationale. Elle vise également à favoriser des projets productifs à forte valeur ajoutée orientés vers les métiers d'avenir et créateurs d'emplois permanents, à réduire les disparités territoriales et l'amélioration du climat des affaires.

Ainsi, sont instaurés les différents dispositifs de soutien à l'investissement avec la définition des principes de leur gouvernance et l'encadrement des chantiers de réforme à déployer pour faciliter l'acte d'investir.

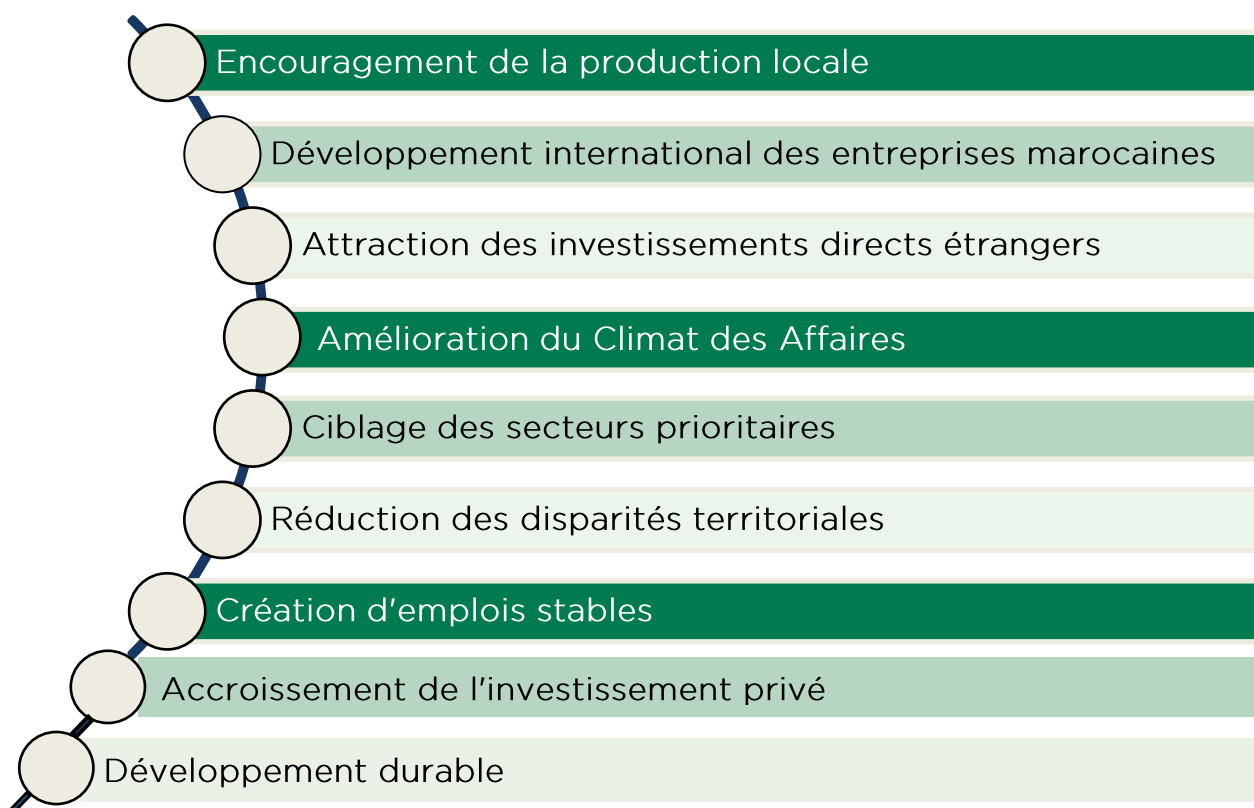
La charte est structurée autour de trois axes clés, articulés en 9 objectifs majeurs :

1. Les Axes de la Charte de L'Investissement

La Loi-cadre offre à l'investisseur un environnement transparent lisible et structuré autour de 3 axes



2. Objectifs de la charte : 9 Objectifs majeurs



Ce cadre incitatif est encadré par les textes suivants :

- ▶ Loi-Cadre n°03.22 formant Charte de l'Investissement
- ▶ Décret n° 2-23-1 relatif à la mise en œuvre du dispositif de soutien principal à l'Investissement et du dispositif de soutien spécifique applicable aux projets d'Investissement à caractère stratégique
- ▶ Arrêté du Chef du gouvernement n° 3-12-23 pris pour l'application des articles 1 et 7 du décret n° 2-23-1 du 16 février 2023 relatif à la mise en œuvre du dispositif de soutien principal à l'Investissement et du dispositif de soutien spécifique applicable aux projets d'investissement à caractère stratégique.
- ▶ Arrêté du Chef du gouvernement n° 3-13-23 pris pour l'application de l'article 6 du décret n° 2-23-1, relatif à la mise en œuvre du dispositif de soutien principal à l'Investissement et du dispositif de soutien spécifique applicable aux projets d'Investissement à caractère stratégique.
- ▶ Arrêté du Chef du gouvernement n° 3-14-23 fixant la liste des provinces ou des préfectures relevant des catégories A) et B) dans le ressort territorial desquels les projets d'Investissement réalisés peuvent bénéficier d'une prime territoriale.

► Mobilisation du foncier pour l'investissement - année 2022 -

Régime	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement Projeté (dh)	Emploi escompté
Gestion Déconcentrée de l'Investissement	444	640.576ha 24a 72ca	367 800 219 791	52.588
Régime conventionné	8	806.469ha 72a 34ca	223 998 000 000	4.266
Total Général	452	1.447.045ha 97a 06ca	591 798 219 791	56.854

Région	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Dakhla-Oued Eddahab	248	802.431ha 29a 10ca	231 512 723 000	17.082
Laâyoune-Sakia El	104	371.674ha 66a 27ca	228 351 870 000	13.667
Guelmim-Oued Noun	10	272.025ha 80a 16ca	100 106 735 321	10.614
Marrakech-Safi	4	570ha 30a 97ca	3 436 050 000	2.200
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	17	145ha 21a 93ca	5 180 100 000	5.984
Rabat-Salé-Kénitra	8	79ha 43a 01ca	19 195 321 000	2.582
Souss-Massa	8	43ha 41a 18ca	1 085 490 000	1.182
Casablanca-Settat	10	42ha 84a 48ca	1 863 095 050	829
L'Oriental	20	15ha 09a 17ca	470 940 000	931
Fès-Meknès	15	12ha 04a 18ca	385 209 000	1.288
Béni Mellal-Khénifra	6	5ha 74a 24ca	204 580 280	479
Deraa-Tafilalet	2	12a 37ca	6 106 140	16
Total Général	452	1.447.045ha 97a 06ca	591 798 219 791	56.854

Secteur	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Energie	17	1.438.990ha 54a 31ca	549 313 000 000	24.331
Mines	56	4.423ha 81a 89ca	566 780 000	1.032
Agro-industrie	60	1.408ha 97a 27ca	1 465 370 000	6.076
Habitat	21	996ha 61a 94ca	4 300 960 000	
Industrie	72	490ha 14a 61ca	3 726 640 285	11.226
Enseignement et Formation	31	313ha 73a 26ca	20 177 327 500	4.430
Tourisme	102	227ha 21a 63ca	9 939 865 316	6.083
Sport	9	129ha 75a 29ca	373 820 000	592
Services	74	52ha 89a 14ca	839 836 690	1.972
Santé	8	11ha 11a 16ca	1 088 620 000	1.092
Artisanat	2	1ha 16a 56ca	6 000 000	20
Total Général	452	1.447.045ha 97a 06ca	591 798 219 791	56.854

► Mobilisation du foncier dans le cadre du partenariat agricole – année 2022

Région	Conventions établies	Superficie	Investissement (dh)	Emplois
Casablanca-Settat	34	1807ha 97a 16ca	362 059 711	1.217
Rabat-salé-Kénitra	10	671ha 98a 98ca	169 055 235	552
Fès-Meknès	4	660ha 86a 76ca	62 077 200	119
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	7	613ha 32a 67ca	89 700 016	201
Béni Mellal-Khénifra	8	212ha 13a 96ca	11 669 888	158
L'oriental	8	180ha 57a 93ca	74 272 348	114
Souss-Massa	3	46ha 24a 86ca	8 329 800	56
Marrakech-Safi	1	12ha 38a 07ca	8 031 000	6
Total Général	75	4.205ha 50a 39ca	785 195 198	2.423

► Mobilisation du foncier pour l'investissement – 1^{er} Semestre de l'année 2023

Régime	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement Projeté (dh)	Emploi escompté
Gestion Déconcentrée de l'Investissement	250	2.531ha 27a 98ca	7 725 689 659	8.126
Total Général	250	2.531ha 27a 98ca	7 725 689 659	8.126

Région	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Dakhla-Oued Eddahab	128	1.841ha 71a 45ca	2 366 604 000	2.635
Laâyoune-Sakia El Hamra	72	559ha 31a 11ca	2 535 442 000	1.637
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	14	59ha 67a 26ca	1 775 800 000	1.424
Guelmim-Oued Noun	7	31ha 42a 78ca	309 204 319	357
L'Oriental	16	17ha 49a 16ca	417 927 600	1.173
Casablanca-Settat	5	10ha 18a 08ca	175 914 740	615
Souss-Massa	2	4ha 50a 29ca	72 060 000	100
Marrakech-Safi	2	4ha 16a 61ca	30 000 000	54
Fès-Meknès	1	2ha 37a 09ca	20 000 000	30
Rabat-Salé-Kénitra	2	34a 97ca	1 800 000	51
Béni Mellal-Khénifra	1	09a 18ca	20 937 000	50
Total Général	250	2.531ha 27a 98ca	7 725 689 659	8.126

Secteur	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Mines	22	1.467ha85a54ca	163 730 000	306
Habitat	24	473ha79a38ca	2 181 890 000	
Industrie	48	342ha07a67ca	2 566 798 719	1.920
Agro-industrie	32	129ha95a60ca	738 618 740	1.550
Tourisme	65	79ha73a40ca	936 220 000	1.750
Services	45	28ha04a49ca	389 420 600	1.152
Sport	4	07ha14a67ca	49 985 000	425
Enseignement et Formation	7	01ha66a36ca	100 026 600	318
Santé	3	01ha00a87ca	599 000 000	705
Total Général	250	2.531ha 27a 98ca	7 725 689 659	8.126

*Mobilisation du foncier dans le cadre du partenariat agricole
- 1^{er} Semestre de l'année 2023-*

Région	Conventions établies	Superficie	Investissement (dh)	Emplois
Béni Mellal-Khénifra	21	27ha12a26ca	16 887 515	53
Souss-Massa	13	46ha48a35ca	5 794 950	46
L'Oriental	17	73ha54a46ca	27 504 698	107
Rabat-Salé-Kénitra	12	109ha87a95ca	39 677 330	112
Casablanca-Settat	7	266ha57a77ca	114 718 396	223
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	3	307ha08a23ca	86 413 240	97
Fès-Meknès	14	2 149ha37a32ca	80 052 545	270
Total Général	87	2 980ha06a34ca	371 048 674	908

LISTE DES ABREVIATIONS

DPE : Domaine Privé de l'Etat

CRI : Centre Régional d'Investissement

CRUI : Commission Régionale Unifiée de l'Investissement

C.I : Commission Interministérielle des investissements

GDI : Gestion Déconcentrée de l'investissement

ADA : Agende de développement Agricole

Le Ministère de l'Economie et des Finances met à votre disposition plusieurs canaux de communication et d'information

Le Portail Internet

www.finances.gov.ma

La page Facebook

www.facebook.com/financesmaroc

Le compte Twitter

Twitter '@financesmaroc'

Le site LOF

<http://lof.finances.gov.ma>